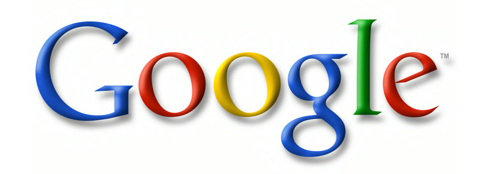
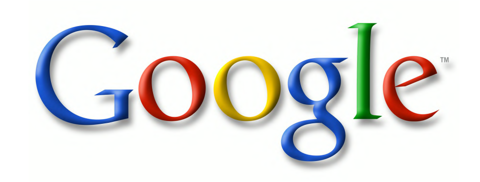
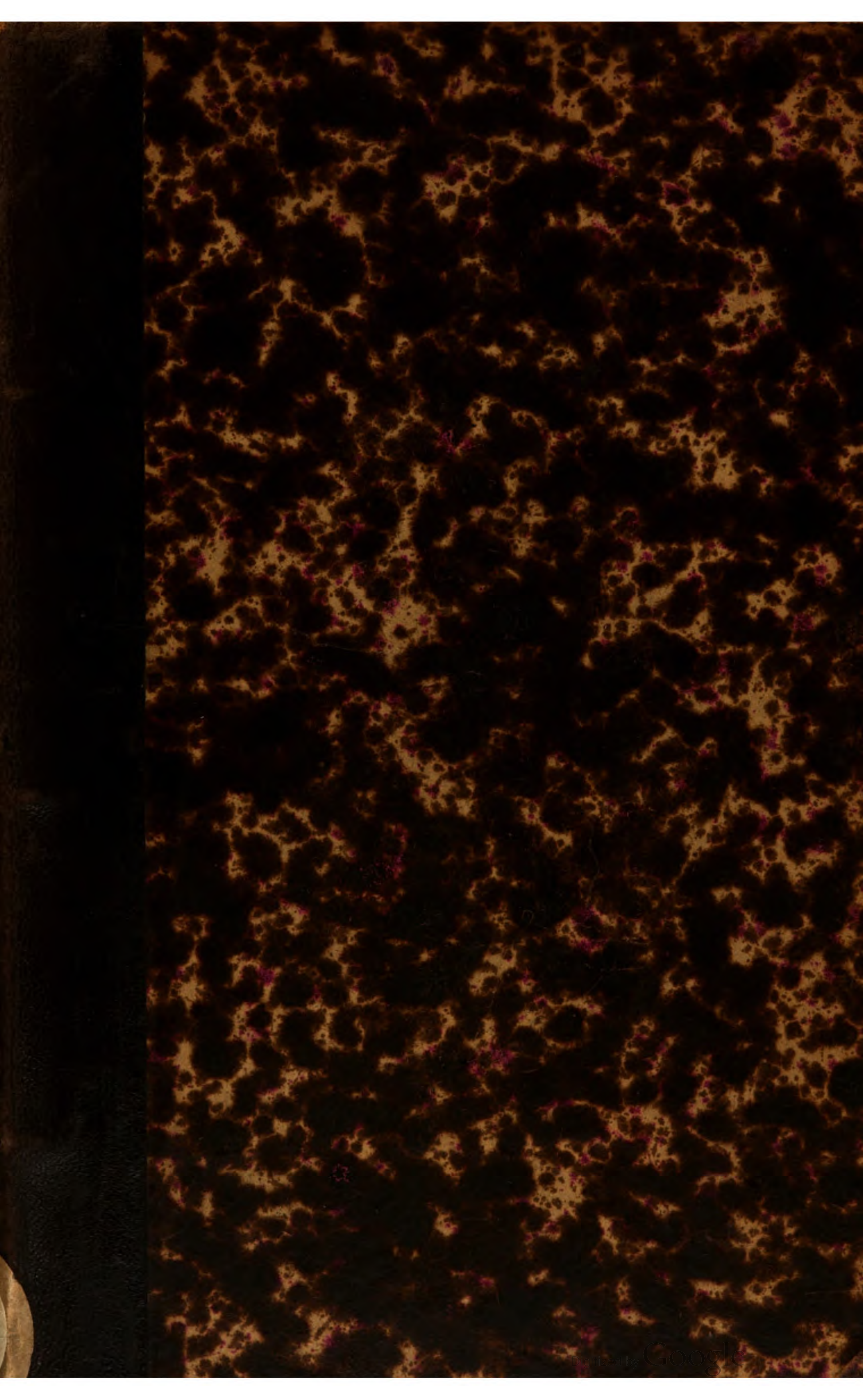
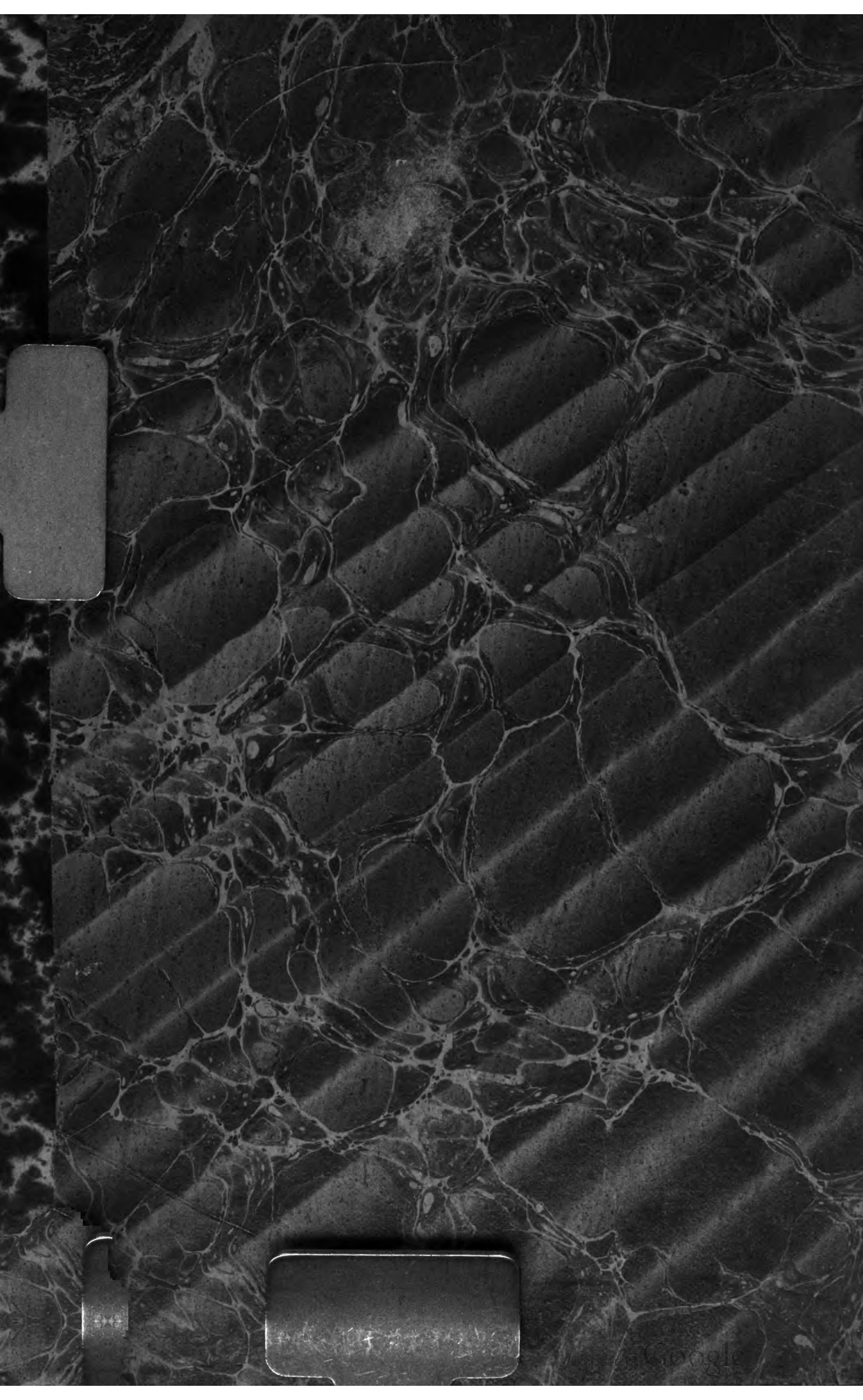










LES

CHANSONNIERS DE CHAMPAGNE

AUX XIIe & XIIIe SIÈCLES.

Cette édition se tire à 225 exemplaires, dont 16 sur papier de couleur.

Imp. de P. REGNIER, rue de l'Arbalète, 9, à Reims.

LES

CHANSONNIERS DE CHAMPAGNE

AUX XIIe ET XIIIe SIÈCLES.



Les oiselès de mon paÿs
Ai oï en Bretaigne :
A lor chant m'est il bien avis
Qu'en la douce Champaigne
Les oï jadis.

GASSE BRULÉ.



REIMS

—

1850

RECHERCHES

Sur la vie & les œuvres des Chansonniers de Champagne aux XIIe & XIIIe siècles.

La chanson renverse ministres et rois : elle endort l'enfant au berceau, sourit à la jeune fille, égaye le vieillard, distrait l'âge mûr, laisse entendre ce qu'on n'ose dire, et résume les mœurs d'une époque, les antipathies et les affections populaires. Ses rimes passent les monts, les vallées et les mers. Rien ne l'arrête ; elle vole comme l'oiseau. Ici frondeuse et satyrique, ailleurs elle est pleine de dévouement et de foi : elle pleure avec les nations malheureuses et célèbre leurs jours de gloire. Ce qu'elle a fait de notre temps, elle le faisait il y a six siècles. Alors la chevalerie, les croisades et l'amour l'inspiraient. Écho fidèle des passions de l'époque, elle s'élancait en couplets tour-à-tour héroïques, dévots, lestes, et langoureux. Elle fut en Champagne ce qu'elle était en Picardie et en Flandres. Nous ne soutiendrons pas ici que la chanson française fut inventée dans notre province : mais nous la montrerons en honneur aux bords de l'Aube et de la Marne dès la seconde moitié du 12e siècle. Dès-lors nous voyons nos chansonniers marcher de pair avec les coryphées Artésiens et Hannuyers. Parmi ces enfants du gai savoir nous comptons rois, princes, princesses, chevaliers, clercs et trouvères voyageurs. La cour, la ville, les campagnes répétaient leurs refrains. Les

joueurs de vielle et de musette les mettaient en musique et les portaient de tous côtés. De jeunes et jolies chanteuses les popularisaient. Le poète sorti des rangs du peuple frappe hardiment aux portes des châteaux. Elles s'ouvrent pour lui. Son génie, ses talents le placent au niveau de l'aristocratie. Elle accepte gaîment la familiarité que réclame la poésie. A la table du gentilhomme guerrier vient s'asseoir le rimeur vagabond. Ils luttent d'esprit et de science galante : C'est entre eux un échange de chansons ingénieuses et de galants défis. Une question d'amourette s'agite : le pour et le contre se plaide : on choisit des arbitres. Dans ces riants procès, qu'on nommait jeus-partis, nous verrons les princes et les clercs les moins nobles accepter un rôle. Le trouvère de profession n'abuse pas longtemps de l'hospitalité qu'il reçoit : la vielle sur le dos, l'épée au côté, au besoin la lance au poing, il suit les Croisés en Orient et d'aventureux capitaines en Flandres et en Italie : nous allons le voir chanter partout et partout aimer. Il prête volontiers son cœur, mais ne le donne jamais.

Le XIIe siècle fut celui de la poésie Anglo-Normande. En Normandie se trouvait alors un des foyers de l'agitation sociale : La France y luttait contre l'Angleterre. Le siècle suivant fut la grande ère historique de la Champagne : les Châtillon devenaient comtes de Touraine, de Chartres et de Blois ; les Dampierre héritaient du comté de Flandres. Les sires de Brienne allaient les uns conquérir la Sicile, les autres monter sur le trône de Jérusalem et sur celui de Constantinople : les Villehardouin se partageaient les débris de l'empire grec : Thibaut de Champagne ceignait la couronne de Navarre. On comprend l'influence que dut exercer sur l'imagination du peuple la splendeur de toutes ces fortunes guerrières. L'honneur éveilla les muses, et la Champagne eut ses jours de gloire poétique et militaire.

De toutes parts surgirent artistes et littérateurs. Cette fois nous ne parlerons que de nos chansonniers. — Nous ne voyons pas qu'ils aient formé de corporation. L'académie fondée par Thibaut est toujours à l'état de problème. Sans doute ce prince réunit autour de lui des hommes d'esprit et des musiciens : mais ils furent ses commensaux et non ses confrères. Il les admit à son intimité comme gens ayant son estime et son amitié : mais ce fut tout. Aussi nous allons voir nos trouvères adresser leurs œuvres anx juges du Puy d'Arras. Les villes de Troyes et de Provins ne sont jamais nommées dans leurs envois. Jamais ils ne se groupent autour d'un centre commun. Ils courent et chantent là où Bellone et l'amour les appellent.

Aux trouvères se joignirent les jongleurs, les musiciens qui les accompagnaient dans leurs chants ou qui disaient leurs

chansons. Ce mélange fut fatal aux ménestrels. Les baladins, les joueurs de vielle et de musette tinrent souvent conduite scandaleuse. Ils se firent chasser de la cour de Philippe Auguste, de celle de Simon II duc de Lorraine (1176-1207). Ils y revinrent cependant, et plus tard ils trouvèrent des protecteurs. Les jongleurs formèrent une confrérie à Troyes en 1295. En 1330 la corporation des ménétriers s'organisa dans Paris ; elle y eut son église et son hôpital. Les chanteurs de Sens se firent un grand renom. A Reims les trouvères et les artistes habitaient le quartier de l'église Saint-Pierre-le-Vieux. La rue, qu'ils affectionnaient, devint plus tard celle des ménétriers : trop peu nombreux pour organiser une association, ils se réunirent aux peintres sur bois et sur verre, aux brodeurs et aux sculpteurs. Ce corps d'artistes eut pour patron le Vidame du chapitre de Reims. Chaque année il devait lui faire hommage d'une selle de satin blanc, brodée d'or. A cette époque il n'y avait plus guère de poètes parmi eux : ils ne faisaient que répéter les chansons de leurs devanciers. Sans doute ils en avaient composé des volumes, qui ont péri. Toutes ses œuvres légères seraient perdues pour nous, si l'on n'en avait réuni l'élite dans des recueils destinés aux princes et aux nobles dames des XIII et XIVe siècles. En général, ils sont exécutés en l'honneur du roi de Navarre et de ses amis : mais ils concèdent place aux chansonniers de toutes les provinces, aux plus humbles comme aux plus fiers de leur race, pourvu qu'ils soient aimables. Nous ne décrirons pas celles de ces éditions calligraphiques, que nous avons pu consulter (1) ; elles contiennent presque toutes la musique des chansons dont elles ont sauvé le texte. Citons cependant les curieux manuscrits de Berne et du Vatican, le magnifique volume conservé à la bibliothèque nationale n° 184, peut-être écrit pour le roi de Navarre, le riche manuscrit 7222 dont une main barbare a déshonoré les feuillets en enlevant une partie des portraits et des armoiries qui les décoraient, l'intéressant volume n° 1980 qui provient de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, si riche de leçons primitives et de variantes notables. Nous avons le regret de ne pouvoir publier tout ce que nous offraient ces trésors.

(1) Voyez à la bibl. nat. les mits f. Cangé 65, 66 et 67. — F. Lavallière 59 et 81. — La copie du mit de Berne : Mouchet 8. — F. du supplément français 181, 184, 198. — F. St Germain 1989. — Ancien fond 7182, 7222, 7563 et 7615. — A la bibliothèque de l'arsenal le mit 120 et les copies des mits du Vatican contenant des chansons françaises.

Mais nous donnerons à chaque chansonnier champenois une page, un souvenir. — Il est des noms que nous laisserons de côté, comme ceux de Guyot de Provins et d'Hubert de Meaux : ils ont d'autres titres littéraires que de tendres couplets. — Il est encore quelques trouvères que nous aurions peut être pu comprendre dans notre publication, si nous n'avions été retenus par la crainte de nous emparer du bien d'autrui. Dès que nos recherches nous le permettront, nous les proclamerons enfants de la Champagne. Qu'on ne croie pas que les biographies, que nous allons esquisser, soient complètes, certaines dans leurs faits et dans leurs dates. Nous sommes loin d'avoir atteint cette précision si désirable, mais si difficile à réaliser. Nos chroniqueurs ne se sont guère occupés des faiseurs de chansons, et cela se conçoit de reste. Des trouvères sans blason, surtout, ils ne disent rien. Nous allons essayer de les venger de l'oubli de l'histoire. En présence des doutes qui nous assiégent, nous avons classé par ordre alphabétique les hommes, dont nous avons cru entrevoir la vie. En voici la suite :

ANGECOURT, Perrin d' : — Nous avons à rechercher l'histoire d'un de ces hommes, qui promenèrent de Paris en Flandre, de Champagne en Provence leur existence inquiète ; aussi le lieu de sa naissance n'est-il pas facile à indiquer. Plusieurs pays revendiquent l'honneur de lui avoir donné le jour. On en a fait un Auvergnat, né vers 1172. M. Arthur Dinaux l'admet parmi ses trouvères artésiens (1) sous prétexte que près d'Arras se trouve un lieu dit Hachecourt et que dans le manuscrit 1490 du Vatican, dont la copie se trouve à l'arsenal, notre poète serait nommé Perrin d'Hacecourt (2). Ces faits sont exacts : mais dans le même texte on lit aussi Perrin d'Aucicourt (3), d'Auchicourt (4), d'Authicourt (5), et même d'Angicourt (6). Qu'il y ait eu à Hachecourt un châtelain connu des trouvères, on ne peut le nier en présence de ces vers extraits du congé de Baude Fastoul d'Arras (7) :

Congié demanc par connissance
A un chevalier de vaillance,
Qui tient Hacecourt et Vimi (8).

---

(1) : Trouvères artésiens. 1. vol. in-8°. 1843, p. 359.

(2) Fol. 165. — (3) Fol. 94. r°. — (4) Fol. 169. r°. — (5) Fol. 165. r°. — (6) Fol. 63.

(7) Recueil de Barbazan. T. 1, p. 125.

(8) Il y a deux communes de Vimy, l'une située près d'Arras, l'autre près de Vervins.

Dex, qui m'a fait à sa semblance,
Estreint son cors à meschéance,
Assez miex que il n'ait fait mi!
Sire, n'a mie an et demi
Que tel gent m'estoit ami.
Ci ore truis poi d'acointance, etc.

Rien ne prouve que le chevalier, dont se plaint Baude Fastoul, soit Perrin d'Angecourt.

La tradition, dont La Croix du Maine (1) et Fauchet (2) ont été les premiers l'écho, le fait gentilhomme champenois. Le docte président a même étudié le nom de ce trouvère. Il prétend qu'il faut l'écrire d'Angecors, et le dit originaire de la commune d'Angecourt, sise à deux lieues de Sedan, c'est-à-dire, dans les Ardennes Champenoises. Tous les manuscrits que nous avons pu consulter le nomment Perrin d'Angecors, d'Angecourt ou d'Angicourt; celui du Vatican, si l'on s'en rapporte à sa copie, est le seul qui présente, à cet égard, des variantes : et quelques-unes d'entre elles sont sans importance.

Une des chansons de Perrin fut, il est vrai, couronnée par les juges du Puy d'Arras; il adressa des vers au duc de Brabant et au comte de Flandres. Mais remarquons qu'il envoyait aussi des couplets dans d'autres directions, par exemple à Metz, à Paris et en Provence. Guillaume de Dampierre, en épousant Marguerite, comtesse de Flandres, dut amener à sa suite une foule de gentilshommes champenois, de trouvères toujours avides d'aventures. Or, le comte de Flandres, auquel Perrin s'adresse, est Guy de Dampierre, fils aîné de Guillaume. Les présomptions réunies pour faire de Perrin un poète de l'Artois ne peuvent donc renverser une tradition jusqu'ici respectée, et encore debout dans les Ardennes (3). La commune d'Angecourt ne s'est-elle pas quelquefois, nommée Angicourt et même Ancecourt? N'a-t-elle pas donné son nom à une famille à laquelle notre poète appartint peut-être et dont on rencontre encore les traces dans le XVIe siècle. Nous trouvons un Chanoine de Senlis, diocèse de Reims, nommé Jehan d'Angicourt; il vivait vers l'an 1300 (4). Louis d'Ancecourt ou d'Angecourt était sous Louis XII lieutenant général au bailliage de Chaumont en Bassigny. Sa fille Guillemette

---

(1) T. 2, p. 249, édition de 1772.
(2) Œuvres de Fauchet. Paris 1610. ch. 19.
(3) Voyez Biographie Ardennaise. Tom. 1er.
(4) Gallia-Christiana. Diocèse de Reims, p. 1179.

épousait en 1512 Pierre le Genevois, Baron de Blaigny, champenois comme elle. — Anne-Françoise d'Angicourt ou d'Angecourt s'unit à Jean de Choiseul, baron d'Aigremont.

Nous ne discuterons pas une anecdote racontée par l'éditeur des œuvres de Clotilde de Surville. Il prétend avoir composé sa pièce de vers intitulée *l'ombre de Clotilde*, *aux femmes poètes*, d'après les manuscrits de son aieule. Si on l'en croit, Pierre de Dreux, duc de Bretagne, dit Mauclerc, Burniaus de Tours et Perrin d'Angecourt, qu'il nomme d'Angicourt, auraient défié dans un tournois littéraire la célèbre Barbe de Verrue. Vaincus par elle, ils auraient été couverts de confusion. Perrin d'Angecourt a pu, sans doute, trouver son maître : nous ne discuterons pas sa biographie avec une œuvre spirituelle mais fantastique (1). Perrin ne craignait pas les luttes poétiques; souvent il osa concourir avec les plus brillants poètes de l'Artois, et parfois il obtint la palme.

Le nombre de ses chansons est incertain; Fauchet en compte 27, Laborde 26, le manuscrit de l'Arsenal 24, celui de La Vallière 23, quelques-unes d'entre elles sont réclamées par plusieurs auteurs : Ainsi nous en retrouverons une dans les œuvres du roi de Navarre :

Perrin devait avoir l'estime et l'affection de ses confrères, si nous en jugeons par les jeux-partis, dans lesquels il est pris pour arbitre. Il avait fait ses preuves en amour, en honneur et en poésie : aussi Jehan Bretel, Jehan de Grievillier, Lambert Ferri, Audefroi le Bastard et Gadifer, tous poètes du Nord, remettent à sa décision la solution des questions amoureuses les plus délicates (2). Sa liaison avec les rimeurs artésiens date de l'époque où il adressait des chansons à Guy de Dampierre, comte de Flandres. Ce prince prit ce titre à la mort de sa mère, en 1275; mais il est probable qu'on le lui donna dès 1247, quand Saint Louis partagea les domaines de Marguerite, entre les enfants qu'elle avait eu de Bouchard d'Avesnes, son premier mari, et de Guillaume de Dampierre, son second époux. Voici la fin d'une chansonnette amoureuse, que Guy reçut de Perrin.

Cancon, à Guy le conte de Flandres di (3)

---

(1) Voy. les œuvres de Clotilde de Surville. Édition de Charles Nodier : Paris, 1827. fol. 212.

(2) V. m[ss] du Vatican, n° 1522, fol. 152, 155, 159, 163, 165, — id. n° 1490 : fol. 152, 154, 161, 165. Copie conservée à la bibliothèque de l'Arsenal.

(3) M[ss] du Vatican n° 1490, fol. 94.



Qu'amours netie et escure
Li cuer, qu'ele a bien saisi :
Vaillant le fait et hardi
Et de courtoisie apresure.
Bien, sans li, n'est fors painture.

Une autre chanson de Perrin se termine ainsi : (1)

Va sans délai, chanson, et sans demorée
Droit en Braibant : car voée
Es au Duc ; là te donrai.
Mieuz emploier ne te sai.

On voit ici l'hommage d'un poète à un noble seigneur. Le style n'y a rien de familier, comme dans l'envoi fait à Guy de Dampierre. Avec le jeune prince son compatriote, Perrin se sent plus à l'aise ; il lui parle d'amour et paraît connaître ses pensées intimes. Le duc de Brabant, auteur lui-même de jolies chansons, méritait l'affection des poètes par sa noble générosité et son esprit aimable et distingué.

Perrin aurait-il aussi habité la Lorraine ? On peut le croire en lisant les vers suivants :

Tout droit à Mèz par amors
T'en vai, chanson, sans targier :
Di la belle que l'amor
Me fait d'amer efforcier. (2)

Ce tendre souvenir ne peut nous fournir aucune date. Les trouvères n'aimaient-ils pas jusqu'à leur dernière heure ? Une autre chanson, dont voici la fin, nous apprend que Perrin avait peut-être visité Paris et qu'il y avait un ami nommé Philippe (3).

A Paris va, chanson jolie,
Sans fère point d'arestement.
Philippe, chançon, di et prie
Qu'il te chante envoisiement.
Et s'onques ama loiaument,
Pour Dieu qu'il ne recroie mie :
Mez toz jors aim, que que l'en die :
Car amors fet valoir sa gent.

---

(1) Mit du fonds Cangé, n° 66, p. 103-67, fol. 110.

(2) Mit de Berne, 2e partie. fol. 58, copie de Mouchet, n° 8. Elle commence ainsi : mais, ne avril, ne printemps.

(3) Mit Cangé 67, p. 105.—Même manuscrit, p. 107, on trouve une chanson de Perrin adressée à Mignot.

Cette idée est un des thèmes favoris de notre auteur. S'il habita Paris, suivant l'usage de nos chansonniers il dut y donner son cœur. On a prétendu que ses chansons étaient adressées à une galante parisienne (1) ; cela se peut : mais rien ne le prouve. Les vers que nous venons de citer établissent qu'il composait aussi parfois ses poésies pour une belle dame de Metz. On va voir qu'il eut des amours en Provence.Des gens graves ont cru devoir l'accuser d'inconstance. C'est un procès, qui peut se faire à tous les trouvères, sans excepter le roi de Navarre, ce prétendu modèle de l'amour malheureux et fidèle.

Parmi les protecteurs de Perrin, il faut compter les sires de Cresson-Essart. Cette famille, éteinte dans le 14e siècle, avait sa terre près de Clermont (Oise) et de Beauvais. On la nommait aussi Cressonsart. C'est peut-être la commune de Cressonsacq, près de Saint-Just. — Nous devons avouer que non loin de ce village se rencontre celui d'Angicourt. Or notre auteur était quelquefois nommé Perrin d'Angicourt. Quand il quitta la Provence, il parle de revenir non pas en Champagne mais en France. Voilà certes de quoi sinon détruire, au moins ébranler la tradition que nous avons défendue. Mais si notre auteur dans les manuscrits que nous avons compulsés s'appelle Perrin d'Angicourt, c'est une exception : son nom s'écrit généralement d'Angecors ou d'Angecourt. D'ailleurs, ce poète qui voyagea de Paris en Flandres, de Flandres en Provence n'a-t-il pu résider chez les sires de Cresson-Essart? Cette famille jeta dans les XIIe et XIIIe siècles un assez grand éclat. Dans le tournoi des dames chanté par Hugues d'Oisy, mort en 1189, on voit figurer Agnès de Cresson-Essart. Hersent de Cresson-Essart vivait en 1173. Dreux, 2e du nom de Cresson-Essart, eut un fils nommé Robert, appellé au siége épiscopal de Senlis et a celui de Beauvais en 1236, et qui mourut en 1249 (2). — Thibaut Ier, son frère, fut sire de Cresson-Essart de 1202 à 1231. Thibaut II, son successeur, mourut en 1254, et Thibaut III vivait encore en 1286. C'est parmi eux qu'il faut chercher le protecteur de notre poète.

Des patrons de Perrin, le plus élevé fut Charles de France, frère de saint Louis, comte d'Anjou. Ce prince reçut ce titre en 1246 et le garda jusqu'en 1285, date de sa mort. En 1245

---

(1) Biographie ardennaise. — Delongchamps, tableau historique, tom. 6e, p. 286.

(2) Gallia christiana : diocèse de Reims, p. 731, 745. — Hist. généalogique de pairs de France. D. Anselme. T. 2. p. 264.

il était devenu comte de Provence en épousant Béatrix, fille et héritière de Raimond Bérenger. Parti pour la croisade de 1248, il fut fait prisonnier avec saint Louis. De retour en France, vers 1253, il alla secourir Marguerite de Flandres contre Jean d'Avesnes (1). Ses grandes qualités le firent apprécier des trouvères du Nord. Aussi le nomment-ils souvent dans leurs chansons. L'intervention de saint Louis mit fin aux troubles de Flandres et Charles revint en Provence. Perrin d'Angecourt le suivit dans le midi. Mais il regagna bientôt nos contrées. L'amour peut-être, et plus certainement la malveillance dont il fut l'objet, accélérèrent sa retraite. La faveur de la cour lui fit des ennemis. Peut-être le comte d'Anjou les crut-il trop facilement : sa froideur blessa la susceptibilité de Perrin. C'est du moins ce que l'on peut conclure de ces vers :

Chançon, va-t-en sans retraire,
Ne sejorne ici,
A la sage débonnaire.
De par moi li di
Que tuit mi chant sont por li.
Lors sans arestance
Au Comte d'Anjou t'avance :
Di li que tous jors
Hée jangleors :
Je li charge en pénitence (3).

Ce reproche est le seul que l'auteur élève contre le comte d'Anjou. Leurs relations furent longtemps cordiales et familières. Les propos galants, dont il entretient souvent le prince, laissent supposer qu'il avait reçu les confidences de sa jeunesse. Le comte d'Anjou habita la Flandres de 1253 à 1256 (3). C'est donc à cette époque que notre poète florissait. Il a dû naître dans les dernières années du règne de Philippe Auguste. Comme tous les trouvères de son siècle, il chanta l'amour et le printemps ; ses poésies ont un caractère doux et parfois triste. Ses plaintes sont toujours tendres et respectueuses. Nous avons choisi dans ses œuvres les pièces, qui offrent entre elles le plus de variété : En première ligne nous placerons la chanson couronnée à Arras.

---

(1) V. notre notice sur Dampierre, Jehan de.

(2) Manuscrit de l'arsenal, 120. fol. 144. — Premier vers : Quant le biaus estés repaire.

(3) Voir aussi un jeu partie de Perrin d'Angecourt adressé au comte d'Anjou: m[ss] du fonds Lavallière, n° 59.

Nous y joignons une pastorelle d'une tournure assez leste, un dialogue entre l'Amour et Perrin, un jeu-parti qu'il engage avec l'artésien Jehan Bretel, et qu'il soumet au jugement du comte d'Anjou, et quelques couplets composés les uns à son retour dans le nord, et les autres en l'honneur du sire de Cresson-Essart. Les chansons laissées de côté se trouvent dans les manuscrits de la bibl. nat. conservés sous les nos 7613 - 65, 66, 67. Fonds Cangé 59, 189. Fonds Lavallière 1989. Fonds St Germain. — 8e collection. — Mouchet. Sans doute Perrin d'Angecourt n'est pas un poète du premier ordre. Mais sa poésie facile et nette en fera toujours un auteur aimable. Il résuma son histoire dans ses deux vers :

Onques ne fui sans amour
En toute ma vie.

AUBOUIN, de Sézanne. — Nous avons peu de choses à dire de ce trouvère : encore sommes-nous obligé de détruire la courte biographie que lui consacre La Ravallière. Il nous le montre écrivant des chansons à la prière de Blanche de Navarre, comtesse de Champagne et de Brie, et il s'appuio sur le premier couplet d'une chanson dont voici le début :

Bien quidai tote ma vie
Joie et chançons oblier;
Mais la comtesse de Brie,
Qui comans, je n'os véer,
M'a comandé a chanter, etc.

Trois auteurs, Guiot de Dijon, Pierre de Belmarcais, et Gasse Brulé disputent à Aubouin cette chanson. Le manuscrit de Berne, qui la donne dans un état beaucoup plus complet que les autres textes, l'attribue à Gasse.— La Ravallière fait ensuite de notre auteur un ami du roi de Navarre ; et, pour le prouver, il cite une chanson de ce prince adressée à Auberon. Ce nom lui paraît une altération d'Auboin. Il nous semble bien plus naturel de le faire dériver d'Aubery ou d'Alberic. — Jusqu'à présent on a fait d'Aubouin un chansonnier irréligieux. Cette facheuse réputation a sa source dans un couplet publié par Fauchet et Laborde. Nous avons eu quelque peine à rencontrer la chanson, qui le renferme. Elle fut souvent altérée : les vers en questions ne s'y trouvent pas toujours. On les lit dans le manuscrit du fonds Cangé no 67. Or il les donne à Gonthier de Songnies. En lisant la pièce complète on s'aperçoit que, selon toute probabilité, son véritable auteur est encore Gasse Brulé.

La pastorelle, que La Ravallière croit écrite par Aubouin, est réclamée par Guyot de Dijon et Jean Bodel (1). Il en est de même

(1) Laborde t. 2, p. 516.

d'une chanson, insignifiante d'ailleurs, à laquelle prétend Pierre de Molins (1). Les titres littéraires et incontestés du poète de Sézanne se réduisent à deux ou trois chansons. Elles nous révèlent très peu de chose sur sa vie. Il envoie l'une d'elles à un seigneur qu'il nomme son maitre. On en peut conclure qu'il était officier d'une noble maison. Dans une autre, il parle de son absence, mais sans indiquer dans quelle province il a porté ses pas. La pastorelle qu'on lui attribue, nous le montre en Flandre dans une armée française, qui a passé la rivière de Lys. Ce détail nous reporte à l'année 1214, alors que Philippe Auguste défit le comte de Flandres dans la célèbre journée de Bouvines. Notons que la bergère, à laquelle l'auteur conte fleurette, tourne les Français en ridicule et prédit leur défaite. Ne doit-on pas voir dans cette pièce l'œuvre d'un Brabançon. Cependant comme elle n'est pas sans intérêt, nous la publierons.Les chansons incontestées d'Aubouin ne contiennent que des plaintes amoureuses. L'une d'elles est pleine de dépit : à la fin l'auteur laisse échapper cet aveu naïf : (2).

A mon maistre t'en va, chançon.
Di li, fais cest message :
Que mençonges et vérités
M'ont fait amor dire assez.

Son nom nous révèle son origine : se rattachait-il à la famille de Sézanne, souvent citée dans les chartes champenoises au XIIIe siècle, c'est ce que nous ignorons.

BAR, HENRY II comte de. — Renaut I, comte de Bar, épousa Agnès de Champagne; de ce mariage naquirent deux fils, l'un nommé Henry 1er du nom, mourut en 1191. On lui fait honneur d'une chanson, qui appartient à son petit neveu Thibaut II. (V. l'article suivant). Ce prince, que Guyot de Provins cite parmi les barons de Champagne, dans la satyre qu'il nomme sa bible (3), n'eut pas d'enfants : on ne sait même pas s'il fut marié (4). — Thibaut 1er, son frère, lui succéda; il recueillit dans l'héritage de sa mère les terres qu'elle avait apportées en dot : aussi le surnomma-t-on Thibaut de Brie (5).

---

(1) Laborde, t. 2, p. 512.
(2) M. Suppl. franc. 469: p. 498.
(3) V. Édition de Méon. t. 2. page 325.
(4) Histoire de la maison de Bar ; André Duchesne.
(5) V. La chronique d'Alberic.

Il mourut en 1214, après s'être uni à Ysabeau de Bar-sur-Seine, d'une noble famille de Champagne. Son fils Henry, IIe du nom, lui succéda. Ses grâces naturelles, son esprit, ses talents, sa bravoure lui assurèrent bientôt une place brillante parmi les princes de son siècle. A la tête des milices lorraines et champenoises, il se couvrit de gloire à la bataille de Bouvines. depuis, il fit la guerre au duc de Lorraine en 1218, et un peu après au comte de Mâcon. Prisonnier de ce seigneur en 1225, délivré l'année suivante, il ne tarda pas à se faire de nouveaux ennemis. Thibaut, le roi de Navarre, son suzerain, et Mathieu duc de Lorraine, se liguèrent contre lui. Le comte de Bar soutint bravement leurs attaques. En 1234 la paix fut conclue. Henri, en 1237, fit le voyage de Rome, prit la croix, et s'embarqua pour la Terre sainte en 1239. Mais il périt sous les murs de Gaza. Si l'on en croit l'auteur de la chronique de Sainte Magloire, champenois, suivant toute apparence, il serait mort dans les fers. Voici le passage, qui le concerne :

L'an mil deux cens et trente et huit,
Si com je pens et com je cuit,
Fu la grande alé des barons,
Dont encore est le renons.
Li quens de Bar ne revint pas :
Qu'il y fut pris, ce n'est pas gas (1).

Protecteur des trouvères, il reçut des preuves de leur reconnaissance dans les envois de leur galantes chansons. Gauthier-d'Espinoy (2) ne l'appelait que son bon seigneur de Bar (3). Un poète, dont les copistes n'ont pas dit le nom, termine ainsi l'une des pices qu'il lui adresse.

Monseignor de Bar, qui pris et valor
Maintient chascun jor,
Doine Dex joine et honor (4).

Henry de Bar était poète lui-même. On lui attribue trois chansons, sur lesquelles ses droits sont loin d'être établis. L'une d'elles appartient à son fils Thibault, dont nous allons parler. La seconde est un jeu-parti entre Chardon et Jehan d'Archies : au

---

(1) Recueil de Barbazan. Édition de Méon, t. 2. p. 227.

[2] V. Plus loin l'article qui le concerne.

[3] Mit du fonds Cangé, 65. fol. 118. ro. — Mit de Berne, fol. 107. ro.

[4] Mit Fonds Cangé, 67. fol. 88. ro.

dernier couplet ils prennent Henri de Bar pour arbitre de leurs débats. Si la troisième chanson, attribuée à Henri de Bar, n'est pas de lui, elle le concerne. Elle est relative aux événements, qui signalèrent la jeunesse de Saint Louis. Aussi la réservons-nous pour notre édition des chansons du roi de Navarre; ses vers mordants demanderaient de longs commentaires. Nous les donnerons alors plus complétement que nous ne pourrions le faire ici. Si le comte de Bar en est l'auteur, on pourra le classer parmi les poètes satyriques du XIII[e] siècle.

BAR, THIBAUT II, comte de : — La famille de Bar se rattachait sans cesse à la Champagne par ses alliances ; le comte Henry II avait épousé Philippe de Dreux, Dame de Tocy en Brie. Thibaut II, leur fils, s'unit à Jeanne de Dampierre, fille de Guillaume de Dampierre et de Marguerite, comtesse de Flandres. Fidèle aux traditions de sa famille, il protégea les trouvères et les imita. Il nous reste une de ses chansons, dont jusqu'à ce jour on a fait honneur à Henri I[er], son grand oncle. Si on eut comparé les différents manuscrits qui la contiennent, on eut facilement évité l'erreur dans laquelle on est tombé. Thibaut II, par suite de son mariage, prit nécessairement part aux querelles, qui divisèrent la Flandre de 1247 à 1256. Marguerite, sa belle-mère, avait eu des enfants de Bouchard d'Avesnes, son premier mari. Saint Louis, choisi comme arbitre, ordonna qu'après la mort de leur mère Jehan d'Avesnes aurait le Haynault, et Guy de Dampierre la Flandre. Jean se révolta contre un partage qui lui semblait inique. La noblesse de Flandres et de Champagne accourut sous les drapeaux de Guy de Dampierre. En 1253 les deux armées se rencontrèrent en Hollande près de Vacheren ; et là eut lieu cette grande bataille, que plus d'un poète du Nord a chantée. Guy fut vaincu et fait prisonnier. Le frère de sa femme, Thibaut de Bar, qui avait pris fait et cause pour son beau-frère, eut le même sort. C'est à cette occasion qu'il composa la complainte, que nous publions. Il y implore l'assistance de sa belle-mère, de son beau-frère le marquis d'Arlons, celle de tous ses amis, pour obtenir sa liberté. Ce prince guerrier, et souvent malheureux, fut encore captif, en 1272, dans une guerre qu'il avait entreprise contre l'évêque de Metz. Il fut délivré l'année suivante et mourut en 1287, après s'être, en plusieurs circonstances, reconnu vassal des comtes de Champagne. Jeanne de Tocy, qu'il avait

(1) V. ci-après notre article sur Jean de Dampierre.

épousée en secondes noces, mourut en 1317 après avoir comblé de bienfaits les églises et les couvents de Champagne et du Barrois. On admirait à St-Nicaise de Reims un magnifique vitrail, où elle était représentée avec son mari et ses enfants. L'artiste y avait placé leurs armes et leurs noms écrits en lettres d'or. Le manuscrit 7,222 de la bibl. nationale, en tête de la chanson dont il s'agit, offre une vignette où l'on voit Thibaut II, coiffé d'un casque d'or, vêtu d'une armure de fer et d'une robe rose. Son cheval blanc est couvert d'une housse armoriée : son écu porte d'azur a deux bars d'or adossés, semé de croix d'or recroisetées au pied long. Dans une note spéciale nous reviendrons sur les faits, auxquels la chanson de Thibault fait allusion : nos explications seraient ici prématurées.

BELLE, de Reims : — Cette fois il s'agit d'une Rémoise. Son nom nous dit assez qu'elle fut jolie. Nous ne savons si les muses l'inspirèrent : mais elle faisait valoir les chansons de ses contemporains en les chantant avec goût. Elle s'accompagnait avec la vielle : aussi fut-elle surnommée la viellarde. Elle florissait encore à Reims en 1301 (1) Un nom et une date, voilà tout ce qui nous reste d'elle. Nous laissons à l'imagination du lecteur le soin d'achever la biographie de celle qui fut artiste et belle.

BLAZON, Thibaut de : — Si nous donnons place à ce poète dans notre recueil, ce n'est pas qu'il soit Champenois : mais ses relations avec le Roi de Navarre nous permettent de croire qu'il fit partie de sa maison. Sa famille établie dans le Poitou dès le XIe siècle, paraît avoir eu pour chef Thibaut de Blazon, vivant vers 1040 (2). Maurice de Blazon fut évêque de Poitiers de 1198 à 1213. Son neveu, Thibaut notre chansonnier, seigneur de Blazon et de Mirebeau servit sous Philippe Auguste : il porta quelquefois la bannière royale et fut chargé de plusieurs missions diplomatiques En 1214, il fut un de ceux qui jurèrent la trève conclue entre la France et l'Angleterre. Le dernier de son nom il mourut vers 1229. A cette époque Valencia, sa veuve, promettait sur les saints évangiles d'être fidèle au Roi et de ne pas se remarier à un ennemi de la couronne. Les terres de Blazon et de

(1) Arch. de la ville de Reims. Liv. de la taille.
(2) Gallia christiana : évêché d'Angers, p. 125.

Mirebeau passèrent à Robert de Beaumetz, neveu de Thibaut (1).

Son œuvre est assez riche : elle compte de 8 à 10 chansons et peut-être davantage. Il en est une sans nom d'auteur, qu'on peut lui attribuer à la lecture des deux premiers vers que voici :

L'autrier me chevauchoie
De Blazon à Mirebel (2).

Les manuscrits, qui contiennent ses chansons, lui donnent le titre de Messire (3). Les mémoires de l'académie des inscriptions, vol. 24. p.679, le nomment Thibaut de Blisson. En champagne près Mouzon se trouve une commune de Blizon, dont le nom s'écrivit Blisson, Blesson, et même Bulson. Elle parait l'avoir prêté à une famille, pour laquelle l'église de Reims disait des messes annuelles (4). Nous ne profiterons pas de cette donnée pour chercher à faire un Champenois d'un homme, qui n'est pas sans mérite littéraire. Son œuvre se trouve dans les manuscrits 65, 66, 67, fonds Cangé — Fonds St-Germain 1989 — Fonds La Vallière 59 — No 7222, 184 — Fonds Mouchet n° 8. — Thibaut de Blazon, comme tant d'autres, célébra ses liaisons amoureuses et le retour des beaux jours. Nous publions deux de ses pastourelles, où, contre l'usage, narrateur n'obtient pas ce qu'il désire.

BRIENNE, Jean de : — Avant d'esquisser la vie de ce royal trouvère, il faut établir ses droits aux poésies que nous lui attribuons. Les manuscrits, qui les conservent, les donnent à Jehan de Braine ou au quens de Braine. Nous pensons avec M. Paulin Paris, qu'il y a ici faute de copiste et que l'on a confondu deux princes presque contemporains. Le fief de Brienne, situé près de Troyes, se nommait en latin *Castellum Brenæ.* Les vieilles chroniques, les chartes des XIIe, XIIIe et XIVe siècles donnent à son possesseur le titre de : *Comes Brenensis.* Camusat, dans ses recherches sur le diocèse de Troyes, reproduit cette dénomination. Les annales, redigées en français, la traduisent en disant Braine ou Brene au lieu de Brienne. Jehan de Brienne y est toujours nommé le comte de Braines. — Cependant, Robert de France, comte de Dreux et quatrième fils de Louis le Gros, avait épousé en troisièmes noces Agnès, fille de Milon de Brienne, comte

---

(1) V. Menage, histoire de la maison de Sablé. — A. Duchesne : Preuves de l'histoire de la maison de Montmorency, p. 598.

(2) Mts 1989, fol. 117.

(3) V. le manuscrit 184, fol. 107.

(4) Missa pro Johaune de Blessono. XII Juillet. Varin, arch. adm. de la ville de Reims. 2e partie. 1er vol. p. 118.

de Bar-sur-Aube. Sa dot contenait le comté de Braine dans le Soissonnais Robert, 2e du nom, leur fils, mort en 1218, laissa plusieurs fils. Le troisième, Jean, fut comte de Mâcon et de Vienne en dauphiné. Il mourut à la croisade de 1239. On le nommait Jean de Braine : mais il ne fut jamais comte de Braine. — Son frère aîné, Robert, 3e du nom, eut pour fils aîné Jean, 1er du nom, comte de Dreux et seigneur de Braine et de St-Valery. Ce prince, majeur en 1240, prit part à la croisade de 1247 et mourut dans l'île de Chypre en 1248. Nos historiens, notamment Joinville, le nomment le comte Jehan de Dreux. Dans les chartes émanées de lui, et rapportées par Duchesne, à la suite de son histoire, on voit Jehan, prendre le titre de : *Comes Drocarum, dominus Brœnœ*, ou de quens de Dreux, sire de St-Valery et de Braine. G. de Nangis le nomme *Comes Drocensis*. Guillaume Guiart l'appelle comte de Dreues. On voyait dans l'église de Saint-Yved de Braine le tombeau de Marie de Bourbon, femme de ce prince ; il était décoré de petites statues de bronze représentant les membres de sa famille. Celle de Jean s'y trouvait : au-dessous étaient écrits en lettres d'or ces mots : le comte Jean de Dreus, mari de madame de Dreus. Le sceau des princes de cette famille ne rappelle pas leur titre de comte de Braine. Jehan eut deux fils : le second fut templier, il s'appelait Jehan de Dreux. L'aîné, Robert, IVe du nom, mourut en 1282 et son fils, Jean II, lui succéda. L'histoire le nomme le comte de Dreux. Comme on le voit, ces princes préférèrent le titre, qu'avait porté le chef de leur race, au nom d'une seigneurie qui ne constituait pas leur apanage. Il n'en était pas de même des seigneurs de Brienne : le comté de ce nom était leur patrimoine féodal, depuis l'avènement de Hugues Capet. Erard, 2e du nom, comte de Brienne, mort vers 1187, protégea les trouvères : aussi nos recueils de chansons en renferment-ils plus d'une, dont on lui fait hommage. Il y est nommé Erart de Braine. Le manuscrit, no 1989, est le seul qui porte Brienne au lieu de Braine (1).

Erard eut de sa femme Agnès de Montbelliard, un fils nommé Jehan, c'est celui dont nous plaidons la cause littéraire. Sans doute dans sa jeunesse il adopta la morale facile prêchée par les ménestrels et l'un d'eux put lui dire :

Cançons, va-t'en maintenant
A Jehans de Braine, et di
Qu'il a molt le cuer joiant
De ce dont n'a pas le cri,
Qu'il va ces dames gillant ;

(1) V. ci après, notre article sur Gauthier d'Espinoy.

Et je suis en lor merci.
Aussi sont tout vrai amant;
Car d'eles naist seignorie (1).

Las de tromper les châtelaines et les fillettes qui voulaient bien croire à ses serments, il partit pour la croisade. Sa bravoure, son mérite attirèrent bientôt sur lui l'attention publique. Les barons de Judée lui offrirent le trône et la main de Marie de Montferrat, veuve d'Amaury, leur dernier monarque; et en 1209 le comte de Brienne fut couronné roi de Jérusalem. Quatorze ans plus tard il maria sa fille Isabelle à l'empereur Frédéric II, et lui céda tous ses droits sur l'héritage de Godefroy de Bouillon. Vers 1229 les seigneurs français l'appelèrent à Constantinople, et lui confièrent la régence de l'empire d'Orient pendant la minorité de Baudouin de Courtenay. A cette occasion ils lui conférèrent le titre d'empereur et le couronnèrent en 1233. Sa mort, survenue en 1237, mit fin à un règne aussi agité que glorieux. En 1222 Jean s'était uni en secondes noces à Bérengère de Castille; l'aîné de leurs enfants, Alphonse, comte d'Eu du chef de sa femme, grand chambrier de France, mourut à Tunis le 25 août 1270, le même jour que saint Louis. Ses descendants vouèrent leur vie au service de la France. Jean de Brienne fut tué à la bataille de Courtray en 1302. Raoul son fils, Ier du nom, tint l'épée de connétable jusqu'en 1344. Raoul, IIe du nom, aussi connétable, fut fait prisonnier à la fatale bataille de Crécy. Certes il est glorieux pour la Champagne de compter parmi ses enfants et ses poètes le chef de cette race héroïque.

Nous devions indiquer l'histoire de Jean de Brienne avant de continuer à discuter ses droits, non pas à des couronnes princières, mais à trois chansons. Le manuscrit 7222 les renferme toutes: elles étaient précédées du portrait de leur auteur. Sans doute son écu était armorié. Mais par malheur cette intéressante vignette a été déchirée: cette perte nous enlève la solution d'un problème, qui se serait évanoui devant un blason bien connu. Le titre de ces chansons porte: Le quens de Braine: mais le volume en question est précédé d'une table. Or elle place les pièces de vers en litige, sous ce titre: Li rois Jehans. — Laborde (2) s'imagine que le débat de propriété doit s'élever entre le comte de Dreux et Jean de Valois, roi de France.

(1) Manuscrit de la bibl. nat. suppl. fanc. nº 469, p. 1289.
(2) Essais sur la musique. T. 2, p. 175.

Cette opinion ne mérite pas l'honneur d'être discutée : il suffit de constater que la table est écrite incontestablement dans le XIIIe siècle. Les doutes cessent quand on se reporte aux chroniques, qui rapportent les événements de cette glorieuse époque : le comte de Brienne y est toujours appelé le roi Jehans. Philippe Mouske ne le nomme pas autrement, et le désigne ainsi, non pas une fois, mais sans variante et souvent dans la période de ses annales, comprise entre 1229 et 1239.

Qu'on n'aille pas croire que Jean de Brienne, après avoir repoussé les prétentions de Jehan de Dreux, va entrer en possession paisible de ses trois chansons. Le roi de Navarre lui en prend une; et nous la lui laissons. Nous publions les deux autres, quoique la plus importante des deux soit réclamée par un poète de Saint-Quentin. La table du manuscrit, no 7222, parait écrite après le volume. Ne peut-on pas en conclure que les chansons dont s'agit furent écrites par Jean alors qu'il était jeune, galant et joyeux, alors qu'il aimait à courir les aventures amoureuses, et qu'il était simplement Jean de Brienne. Plus tard il ne chantait plus ; il était roi. On recueillait, on cataloguait ses œuvres : mais il dut regretter parfois sa couronne de comte, ses beaux jours et sa gaîté.

CHAMPAGNE, GUILLAUME de, sr de Çhamplitte, dit le Champenois :— Hugues, l'un des fils du Comte de Champagne, Thibaut II, épousa Isabeau de Bourgogne, qui lui donnait en mariage la terre de Champlitte. Il déshérita son fils Eudes, qu'il croyait illégitime : aussi ce jeune prince devint l'allié de Louis le Jeune contre le Comte de Champagne et de Brie (1). Le peuple l'appelait le Champenois. Son fils, Eudes II, sr de Champlitte, n'eut garde de renoncer à ce surnom, qui, en dépit de son aïeul, rappelait son illustre origine. Il prit la croix, se trouvait à la prise de Constantinople, et mourut en 1204 (2). Son fils, Guillaume, dit le Champenois de Champlitte, l'avait suivi en Orient. Il travailla comme lui à asseoir le Comte de Flandres sur le trône impérial. A la tête d'un corps d'aventuriers et des bandes du marquis de Montferrat, il s'empara de l'Achaïe et de la Morée ; mais il ne sut pas rester dans la contrée dont il s'était fait prince. Il gagna l'Italie, porta la guerre dans la Pouille, et mourut vers 1210 ;

---

(1) V. Chronique de l'abbé Robert, et celle d'Albéric sous l'an 1128.

(2) V. Chronique d'Albéric en 1202. — Histoire de Villehardouin, éditée par Ducange, p. 18, 45, 52, 57, 91, 168.

il laissait à son fils, Eudes III, son fief de Champlitte. C'est à Guillaume que nous donnerons la leste chanson, dont La Ravallière n'aurait pas dû faire honneur au roi de Navarre. Le Champenois s'y désigne par son surnom populaire. Elle convient à son caractère envahisseur, volage et sans doute indiscret. Il portait de gueule, au lion d'or, couronné de même.

CHAMPAGNE, MARGUERITE DE. — Le manuscrit de Berne renferme deux chansons données à une duchesse de Lorraine. Simon .II, duc de Lorraine en 1176, mourut en 1203. On ne sait s'il épousa Agnès de Namur ou Ide de Mâcon. Si la princesse, à laquelle il s'unit, avait brillé par son esprit, on ne serait pas incertain sur son nom. Simon eut pour successeur son frère Ferry 1er. Celui-ci avait épousé Ludomille de Pologne, qui probablement savait mieux parler l'idiome des Slaves qu'écrire en français. Ferry leur fils, duc en 1208, fut l'époux d'Agnès, fille du comte de Bar Thibaut Ier, et petite-fille d'Agnès de Champagne, femme de Renaud II, comte de Bar. Cette princesse, veuve depuis 1214, mourut en 1226, après avoir comblé de bienfaits les abbayes de Lorraine. Sa dévotion est-elle inconciliable avec la galanterie? Agnès devait manier la langue française avec facilité. Son frère Henri II, comte de Bar, faisait des couplets. Nous pourrions nous en tenir à ces présomptions, si l'histoire de Lorraine ne nous jetait pas dans d'autres conjectures.

Le fils de Ferry II et d'Agnès, Thibaut Ier, duc de Lorraine après son père, avait épousé, dès 1206, Gertrude, fille d'Albert comte d'Hasbourg et de Metz. Empoisonné par une de ses maîtresses, il mourut en 1220. Sa veuve épousa Thibaut de Champagne, surnommé le Chansonnier. Ses goûts littéraires n'auraient-ils pas déterminé cette alliance? Il est vrai qu'elle apportait avec elle les comtés d'Hasbourg et de Metz : une pareille dot suffit pour expliquer une alliance, qui du reste ne fut pas de longue durée Elle fut brisée sous prétexte de parenté à un dégré prohibé. Gertrude épousa en troisièmes noces Frédéric, comte de Linanges, et mourut en 1225, un an avant Agnès de Bar, comme elle duchesse douairière de Lorraine (1).

Thibaut Ier n'avait pas eu d'enfants. Son frère Mathieu II, son successeur, mourut en 1250. Ferry III, fils de ce prince et de Catherine de Limbourg, princesse allemande, avait été vers 1249 fiancé à Marguerite, fille du roi de Navarre. Ce mariage, ratifié en 1255, fut seulement alors solennellement célébré. Nous

---

(1) Burkens : Trophées du Brabant. Preuves, pages 234 et 235.

ne chercherons pas plus loin la duchesse de Lorraine qui fit de jolis vers ; de toutes les suppositions la plus naturelle n'est-elle pas celle, qui la fait fille du roi chansonnier ? son trésor littéraire est léger : il se compose de deux chansons. Dans l'une elle raconte les plaintes d'une jeune femme, dont le mari est jaloux. Cette pièce, il faut en convenir, est leste. Mais Marguerite ne se met pas en scène : elle reproduit seulement une conversation intime, à laquelle elle vient d'assister par hasard. Sa seconde chanson est beaucoup plus intéressante ; c'est une complainte d'amour : une jeune dame pleure l'ami qu'elle vient de voir périr. Elle n'a plus le courage de chanter, comme elle le faisait. La Duchesse parle-t-elle en son nom ? C'est ce que le lecteur jugera. Elle était veuve en 1305.

CHANTEREL, de Reims. — De ce ménestrel, nous ne connaissons que le nom : il est de nature à faire croire qu'il était bon musicien et chanteur intelligent Il demeurait à Reims, dans le quartier de l'église Saint-Pierre-le-Vieux, et vivait encore en 1310 (1).

CHARDON, de Reims. — On ne peut confondre ce chansonnier, avec Chardon de Croisilles. Il existait deux familles de Croisilles, l'une en Normandie, l'autre en Flandre Chardon de Croisilles, appartient à l'une des deux. Nous aurons cependant le droit de lui consacrer quelques lignes, comme on le verra, à la suite de cet article. — Chardon, de Reims, était d'une famille honorable, bien connue dans nos annales et qui se perpétua dans nos murs, jusque vers l'an 1550 (2). Il parait avoir été lié avec le poète artésien Fastoul, qui le désigne dans son congé (3). Si l'on s'en rapporte à la seule chanson, que lui attribuent nos recueils, il prit part à l'une des croisades du XIIIe siècle. Ces couplets contiennent de touchants adieux à sa dame. Ils nous font regretter qu'ils soient si peu nombreux.

---

(1) Arch. de Reims. — M^{it} de la Taille, 1310.

(2) Nous trouvons en 1408, Pierre Chardon, substitut du lieutenant des habitants. — P. Chardon, commis en 1420 à la levée des aides pour les fortifications de la ville, notable et membre du conseil de ville, en 1451. — Jehan Chardon, Procureur des habitants, en 1454. — Jehan Chardon conseiller du Roy, bailly de Reims, de 1481 a 1492. — Guillaume Chardon, vicomte d'Hermonville, en 1497. — Thomas Chardon, chanoine de Reims, de 1466 à 1508. — Gabriel Chardon, chanoine en 1477, depuis, curé de Verzenay et de Mailly. — Guillaume Chardon, chanoine en 1485. — A. Chardon, notable en 1519. — J. Chardon, bourgeois, en 1530, etc. — V. Manuscrit de Weyen, bibl. de la ville de Reims. — Varin, arch. admin. de la ville de Reims.

(3) V. le recueil de vieilles poésies, recueillies par Barbazan. Tom. I. page 114.

CHARDON, DE CROISILLES. — Si nous parlons de ce trouvère, c'est que nous le voyons en rapport avec les gentilshommes de Champagne. Une maison de son nom subsistait encore en Normandie dans le 16e siècle : elle portait de sable à trois croix recroisetées d'or, deux et une. Une terre du même nom se trouvait en Flandres. Dans le 14e siècle, Béatrix de Beausart la porta à Hugues de Melun, prince d'Espinoy, son mari. Leur fille Philippote épousa, vers 1399, Jacques de Montmorency, et leurs descendants formèrent la branche des Montmorency-Croisilles. Les sires de Croisilles pouvaient faire remonter leur origine jusqu'à la fin du 12e siècle. Alart et Regnier de Croisilles combattirent à Bouvines (1). Chardon était-il leur parent, ou leur vassal? Son nom indiquait-il son origine? Ne formait-il qu'un surnom? A ces questions nous ne pouvons répondre. Mais notre poète était en relation intime avec Erard de Brienne, qui lutta jusqu'en 1216 pour se faire reconnaître comme comte de Champagne, du chef de sa femme, au préjudice de Thibaut le chansonnier. Chardon le nomme son seigneur. Notre poète correspondait aussi avec Renalt ou Renart, sire de Choiseuil, dont nous parlerons ailleurs (2). Enfant de la Flandre ou de la Normandie, il s'attacha donc à la fortune de quelques seigneurs champenois; il vécut de 1200 à 1250.

CHARMILLON, JEHAN. — Il florissait en Champagne vers 1295. Si l'on en croit l'auteur des recherches sur la Ménestrandie, il se serait mis à la tête d'une corporation de jongleurs et de ménestrels, qui s'était formée dans la ville de Troyes. Philippe le Bel régularisa par ordonnance cette association artistique et littéraire, et daigna conférer à Charmillon le titre de Roi des jongleurs.

CHASTILLON, GEOFFROY de : — La famille de Châtillon-sur-Marne était parvenue dès le 12e siècle à ce degré de puissance et de gloire qu'elle sut conserver jusqu'a sa dernière heure. Aussi brave qu'éclairée, elle protégeait ses vassaux, défendait le sol national, servait nos rois et encourageait les gens de lettres. C'est à Hugues de Châtillon, comte de St-Paul, qu'est dédié le Roman de Cassiodore (1226, 1247) (3). Un homme de son nom cultivait la

---

(1) V. Philippide de Guilaume le Breton : Historiens de France, tome 17, page 102. Nous devons cette note à l'obligeance de M. Paulin Paris.

(2) V. plus loin : Choiseul, le trouvère de

(3) Mts de la bibl. nationale, n° 7354. — Mts français. Paulin Paris, t. I. p. 117.

poésie à la même époque. Gérard de Châtillon avait épousé vers 1130 la fille de Henry, comte de Grand-Pré; elle lui apporta en dot le fief de Château-Porcien. Leur fils, Geoffroy Ier, s'unit à Alix du Tour-en-Porcien. Raoul lui succéda, mourut en 1218 et laissa deux héritiers de son nom. L'aîné fut après lui seigneur de Château-Porcien. Le second, Geoffroy, IIe du nom, épousa Félicité, fille de Hugues, comte de Rethel; il s'en allait de ce monde, vers 1250, après avoir comblé de bienfaits l'abbaye de Signy (1247, 1248). C'est à lui que nous attribuons la chanson, que nous ont transmise sous son nom deux manuscrits de la bibliothèque nationale. C'est une requête d'amour: d'un tour simple et facile, elle révèle un esprit distingué et prouve que l'auteur avait placé son cœur en haut lieu. Sa discrétion ne nous en apprend pas davantage. Geoffroy ne laissa pas d'enfants: il portait de gueule, à trois pals de vair, au chef de trois coquilles de gueule, brisées d'un lambel de trois pièces.

CHOISEUIL, le trouvère de : — Nous placerons sous cette désignation deux pièces railleuses, écrites par la même main. Leur auteur fréquentait, comme il nous l'apprend lui-même, les manoirs de Choiseuil et de Châteauvillain, situés tous deux en Champagne. Il se plaint avec une indignation comique des habitudes d'économie introduites par les dames dans ces deux maisons. A l'en croire, ce sont elles qui empêchent les seigneurs d'accueillir généreusement les trouvères. Il se moque des maris qui se soumettent à leurs ordres, et leur annonce qu'il les quitte pour aller à Soilly. Le terrain nous manque pour éclaircir avec détail tous les traits que lancent ces deux boutades satyriques. Hugues de Broyes, seigneur de Châteauvillain en 1199, épousa Ysabeau, fille de Robert de France, premier comte de Dreux. D'un autre côté, Renard III de Choiseuil s'unit à Alix, fille de Robert II de Dreux et nièce d'Ysabeau. — Henry Etienne, comte de Champagne, eut un fils nommé Guillaume. Bègue, contrefait et faible d'esprit, il fut exclus de l'héritage paternel et épousa Agnès, fille et héritière de Gilon, sire de Sully (Loiret) Il quitta les armes de Champagne et fut la souche d'une famille illustre, éteinte vers 1540. Son petit-fils, Henry de Champagne-Sully, épousa en deuxièmes noces et avant 1238, Aenor de St-Valery, veuve de Robert III, comte de Dreux, frère de la Dame de Choiseuil. Nos chroniques disent Soilly, Suilly, pour Sully. On voit par quels motifs un trouvère pouvait courir de Choiseuil à Châteauvillain ou à Sully. Les liens de famille qui unissaient les possesseurs de ces domaines, les commissions dont il se chargeait, lui facilitaient l'entrée de ces trois châteaux. Nous devons reconnaître qu'il y a près d'Epernay une commune de Soilly, et que la terre de Sailly en Bassigny donna

son nom à une branche de la maison de Joinville. — L'auteur paraît aussi en relation avec la maison de Vignory, dont nous parlerons à l'article Colin Muset. Ce joyeux chansonnier ne serait-il pas l'auteur de ces malins couplets ?

CORDIELE, Bertrand : — Rien n'est plus connu que l'histoire de ce jongleur. Si nous en reproduisons ici quelques détails, c'est uniquement pour rendre à la Champagne ce dont on l'a dépouillé (1). Baudouin, empereur de Constantinople, était mort en 1206, et sa fille Jeanne lui avait succédé dans la Flandre. Quelques intrigants conçurent le projet d'exploiter les incertitudes, qui planaient sur la mort de son père, et la ressemblance qui se trouvait entre ce malheureux prince et un ermite retiré dans la foret de Valenciennes ; le solitaire eut la faiblesse de se prêter à leurs projets, et joua son rôle avec d'autant plus d'aplomb et de facilité qu'il avait été dans sa jeunesse jongleur et ménestrel. Embarrassé par des questions pressantes et minutieuses, il demande à remettre sa réponse au lendemain : on y consent et il profite de ce délai pour disparaître. Il se retire en Champagne dans les domaines d'Erard, châtelain de Chassenay, près de Bar-sur-Aube (2). Ce seigneur, alors au service de la comtesse de Flandre, informé de cette circonstance, fait arrêter le faux Baudouin. Ce malheureux avoue son crime, et en 1225 il est pendu sur l'une des places de la ville de Lille. Dans ses interrogatoires il avait avoué qu'il se nommait Bertrand Cordiele, qu'il était né à Rais ou à Rains, et vassal de Clairambault de Chappes, dont le fief était situé près de Troyes (3). Si nous en croyons une chronique flamande du xiv[e] ou du xv[e] siècle, conservée dans le manuscrit 8380 de la bibliothèque nationale et publiée par M. Lucien de Rosny, Erard de Chassenay avant de livrer Bertrand à la comtesse Jeanne, aurait constaté que cet imposteur était né sur ses terres (4). Cet audacieux comédien était donc champenois. Pierre d'Outreman dans sa *Constantinopolis*

(1) Trouvères de la Flandre et du Tournaisis. In-8°, 1839.

(2) Il avait épousé Emmeline de Broyes, d'une illustre famille du comte de Champagne. Sa fille unique, Alix, s'unit d'abord à Guignes IV, comte de Forets, et ensuite à Guillaume III, vicomte de Melun.

(3) V. la chronique de Philippe Mouske. — La terre de Chappes fut depuis érigée en marquisat. Clairembaut de Chappes est cité par Guyot de Provins parmi les barons de Champagne. Il indique même que son fief est placé près de Troyes.

(4) Notice sur Bertrand de Rains : in-8°, Paris. V. pages 37 et 39.

Belgica lui consacre quelques pages. Voici ce qui concerne sa naissance : *Fassus is est Bertrandum Raisium vel Renssium a loco nativitatis dici, patrem sibi fuisse Petrum Cordelium, clientem Clerembaldi de Capis, si quidem arte catharœdum et histrionicam primum, tum anachoreticam vitam, tum in Galliâ quam in Belgiâ juxta Valentianas agitasse, quoad improborum consilio Balduini personam sumpsisset* (1). Philippe Mouske donne par deux fois à Bertrand le titre de ménestrel :

Et saciez qu'il est menestreux
En son pays vaillant et preux:
Et mout l'aimoit cil dou pais.
S'ot a nom Bertrand di Rais;
Et s'ot a nom Bertrand li clos
Pour ses dits et pour ses boins cos.
N'ot tel gilleur jusqu'à Bordiele.
Ses pere ot nom Pierre Cordiele.
Si ert hom monsieur Clarembaut
De Capes, qui mout sait et vaut.

Bertrand était donc un homme d'esprit, un jongleur à la vive repartie, un conteur gaillard et partout recherché. Nous ne pouvons dires, s'il avait inventé chansons et fabliaux. Mais dans plusieurs geus partis nous voyons figurer un Bertrand, tantôt comme juge, tantôt comme interlocuteur (2). Une de ces galantes plaidoieries, attribuée à Quenes de Bethune qui vivait vers 1220, commence ainsi:

Amis Bertrand, dites moy le meillor
D'un jeu parti? de vos le veul oïr.

Nous la publions, comme un souvenir d'un poète qui fut homme d'esprit, tant qu'il resta champenois. Qu'il figure si l'on veut parmi les pendus célèbres de Flandre : soit. Nous aurions tort de nous y opposer : mais comme ménestrel, il doit compter parmi les enfants de la Champagne.

CRESTIEN, de Troyes. — A la tête du Roman du Chevalier de la Charrette, que nous venons de publier, nous avons dit le peu que nous savions de la vie et des œuvres de ce poète. Si nous lui donnons place dans ce volume, ce n'est pas pour ajouter à

---

(1) V. lib. IV, p. 595.
(2) V. m^{ss} du Vatican, 1490, fol. 172. — Id. fol. 148.

sa gloire en le montrant auteur de quelques couplets ; c'est uniquement pour constater en sa personne l'existence de la chanson en Champagne dans la seconde moitié du 12e siècle. Chrétien florissait de 1170 à 1190. Nos recueils lui donnent trois chansons amoureuses. Nous en publierons une. Les deux autres se trouvent dans le manuscrit Mouchet, n° 8, les mits 65 et 67 du fonds Cangé, le mit 7613 de la Bibl. nationale. Leur principal mérite consiste dans leur ancienneté.

DAMPIERRE, Jehan de. — Les seigneurs de Dampierre près Troyes, remontent à Thiebault, qui vivait en l'an 1100. Son petit-fils Guy s'unit à Marguerite de Bourbon. Guillaume fut après lui sire de Dampierre. — Marguerite, deuxième fille de Baudouin de Flandres, empereur de Constantinople, avait eu pour premier mari son tuteur, Bouchard d'Avesne, quoiqu'il fût diacre : Jeanne, sa sœur, fit casser ce mariage, consentit à reconnaître pour ses neveux les fils de Bouchard et se retira dans un couvent en 1244. Marguerite lui succéda, mais après s'être remariée à Guillaume de Dampierre, dont elle eut aussi plusieurs fils. Avant sa mort, les enfants de ses deux lits se disputèrent son héritage. Saint Louis et le légat du pape, pris pour arbitres dans cette difficile affaire, décidèrent en 1247 que Guy, l'aîné des fils de Guillaume de Dampierre, serait après sa mère comte de Flandres, et que Jean d'Avesnes, fils ainé de Bouchard, aurait le comté de Hainault. Divers avantages furent assurés aux autres enfants des deux races. Jehan, troisième fils de Guillaume, revint en Champagne recueillir l'héritage de ses pères, et fut seigneur de Dampierre, de St-Dizier et de Sompuis. Il abandonna cependant les armes de ses ancêtres, pour porter : de Flandres au lambel de cinq pendants. Dès 1250, le roi de Navarre l'avait nommé connétable de Champagne. Pouvait-il ne pas combler de faveurs un chevalier brave et galant ? Jean d'Avesne n'avait jamais accepté le jugement rendu par saint Louis : il finit par prendre les armes contre sa mère et son héritier présomptif. Jean de Dampierre vint au secours de sa mère et de son frère. Les deux armées se rencontrèrent, en 1253, près de Vacheren en Zélande. Jean d'Avesnes fut victorieux : Guy et Jean de Dampierre restèrent prisonniers. Marguerite invoqua l'assistance de Charles de France, comte d'Anjou, et lui donna le comté de Haynault. Ce prince continua la guerre ; mais en 1256, saint Louis mit fin à cette lutte impie, et ordonna à Jehan de respecter l'arbitrage de 1247. Il se soumit, et rendit ses deux frères à la liberté. Marguerite mourut en 1275, et Guy de Dampierre lui succéda sans difficulté. — Son frère, Jehan de Dampierre, épousa Laure de Lorraine, fille du duc Mathieu II. Il était mort avant le mois d'août 1259 et laissa deux fils. L'aîné, Jean,

IIe du nom, fut sire de Dampierre ; Guillaume, le second, eut la seigneurie de Saint-Dizier. Le roi de Navarre, toujours bienveillant pour les familles où l'on savait chanter et combattre, voulut assurer à leur mère une position honorable ; il lui donna le fief d'Avrainville. Nous ne connaissons qu'une seule chanson qu'on puisse attribuer à Jean. Encore est-elle reclamée par l'artésien Carasaus, et peut-être avec raison. Ce trouvère fut certainement en rapport avec Jean. Il termine ainsi l'une de ses pièces de vers.

Chançon, va-t-en maintenant,
Di à Jehan de Dampierre
C'onques n'oi, fors en sonjant,
Joie de ma Dame chière.

En supposant que Jehan n'ait pas su manier la rime, on pourra toujours le compter parmi ceux qui protégèrent les poètes de son temps.

DOETE, de Troyes : — Ce nom a souvent intéressé les amis de notre vieille littérature. Fatiguée d'interroger à son égard les monuments de notre histoire, leur science a cédé la place à leur imagination. Elle découvrit bientôt une foule de détails curieux, dont les érudits n'avaient pas eu la moindre connaissance. Suivant elle, Doete, jeune fille de la ville de Troyes, se rendit à Mayence, avec son frère, Thierry le vaillant, à la cour de l'empereur Conrad. Sa beauté, ses talents poétiques, sa voix mélodieuse, lui assurèrent bientôt une brillante position. L'héritier des Césars lui fit même des propositions qu'elle sut repouser avec dignité (1). Cette légende a pour base unique les vers que voici :

..... li ménestrel de mainte terre,
Qui ere venus por aquerre.
De Troie la belle Doete
I chantoit cette chansonette :
Quant revient la seson
Que l'erbe reverdoie.

Le président Fauchet les a publiés le premier (2). Il déclare les emprunter au texte connu sous le nom de bible de Guyot de Provins. Or on ne les y rencontre pas. Mais, la citation, dont s'agit, trouve sa justification dans le roman de Guillaume de

(1) Poésies de Clotilde de Surville : Vaudenbourg. Paris, 1824. — Id : publiées par Roujoux et Ch. Nodier : Paris, 1827.

(2) V. ses œuvres, Paris, 1610, p. 577.

Dol (1). Lacroix du Maine place l'existence de Doete au temps de l'empereur Conrad, IVe du nom, vers 1260 (2). Si réellement un texte de la bible Guyot, consulté par Fauchet, avait parlé de cette femme célèbre, il faudrait faire reculer l'époque de sa gloire vers 1180. Ce fut en 1181, que Frédéric Barberousse convoqua la noblesse d'Europe à Mayence, pour assister au couronnement de son fils aîné, Henri, proclamé Roi des Romains. C'est autour de ce prince, que Guyot de Provins groupe tous les seigneurs dont il fait l'énumération. Cependant, qui songerait à nier l'existence de Doete? Qui peut mettre en doute sa beauté et ses talents, au moins comme musicienne? Belle et Doete devinrent deux mots inséparables. Ils commencent une intéressante chanson du XIIe ou du XIIIe siècle, où l'on raconte les malheurs d'une jeune et jolie chatelaine, dont le mari meurt dans un tournois, et qui va cacher sa douleur et ses regrets dans un monastère (3). Beauté, gloire, talents, tout s'oublie sur la terre. Des célébrités les plus populaires, heureuses celles dont il reste un nom! Doete est du nombre.

DROUYNS, de Reims. — Tout ce que nous savons sur son compte, c'est qu'il fut jongleur dans sa jeunesse. Il avait quitté cette profession pour se faire ménestrel Nous le trouvons établi à Reims, dans le quartier de Saint-Pierre-le-Vieux, vers 1304 et encore en 1310. Du reste, nous ne pouvons dire s'il composa poèmes ou chansons (4).

ERNOULT, de Reims. — Ce ménestrel demeurait encore à Reims, en 1319 (5), dans le même quartier que Drouyns. Les recueils de la bibliothèque nationale et ceux de l'arsenal contiennent des lais et des chansons attribués à un trouvère nommé Ernoult le Viel, la Vielle, et quelquefois, mais rarement, la Vielle du Gastinais. On y lit aussi des pastourelles données à Ernous Caupains. Nous ne publions aucune de ces pièces, parce que nos

(1) Nous devons ce renseignement à M. Paulin Paris. V. manuscrit du Vatican, n° 1725.

(2) V. Duverdier: tom. 1, p. 465. — Laborde, tom. 2, p. 184. — Grosley, mémoire sur les Troyens célèbres, t. I, p. 524.

(3) Bele Doete as fenestres se siet: M^{ts} de la bibl. nationale, fond St Germain, n° 1989, fol. 115, recto.

(4) Arch. de la ville de Reims. Livre de la Taille, 1304 et 1310.

(5) Id. Livre de la Taille, 1509.

recherches ne nous permettent pas d'établir qu'il y ait rapport évident entre leurs auteurs et notre compatriote (1).

ESPINOY, Gauthier d': — Ce trouvère est un de ceux que plusieurs pays peuvent se disputer. Son nom appartient sans doute à une famille de Flandre aussi ancienne que distinguée: mais il y avait aussi en Champagne une maison d'Espinoy, qui portait sur son écu d'azur à trois besans d'or en bande. Le nom de notre chansonnier a été écrit de plusieurs manières par les clercs, qui ont reproduit ses œuvres. Ils l'ont appelé Gauthier d'Epinoy, d'Espinois et même d'Espinaus. Ne peut-on pas le faire aussi naître à Epinal? Nous ne prétendons pas qu'il soit enfant de la Champagne: mais nous pensons qu'il habita cette province. Une de ses chansons, que nous publions, prouve qu'en la quittant il la regrettait. Plusieurs de ses nombreux couplets nous le montrent en relation avec les nobles maisons de Brienne (2) et de Bar (3). — Voici quelques vers que nous leur empruntons:

Chançons, alés isnelement,
Al conte de Brienne direz
Soie merci que il vos chant.

Barrois, par Deu sé d'ami et d'amie
Voloit amours le plus loial choisir,
Bien li devroit de Guion sovenir.

Douce Dame, qui pitiez et franchise
Herbejastes en vostre dous manoir,
Otroiez moi selons vostre voloir
Joie d'amours: pieçe a qu'el m'est promise.
Mon bon seigneur de Bar, en ma reprise:
Chançon di li qu'il face son voloir
D'amors servir, qu'ensi porra valoir
Plus que tot cil, qui sont en son servise (4).

D'autres sont adressés à Philippe Auguste, alors qu'il était comte d'Artois, du chef de sa femme, Isabelle de Haynault.

---

(1) V. Manuscrit de l'arsenal, 120, p. 866. — Mit de Berne, fol. 74, 2e partie. — Mit de la bib. nat., 7222, 184, 7363.

(2) V. mit de la bibl. nat. no 1989, fol. 56, 70.

[3] M it fonds Cangé, 65, fol. 118. ro.— Mit de Berne, fol. 75, 107: Mouchet no 8.

[4] Mit de la bibl. nat. fonds Cangé, 65, fol. 118, ro. Cette chanson n'est pas notée: Mit Berne, fol, 107.

Chançon, Philippe salue le comte séné,
Qui a France maintenue et réconforté,
Proece enmeudré, chevalerie honoré.

Cependant il faut reconnaître que ces vers peuvent être aussi faits pour Philippe, comte de Flandres, adversaire de Philippe Auguste, et mort en 1191 : notre poète lui envoyait parfois des chansons (1). Dans tous les cas il reste établi que Gauthier florissait à la fin du XIIe siècle.

ESTIENNE, de Meaux. — Encore un de ces hommes, qu'une chansonnette tire de l'oubli. Celle, qui nous révèle son nom et le lieu de sa naissance, nous est fournie par le manuscrit 65 du fonds Cangé : elle est notée. Si elle n'eut eu du succès, l'aurait-on mise en musique ? Sa gaîté, tant soit peu gaillarde, peut expliquer sa popularité. L'auteur soutient qu'une jolie fille ne doit avoir mari, mais un bel ami.

GARINET, de Reims. — Il florissait encore à Reims en 1333 ; on le surnommait le Vieullier, sans doute parce qu'il s'accompagnait de la vielle en chantant.

GASSART, de Rains. — L'existence de ce poète nous est signalée par un jeu-parti conservé dans le manuscrit du Vatican, 1490, fol, 146 vo. Sa provocation s'adresse à Jean de Grievillier, poète et chevalier artésien. Gassart lui dit : J'aime et je suis aimé. Mais ma Dame, requise d'amour par un autre, se défend avec constance. Doit-elle me cacher ou me faire savoir les importunités qui l'assiégent ? Grievillier pense que mieux vaut en ce cas dissimuler la vérité. C'est en tête du couplet qu'il prononce, que se trouve le nom de Gassart de Reims. Celui-ci soutient la thèse contraire : et comme toujours, en matière de jeu-partis, la question reste indécise.

GASSE BRULÉ. — De tous nos trouvères Gasse est le plus fécond. On lui donne quatre-vingts chansons, ou à peu près (2). Il est vrai qne le vidame de Chartres, Thibault de Blazon,

(1) Mst 1989, fol. 48.

(2) On peut en voir la liste dans le T. 2 des Essais sur la musique, de Laborde, page 527, et dans le T. 6 des manuscrits franç. de la bibl. nat., par M. Paulin Paris, p. 40 et 74.

le sire de Coucy, Raoul de Ferrières, Gilles de Vieux Maisons, Jean de Neuville, Hugues d'Oisy, le roi de Navarre et d'autres envieux lui en disputent un certain nombre. Mais dut-il les perdre toutes, son lot serait encore assez brillant pour faire sa fortune littéraire. Il était champenois (1) et fit partie de la maison de Blanche de Navarre, veuve de Thibaut III, comte de Champagne et de Brie, mort en 1202, et tutrice du célèbre roi de Navarre. Pour lui être agréable, il écrivait parfois des couplets. Plus tard il apprit au jeune Thibault à manier la rime et à mettre en vers des pensées tendres et ingénieuses. M. de la Ravallière s'est donné beaucoup de mal pour établir qu'il n'en n'était rien. Il accuse d'inexactitude les chroniques de Saint-Denis, qui nous révèlent ce fait (2). Valait-il la peine d'être imaginé? Lorsqu'il fut consigné dans les manuscrits de l'abbaye, il était encore assez récent pour qu'on pût discuter la tradition qui le dictait. Existe-t-il, d'ailleurs, un texte qui le démente? Il est vrai que dans les nombreuses chansons de Gasse, il n'en est pas une qui fasse mention de Thibaut. Mais n'est-il pas un âge où l'on peut donner des conseils, corriger au besoin quelques hémistiches sans chanter encore le printemps et les dames? D'ailleurs, précepteur d'un prince, Gasse ne dut-il pas se sacrifier à l'amour-propre de son élève?

Pour établir que Gasse était champenois, on peut citer aussi ses relations avec le sire de Valery. Ce fief, situé près de Sens, relevait des comtes de Champagne. Huon, seigneur de Valery à la fin du XIIe siècle, laissa deux fils: Jean l'aîné lui succéda vers 1218. Il fit de nombreuses donations aux abbayes de Barbeau, de Saint-Germain-des-Prés, au chapitre de Troyes, et vivait encore en 1261. Son fils Erard, célèbre capitaine, ami de saint Louis, connétable de Champagne et grand chambrier

---

(1) Nous venons d'acquérir la preuve qu'il existait à Reims, dans le XIIIe siècle une famille Brulez. Elle était divisée en plusieurs branches vers l'an 1500.

(2) La reine Blanche reproche à Thibaut ses hostilités contre Saint Louis (1234), et le congédie rudement. Le comte se retire triste et pensif. Alors le chroniqueur ajoute : — Et pour ce que profondes pensées engendrent mélancolie, ly fu il loé d'aucuns sages hommes qu'il s'estudiast en biaux sons de vielle et en doux chants délitables. Si fist entre lui et Gace Brulé les plus belles chançons et les plus délitables et mélodieuses que oncques fussent oïes en chançon ne en vielle. — Grandes chroniques de Saint-Denis édition Paulin Paris. Paris, 1838. Tom. V, p. 254.

de France, sut aussi protéger les poëtes, qui lui consacrèrent de nombreux couplets (1).

Gasse s'adresse à Jean, alors jeune et galant, et lui dit :

Biaux compains de Valeri,
D'amors vient tote vaillance.
Et por Deu entendez i ;
Que je le vos lou et pri (2).

Gasse Brulé était noble : nos manuscrits lui donnent en effet le titre de monseigneur, de messire et même de chevalier (3). Le recueil du Vatican n° 1490, en tête de ses poésies fol. 18 r°, porte ce titre : ce sont les cançons de monseigneur Gasson. Quenes de Bethune dans une de ses chansons le nomme aussi : *mon seigneur Gaisson (4)*. Le volume n° 7222 donne les armes des nobles trouvères, dont il contient les œuvres. La lacération, qui déshonore la tête des chansons de Gasse, prouve que son écu s'y trouvait peint. Sur le premier folio du manuscrit Cangé 67, on lit une chanson de notre auteur : elle est ornée d'une initiale illustrée ; au centre on voit le poète près d'une dame, assis sur le même banc qu'elle. Il tient un rouleau de parchemin et récite de tendres couplets. Mais cette petite vignette ne présente aucun détail de nature à jeter quelque jour sur la famille ou la biographie de Gasse.

Ses deux noms s'écrivent de plusieurs manières. Les scribes et les trouvères l'ont appelé Gasse, Gaisse, Gace, Gaçot, Gaisson, Gasson, Gaçon. Ces variantes sont tantôt volontaires, tantôt amenées par le besoin de la rime. M. Paulin Paris constate que les divers textes des chroniques de saint Denis compulsés par lui, altèrent aussi le nom de Gace et en font Gace le Brie et Gate li Brije (5). La Ravallière pense que Gace Brulé et Gasteblé ne font qu'un seul nom. Il se trompe ; nous reviendrons sur ce point à l'article suivant.

Gasse Brulé fut obligé de fuir son pays et de se retirer en Bre-

---

(1) Va sans demorer
Erart saluer
Qui Valeri crie.
Chanson de G. de Berneville. M[ss] de Berne, fol. 13, r°. mouchet 8.

(2) M[ss] f. S.-Germain, n° 1989. — En chantant m'estuet complaindre.

(3) M[ss] de Berne, 3e partie, fol. 7. — M[ss] 7613, fol. 30 et 31.

(4) M[ss] de Berne, 3e partie. fol. 53, v°. 1er vers : voloirs de faire chanson.

(5) V. grandes chroniques. Tom. V. année 1251. p. 231.

tagne. Souvent il chante son malheur : mais nulle part il n'en fait connaître la cause. On peut supposer qu'une passion indiscrète et disproportionnée le compromit Une de ces chansons commence ainsi : *Dame, merci, sé j'aim trop hautement* (1). Dans une autre pièce, qu'il adresse à *son biaus amis Odon*, on lit ces vers :

Mais j'ai apris dès m'enfance
Une fole acostumance
D'amer là où je ne dui....
Gasse de sa mesestance
Mande à Odon en France
Por Deu qu'il l'en die voir (2).

Malgré sa disgrace notre trouvère resta fidèle à ses amours :

Si j'ai fors dou paÿs esté,
Où ma joie et m'amors apent,
Por ce n'ai-ge pas oblié
Coment on aime loiaulmant (3)

Dans une autre pièce, il soutient qu'un amant doit rester fidèle à sa dame, même quand elle le trahit (4). Ses chansons sont l'expression des sentiments douloureux, qui déchiraient son cœur. Elles sont tristes et renferment de douces plaintes.

C'est en Bretagne qu'il reçut un asile. Ses poésies le prouvent : Citons, entre autres, la fin d'une complainte, où il parle de son exil et de ses peines. Il dit :

Mais en Bretaigne le m'a loé
Li Cuens, que j'aim tot mon aé.
Et s'il m'a bon consoil doné,
Ce verrai je prochainement (5).

Quel était ce comte qui lui donnait asile et conseil ? Ne le désigne-t-il pas dans deux autres passages que voici :

Li Quens Giefrois, qui me dut conseiller,
Dit que homs n'est pas entièrement

---

(1) Manuscrits 7222 et 7063.

(2) M[ss] de Berne, fol. 60.

(3) Id : fol. 7. r°, 2e partie 1er voir : *li plusor ont d'amors chanté*.— Voyez aussi ces chansons : *je ne puis pas si loinz fuir*. M[ss] 7222. — Cangé 66, 67. — *Le consirier de mon pays*. M[ss] 7222.

(4) M[ss] Bern, fol. 90. 1° : Mouchet, 8.

(5) M[ss] Cangé, 67, fol. 72. — 1er vers ; *li plusors ont d'amors chanté*.

Qui nulle fois pense à amors lessier (1).
Ne puet ma chançon définir
D'amors, qui si m'a essaié.
Le comte Joffroi ai proié
Que n'ait envie de fausser ;
Mort serions par son péchié (2).

Ce dernier vers permettrait de croire que les torts de Gasse avaient été grands, puisque sa vie aurait été mise en danger, si son protecteur l'eut abandonné. Peut être aussi y a-t-il dans ce passage quelque peu d'exagération poétique.— En 1165, Constance de Bretagne avait épousé Geoffroy, second fils de Henry II, roi d'Angleterre. Ce prince, né en 1158, mourut à Paris en 1187. Il fut le 2e et dernier prince du nom de Geoffroy, qui ait gouverné la Bretagne. Il avait 29 ans quand il mourut et laissait deux enfants au berceau Ce fut lui qui donnait à Gasse une généreuse hospitalité. En admettant qu'il l'ait accueilli dans les derniers jours de son règne, on peut placer la naissance de notre poète entre 1165 et 1175.

Nous trouvons une chanson adressée à Gasse par un comte de Bretaigne (3). Elle commence ainsi :

Gasse, par droit me respondez.
De vous le me convient oïr.

Ces vers peuvent être de Geoffroy ou de son jeune fils Arthus, si cruellement assassiné par Jean sans Terre en 1202, dont Gasse aurait été le maître en poésie. Après lui les souverains de la Bretagne prirent le titre de Duc ; et le manuscrit, qui contient la chanson dont s'agit, donne à son auteur le titre de Quens.

Nous ne parlerons pas de tous les poètes que Gasse nomme dans ses poésies, ou qui lui font le même honneur. Mais il est une de ses relations, dont le caractère est trop intime, pour que nous la passions sous silence. Le comté de Blois appartenait depuis longtemps à la maison de Champagne. Gasse fut lié avec l'un de ses possesseurs ; nous ne pouvons dire dans quelle circonstance et à quelle époque s'établirent leurs rapports Cependant, ne peut-on pas trouver une indication dans les quatre vers suivants :

Quens de Blois, sans ensi amer

---

(1) Mit du fonds Cangé, 65, fol. 27.

(2) Mit du fonds Cangé, 67, fol, 129.

(3) Mit du Vatican, no 1522, fol. 151. ro.

Ne puet nus en haut pris monter.
Dou Barrois vous puis remembrer
Qu'amours fait les bons amander (1).

Henry, IIe du nom, comte de Bar de 1214 à 1255, protégea les trouvères, et plus d'un, dans ses poésies, le nomme familièrement Barrois. Si cette présomption peut s'appliquer au couplet qu'on vient de lire, l'ami de Gasse serait Thibaut de Champagne, VIIIe du nom, comte de Blois en 1205 et mort en 1218, ou Hugues de Châtillon-sur-Marne, comte de Saint-Pol, qui épousa Marie d'Avesnes, héritière immédiate de Thibaut.

Gasse parait avoir été dans l'intimité de l'un de ces deux galants chevaliers, si on en juge par les vers suivants :

Ha ! Quens de Blois, vos qui fustes amés,
Teigne vos en, si vos en remembrez.
Car qui d'amer oste son cuer et tire,
Aventure iert s'il grant honor désire (2).

Nous publierons deux chansons qu'il adresse l'une au comte, l'autre à la comtesse de Blois. La suite complète de ses poésies raconte l'histoire de son cœur. S'il eut le tort d'élever ses affections trop haut, le dédain, la médisance et l'exil le punirent assez rigoureusement. Il ne put se consoler ; et s'il chanta longtemps après avoir vu s'évanouir ses espérances les plus chères, ce fut par habitude, comme il le dit dans ce couplet :

Grant péchiés fait qui de chanter me prie ;
Que sans raison n'est pas drois que je chant.
Qu'onques ne fis chanson jor de ma vie
Sé fins amor ne l' m'enseignast avant.
Mais par lor gré chanterai sans talent,
Ensi com cil qui par acostumance
Fait tel chanson, où n'a fors contenance.

Sans doute il put saluer encore les beaux jours et trouver dans ses souvenirs quelques inspirations spirituelles et gracieuses. Mais la poésie n'était plus pour lui que l'écho du passé. Seule elle put adoucir les chagrins d'une existence, qui dut s'éteindre avant le milieu du XIIIe siècle.

---

(1) Mit Cangé 67, fol. 40 r°.

(2) Voir Mit Cangé, 67, fol. 61, recto. Il faut reconnaître que dans d'autres manuscrits cette chanson est attribuée au roi de Navarre. — Voir aussi pour une chanson envoyée au comte de Blois, par Gasse, le Mit Cangé, 67, fol. 159.

GASTEBLÉ. — Laborde, dans ses essais sur la musique, suppose que ce poète est le même que Gasse Brulé (1). Les chansons assignées à l'un ne sont nulle part données à l'autre. La tradition, qui fait de Gasteblé un poète champenois, s'appuie sur des données historiques. Une famille de son nom habita jadis Troyes [2]. — En 1140, Otran Gastebled enrichissait les monastères de ce diocèse. En 1289, Jeanne Gastebled était abbesse de Notre-Dame de Troyes. En 1213, une enquête est ouverte pour savoir s'il y a parenté entre Erard de Brienne et Philippe de Champagne. Parmi les témoins, on voit comparaître un gentilhomme nommé Guy de Gasteblé [3]. En Champagne se trouvent les communes du Plessis-Gastebled et Rosoy-Gastebled. Elles passent pour avoir été fiefs d'une race qui leur donna ou leur emprunta son nom. — Cependant un prince de la maison de France, Robert, IIIe du nom, comte de Dreux et de Braine, reçut le surnom de Gasteblé pour avoir, dans sa jeunesse, détruit quelques récoltes. Philippe-Auguste lui-même l'arma chevalier en 1209 [4]. Gasteblé passa sa vie à guerroyer les Anglais. Leur prisonnier en 1214, il mourut en 1233. Serait-il le père des couplets attribués au champenois Gasteblé ? — Le manuscrit du Vatican n° 1490, qui les contient, les donne à Vasteblé ou à Wasteblé : ces variantes sont sans intérêt. Les chansons, dont nous cherchons l'auteur, sont au nombre de deux. Elles ne contiennent aucun détail de nature à éclaircir le débat, qui peut s'élever entre le comte de Dreux et Guy de Gasteblé.

GOBIN, de Reims. — Nous possédons deux chansons de ce poète : mais nous ne savons rien de son histoire. A l'appui du nom que lui donnent les manuscrits, où sont recueillies ses œuvres, constatons qu'il existait à Reims une famille Gobin. Elle fournissait des membres au chapitre de la cathédrale en 1401 et en 1463. Nos vieilles annales citent souvent ce nom parmi ceux des bourgeois et des ouvriers de cette ville. On croit que notre chansonnier vécut dans le XIIe siècle : c'était d'ailleurs un esprit satyrique et pensant fort mal des dames.

---

(1) Tom. 2, p. 195.

(2) Gallia christiana, diocèse de Sens. Instrum. p. 261.

(3) Alliance chronologique, t. 2, p. 639.

(4) V. la philippide de G. Breton liv. IX.

GUICHART, de Reims : — En 1318 nous trouvons à Reims un ménestrel surnommé le Viellier. Fut-il poète, musicien, ou l'un et l'autre? D'autres résoudront ce grave problème.

GUIOT, DE BRUNOY (1): — Trois couplets forment le bagage littéraire de ce poète. Le printemps et l'amour les lui ont inspirés. C'est l'histoire de tous nos chansonniers.

JACQUEMIN, de Reims : — Ce ménestrel habitait à Reims, mais nous ignorons quelle fut sa patrie. Il est inscrit comme forain domicilié dans nos murs sur les cahiers de la taille de 1289 : on lui donne le titre de ménestrel de l'archevêque. A cette époque le siège de Saint-Remi était occupé par Pierre Barbet, chancelier de France dès 1271, et archevêque en 1273. Il mourut en 1298 après avoir contribué à fonder à Paris le collège de Reims. Ce prélat éclairé cherchait sans doute des distractions dans la littérature, et demandait à son ménestrel des légendes historiques ou de romanesques écrits. Les recueils de chansons de nos bibliothèques publiques contiennent quelques pièces qu'ils attribuent à un clerc nommé Jacquemin de la Vente, ou de Laitante, de Lairante, ou Jacquemin Laivante. Appartiennent-elles au ménestrel de Guy Barbet? Nous en publierons une, qu'il envoye à sa dame à Bavaincourt en Artois. Nous avons vu plus d'un poète champenois suivre en Flandres la maison de Dampierre. Jacquemin a pu dans sa jeunesse habiter l'Artois, revenir à Reims et chanter longtemps encore celle, qui eut ses premières amours.

JACQUES, DE DAMPIERRE. — Les seigneurs de Dampierre, près Troyes, devenus comtes de Flandre, se firent comme les princes de leur temps une cour d'artistes et de gens de lettres. Jacques, sans doute, né sur leur fief patrimonial, eut soin de rappeller à tous le lieu de sa naissance. Peut-être réussit-il ainsi à trouver des encouragements à ses essais poétiques. Il ne nous reste de lui que deux chansons. Elles ont été mises en musique.

JEAN, L'ORGUENEUR. — A la fin du XIIIe et au commencement du XIV siècle, vivait à Reims un artiste désigné sous le nom de

---

(1) La commune de Brunoy, à cinq lieues de Brie comte Robert, faisait partie de la Brie française.

Jehan l'Orguenères; en 1303, il demeurait dans le quartier de la paroisse Saint-Étienne (1). Ne pouvons nous lui attribuer deux chansons que les manuscrits du fonds Cangé, 56 et 67, donnent à Jean l'Orgueneur? Laborde (2) suppose que ce poète est le même que Jean Petit, clerc et poète distingué. Nos recherches ne nous permettent pas de soutenir cette opinion.— Jean l'Orgueneur était fils de maitre; si nous en croyons le manuscrit du fonds Cangé, nº 65, fol. 66, il eut pour père Baudouin l'orgueneur. Or, nous trouvons à Reims en 1304, un bourgeois nommé Baudet li Orguenères. Ne serait-ce pas ce Baudouin, père de Jean le poète? Son surnom, conservé d'ailleurs par son fils, semble indiquer qu'il touchait les orgues de nos églises. Jean fut peut-être musicien comme son père. L'étude des chants sacrés n'a rien d'incompatible avec les passions mondaines. Les artistes d'ailleurs ne sont ils pas tous poètes?

LACHIEVRE, de Reims: — Des trois chansons, qui passent pour être de ce poète, il n'en est qu'une, qui ne lui soit point contestée: aussi a-t-on été tenté de nier son existence et de le confondre tantôt avec Gobin (3), tantôt avec Robert ses deux compatriotes. Cependant jamais on ne trouve l'un des ces deux noms réuni à celui de Lachievre. Ce n'est pas tout: Le nom de Lachievre est celui d'une famille demeurant à Reims dans les XIIIe et XIVe siècles. Elle le donnait au quartier qu'elle habitait, et sa maison se trouvait près de l'antique église Saint-Symphorien, aujourd'hui détruite (4). Pour qu'elle servît pour ainsi dire d'enseigne à sa rue, il fallait que ses propriétaires fussent gens notables et estimés. Peut-être la popularité dont jouit notre trouvère lui valut-elle cet honneur. En 1304 nous voyons les officiers de la taille, à Reims, imposer à 12 sols Blanche, femme de Henry de La Chièvre. Elle demeurait alors près de l'église Saint-Etienne, démolie en 1793. Ne serait-ce pas la veuve de notre trouvère?

---

(1) Arch. admin. de la ville de Reims. Manuscrit de la taille en 1303.

(2) Essais sur la musique, tom. 2, p. 200, 312, 332.

(3) V. Laborde, essais sur la musique, t. 2, p. 198, 200.

(4) C'est le quarrel Jehan le Buef, en commessant au pignon devers La Chievre en allant en rue Favereuse vers Ste-Margucrite. — C'est le quarrel de La Chievre en allant vers les fossés. — C'est le quarrel dou mez St-Thierry en commensant au pignon devers La Chievre en allant vers Ste-Marguerite .6. .9. .10. et .13. du livre de la Taille en 1328. Arch. de la ville de Reims.

LE PEINTRE, EUSTACHE, (de Reims) : — Le nom de famille de ce trouvère figure souvent dans les archives de la ville de Reims. Nous voyons dans nos murs à la fin du XIII[e] siècle un Jean Lepeintre, en 1331, Meline Lepeintre, créancière de l'abbé de Saint-Remy, en 1346, un Jean Lepeintre, chanoine de Braux (1), en 1347, un Jean le Peintre, sous-infirmier de Saint-Remi, en 1409, un notable nommé Jesson le Peintre (2).— Eustache composa plusieurs chansons qui furent justement appréciées. L'une d'elles fut couronnée dans les concours du Puy d'amour. Le scribe qui l'écrivit dans le manuscrit 120 de la bibliothèque de l'arsenal, place à sa tête le mot : *coronée.* — Eustache adresse l'une de ses chansons au comte de Forets. Guigne III, comte de Forets dès 1225, épousa Mahaud de Dampierre : et son fils Guigne IV, mort en 1255, s'unit à Alix de Chassenay (3). Ces deux mariages les allièrent à la noblesse de Champagne : ils expliquent la protection que des seigneurs méridionaux purent accorder aux poètes de notre province. Ce serait donc de 1223 à 1255, qu'Eustache le Peintre aurait cultivé les lettres. Son œuvre se compose de sept à huit chansons contenues dans ses manuscrits de la bibliothèque nationale, n° 7613, — f. Cangé, n°s 65, 66, 67. — F. Lavallière, n° 59. — F. Mouchet, n° 8 — suppl. fr, n° 198. Nous en publions quatre, elles suffiront pour donner une idée du talent de notre auteur. Ses plaintes amoureuses sont écrites d'un style pur et ses vers ont parfois une élégante concision ; à tout prendre c'était un homme distingué.

LOUVOIS, JEHAN de : — Le fief de Louvois près Reims est connu dans nos annales dès le 13[e] siècle : il donna son nom à une famille, qui sans doute s'éteignit rapidement. Les généalogistes n'ont pas recueilli son histoire. En 1289, nous voyons demeurer à Reims, Bernard de Louvoies chevalier (4). Pierre de Louvoies (*de luporum viis, ou de lupi viâ*) était chanoine de Notre-Dame de Reims en 1299. On voit encore un Pierre de Louvoies, official du chapitre, de 1304 à 1306 : peut-être s'agit-il du même personnage. Dans l'état des biens des archevêques de

(1) Dans l'église St-Pierre de Braux, diocèse de Reims.

(2) V. Varin : archiv. admin. de la ville de Reims, t. II, p. 641, t. 1044, 1141, t. III, p. 858.

(3) Elle était fille d'Erard, seigneur de Chassenay (près Troyes) et d'Emmeline de Broye, d'une famille illustre de Champagne.

(4) Arch. de Reims, liv. de la Taille 1289.

Reims, dressé vers 1584, figure comme vassal de l'archevêché un Baudon de Louvois (1). Cette famille était donc noble et notable. Nos manuscrits donnent à Jean de Louvois le titre de messire. Le recueil de chansons, conservé à la bibl. nat. sous le nº 7222, fol. 52, nous fait connaître ses armes. M. P. Paris remarque que son écu ressemble à celui de la maison de Clermont Gallerande. Cette famille d'Anjou portait d'azur à trois chevrons d'or brisé. Jean de Louvois est représenté vêtu de fer, la visière baissée, la lance en arrêt. Il est monté sur un cheval blanc, couvert d'une housse d'azur chargée à chacune de ces extrémités, de quatre chevrons d'or. Le bouclier du noble trouvère est aussi d'azur, il est posé de profil et laisse voir seulement l'un des côtés des chevrons : ils sont au nombre de deux. Il y a donc analogie, mais non identité avec les armes de la maison de Clermont Gallerande. Nous n'avons pu découvrir les armes des anciens seigneurs de Louvois. La commune de Louvois près de Reims fut érigée en marquisat vers 1624, au profit de la maison de Conflans d'Armentières, issue peut-être des comtes de champagne. En 1625 cette terre fut achetée par Claude Pinart de Comblizy : plus tard elle fut acquise par Michel Letellier, chancelier de France, mort en 1685; lors de la révolution, elle appartenait à mesdames de France, tantes de Louis XVI. Au 14e siècle nous voyons Eudes, seigneur de Grancey (champagne), posséder un fief de Louvois. Sa fille Jeanne le porta en mariage à Jean de Thil V de château-Villain (champagne). S'agit-il du domaine dont nous venons d'esquisser l'histoire? Nous l'ignorons. L'œuvre de Jean de Louvois se compose d'une seule chanson. On suppose qu'il vivait au milieu du 13e siècle.

MEMBEROLLES, Robert de : — Ce gentilhomme n'est pas champenois : mais il fit partie de la maison du roi de Navarre (2). La terre de Membrolles était située près de Chateaudun, dans le comté de Blois. Dans la jeunesse de Robert, cette province appartenait encore à la maison de Champagne. Son goût pour la poésie fut un motif de plus pour qu'il s'attachât à la fortune de Thibault le Chansonnier. Il se trouve désigné dans une charte de 1248-1250, conservée jadis parmi les titres de l'abbaye de Bonneval en Dunois. Une de ses sœurs épousa

(1) Varin : Arch. admin. de la ville de Reims, t. 1, p. 404 f., t. II ; p. 40.5, — t. III : p. 608.

(2) Lacroix du Maine, t. 2, p. 391. Edition de 1772. V. œuvres du P. Fauchet. Paris, 1610.

Guillaume des Prez, chevalier. L'autre, nommée Adelice, fut femme de Gédouin IV, seigneur de Beauvillier. Elle fut inhumée dans l'abbaye de Voisines près Meun, dont elle était bienfaitrice. Quant à Robert, il suivit Thibault dans la croisade de 1238.

On ne sait s'il mourut sur le champ de bataille ou dans les fers; mais il ne revint pas. Les recueils de poésies, composés par ordre de Thibault, nous ont conservé trois chansons de Robert. Son nom a été souvent altéré par ceux qui les ont copiées. Ils l'appellent Robert de Marlerolles, de Maulerolles et de Marberolles (1). La croix du Maine avait adopté cette dernière manière d'écrire ce nom. Mais il faut s'en tenir à la leçon donnée par le magnifique manuscrit de la bibliothèque nationale nº 184, fol. 103. rº. C'est lui qui porte à son premier feuillet le portrait du roi de Navarre, à cheval et armé de toutes pièces. Exécuté avec le plus grand soin, il mérite toute confiance. Sa version est d'ailleurs conforme aux renseignements donnés par les titres de l'abbaye de Bonneval. Nous connaissons trois chansons qu'on peut attribuer à Robert. Deux d'entre elles sont des chants d'amour: la troisième nous revèle les déceptions dont son auteur fut victime.

MESONS, Jehan de: — Ce poète est encore un de ceux, dont l'origine est sujette à discussion. M. De la Rue, dans ses recherches sur les trouvères anglo-normands (2), en fait un bailli de Bayeux de 1246 et 1254. Il est difficile de prouver qu'il se trompe: nous constaterons seulement qu'il y a près de Troyes une commune, que nos chroniques appellent Mesons, Messons et Maisons. Elle donnait son nom à une famille connue dès le XIIe siècle. Godefroy, seigneur de Meson, vivait encore en 1204. Le prénom de Jehan fut porté par plusieurs de ses descendants; et l'un d'eux Jehan de Maison, Sr de Thorigny, était encore bailli de Troyes et de Meaux, en 1303. N'a-t-il pas dans sa jeunesse composé les cinq couplets qui portent son nom? Leur style n'est-il pas celui des trouvères champenois? Rien au contraire n'y révèle le normand. L'auteur se plaint de ses ennemis, qu'il compare à la gent Ganelon, et

---

(1) Mts de l'Arsenal, nº 120, t. 2 p. 740. — T. 3, p. 993.

(2) Tome 3, p. 206.

surtout d'un traître, qu'il nomme Pierre Riche. Ce nom servira peut-être à donner un jour à Jehan de Mesons son véritable acte de naissance.

MUSET, Colin : — M. Arthur Dinaux place ce trouvère parmi les poètes du Nord de la France (1). Sans doute on aime à se faire un compatriote d'un homme d'esprit. Mais la Flandre n'est-elle pas assez riche en galants et aimables chansonniers pour n'avoir pas besoin de dépouiller la Champagne. — Parmi les chansons de Colin Muset il en est une qui doit nous donner gain de cause. C'est celle qu'il adresse au sire de Waignonrut, son bon seigneur. Ce titre ne permet-il pas de supposer qu'il est ou son vassal, ou pour le moins dépendant de sa maison. La famille de Waignonrut faisait partie de la noblesse champenoise : son nom a été orthographié de diverses manières. C'est ainsi que Villehardouin en faisant l'énumération des chevaliers, qui partirent pour la Terre Sainte en 1199, dit: — en la terre le comte Thibauz de Champagne se croisa.... Gautiers de Gaignonru (2). — La chronique de Bèz, écrit le nom de cette famille autrement: elle nous parle de Gui de Wangeruco. Sur la liste des chevaliers Bannerets, contemporains de Philippe Auguste figure le sire de Guingnoru. Guyot de Provins dans sa bible cite le seigneur de Vaignorri (3) : c'est lui, qui se rapproche le plus de la prononciation consacrée par le temps. Il s'agit en effet ici du fief de Vignory, situé près de Chaumont-en-Bassigny. Il tire son nom d'un ruisseau, qui va se jeter dans la Marne entre cette ville et Joinville. On l'appelait en latin *Vangionis Rivus ;* et de là vinrent toutes les traductions plus ou moins fidèles que nous venons d'énumérer. Le protecteur de Colin Muset dut être Gauthier de Vignory, premier du nom, celui dont Villehardouin nous parle dans sa chronique. Il partit pour la Terre Sainte en 1199. Il épousa Isabeau de Champagne-Sancerre, et plus tard Alix de Lorraine en 1229. Il est inutile de dire que Muset chanta les vertus de son seigneur.

---

(1) T. II, p. 29.
(2) Villehardouin : édition de Ducange, in. fol. Paris, 1657, page 5,
(3) Qui fu Aimés de Marigni.
Ha ! ja rot il o Vaignorri
Un si vaillant Bertolomieu. — p. 321.
A Vaignorri ot un Renart :
Iqui ot chevalier et conte, p. 322, édition Méon, t. II.

Le manuscrit f. St Germain n° 1989 ajoute à la chanson dont s'agit un couplet, qu'on ne trouve pas ailleurs. L'auteur propose au sire de Vignory d'aller à Widemont : et à cette occasion il fait aussi l'éloge du seigneur du lieu, qu'il nomme le bon comte. De qui s'agit-il ici ? Nous trouvons la terre de Wadimont, près de Rethel dans le canton de Chaumont-Porcien et celle de Vaudremont dans la Haute-Marne. Mais ont-elles donné leur nom à un comté ? Probablement Muset parle ici d'un comte de Vaudemont, vassal des comtes de Champagne et de Bar, et d'ailleurs parent des seigneurs de Vignory. Le château de Vaudemont, bâti par Gerard d'Alsace, mort en 1076, se trouvait à quelques lieues de Nancy. Son nom fut longtemps à se former d'une manière régulière ; d'autant que son étymologie et sa dénomination latine sont très incertaines. On fait venir Vaudemont de Vadani Mons, de Vaudemontium, de Vademontium, de Validus Mons; dans quelques chroniques on trouve Gadimons. — Gerard, second fils de Gerard d'Alsace, premier comte de Vaudemont, vivait en 1097. Gerard II mourut vers 1183, après avoir épousé Gertrude de Joinville : elle était fille de Geoffroy, III, sire de Joinville, mort en 1184 et fils de Roger de Joinville et d'Adélaïde de Vignory. Guy I, père d'Adélaïde, était sire de Vignory vers 1076. — Hugues II de Vaudemont, petit fils de Gerard II, partit pour la croisade en 1187. Hugues III, son fils, resta en France: en 1216 il fit hommage au comte Henry II de Bar. En 1219 il se reconnut homme lige du comte de champagne et promit de le secourir contre ses ennemis. C'est chez lui que Colin Muset se propose de conduire Gautier de Vignory. Il faut remarquer qu'il ne le nomme pas son bon Seigneur : c'est une simple visite qu'il lui fait. Quand on a lu les œuvres de Colin, on s'aperçoit qu'il passait sa vie à courir de pays en pays. On peut penser qu'il était bien accueilli par la cour de Lorraine Une de ses pièces de vers, nommée par lui-même son *descort*, est adressée à une noble dame, qu'il désigne par le titre de Duchesse. Ne l'envoie-t-il pas à Agnès de Bar, fille de Renaud II, comte de Bar, et d'Agnès de champagne. Elle épousa Ferri Ier, duc de Lorraine, mort en 1214, et fut père de Thibaud Ier et de Mathieu successivement ducs de Lorraine.

Muset parcourut-il aussi la Flandre et l'Artois ? il est certain qu'il y était connu. Le manuscrit, n° 7613 de la bibl. nat. fol. 125, nous donne une chanson anonyme, qui paraît faite à Audenarde : voici le second couplet :

Amours, je vous pri merci
Que me doingniez tel pensé
Qu'aucun nouveau chant joli

Li puisse faire à son gré.
A ce grant besoing que j'ai
Autre aye que vous n'ay.
Vous estes mes salvemens :
N'i vault Colins ne Perrins (1) ;
Ja par euls n'i garirai.
Tant garderai cette prison
Qu'averai trouvée chanson.

Nous voyons aussi Colin en relation avec les poètes picards et nous publions un jeu parti, que lui propose Jacques d'Amiens.

Quoiqu'il en soit, peu de trouvères eurent plus de popularité que notre poète ; et certes il la méritait par sa gaîté, son insouciance et ses refrains parfois lestes et épicuriens. Si l'on en croyait certaines imaginations, dont l'érudition critique n'est pas exigeante, il aurait été officier de la maison du roi de Navarre et membre de cette académie fondée, dit-on, à Troyes par ce prince (2) ; jusqu'à présent rien ne le prouve. On a supposé que Colin était le fondateur de Saint-Julien des ménétriers. La façade de cette église était décorée de diverses statues : l'une d'elles représentait un joueur de violon. La tradition a voulu qu'elle fût l'effigie de Colin Muset (3). Remarquons d'abord, que l'église en question ne fut bâtie qu'en 1331. Sans doute Muset a pu faire partie d'une corporation de ménestrels, mais cent ans avant qu'il fût question de la société des ménestriers. Quant à la statue qui le représenterait, et dont la reproduction se trouve dans le 2e tome des chansons du roi de Navarre, elle doit être celle de saint Genest, patron de la confrerie et lui-même jongleur et musicien avant sa conversion. On a fait de Colin Muset l'inventeur de la vielle, du vaudeville, de la chanson à danser (4). Tous ces brevets, qu'on lui octroye si facilement, seraient sujets à de sérieuses discussions. Aussi nous n'essayerons pas de faire valoir des droits trop contestables. Mais ce qu'on ne peut refuser à Colin, c'est d'avoir été le premier des chansonniers gais et bons vivants. Sans doute il chante les amourettes comme tant d'autres : mais il savait tourner le dos à Cupidon pour s'incliner devant la dive bouteille et les plaisirs de la table. Il se considère lui-même comme

---

(1) Il s'agit peut-être ici de Perrin d'Angecourt, auquel nous avons donné quelques lignes.

(2) Laborde, t. I, p. 416. — T. II, p. 207.

(3) Laborde t. I, p. 504.

(4) Id. p. 207.

l'inventeur du genre joyeux et le nomma le Muset, ou la muse Muset. Son œuvre a un caractère original; elle en fait un chef d'école. Panard et Desaugiers ne désavoueraient pas ses couplets si riches d'insouciance amoureuse et de respect pour les fins morceaux. A ce que nous avons pu recueillir de cet aimable rimeur nous joignons le jeu parti que lui adresse Jacques d'Amiens, et une chansonette en l'honneur du bon vin. Il est digne de l'avoir écrite. Colin est un de ces hommes, qui se peignent dans leurs œuvres: insolent ou poli, langoureux ou railleur, tendant la main sans rougir et riant de tout, il est le type du ménestrel vagabond des anciens jours.

NANTEUIL, PHILIPPE DE : — Brave chevalier, trouvère galant, chéri du roi de Navarre, il avait bien des titres pour voir son nom vivre dans l'histoire. Il descendait des anciens comtes du Vexin, et spécialement de la branche des seigneurs de Crespy en Valois. Thibaut de Crespy florissait de 1150 à 1177; Philippe, 1er du nom, conseiller de Philippe-Auguste, fut seigneur de Nanteuil-le-Haudouin. Il combattit maintes fois les Anglais, et devint leur prisonnier au combat de Gisors, en 1198. Plus tard, il se couvrit de gloire à Bouvines: et aussi bon chrétien que bon soldat, il fonda l'hôpital de Nanteuil. Il laissait neuf enfants; Gauthier fut chanoine de Notre-Dame de Reims, Jean, évêque de Troyes, Renaut, évêque de Beauvais : Thibaut obtint une prébende dans cette ville. Philippe 2e, leur frère, surnommé le Jeune, recueillit l'héritage de leur père, et s'en montra digne. Propriétaire de plusieurs domaines en Champagne et en Brie (1), vassal du roi de Navarre, il devint son ami, son compagnon d'armes, son émule en poésie. Probablement, ils échangèrent des chansons. Nous possédons l'une de celles que le roi de Navarre adressait à son ami : c'est la 50e du recueil publié par la Ravallière. Philippe était aussi vassal de l'archevêché de Reims: et les archives archiépiscopales conservent les preuves des hommages dus par les seigneurs de Nanteuil. En revanche, Notre-Dame de Reims ouvrit plus d'une fois les stalles de son chapitre aux membres de cette famille. Milon de Nanteuil fut élu archevêque de Reims en 1201 : mais le choix du chapitre ne fut pas confirmé ; il était, comme dit Fleury (2), plus

---

(1) Laravallière publie une charte de Thibault, par laquelle il permet à Philippe d'agrandir les fosses de sa terre d'Espiere en Brie.

(2) Histoire ecclésiastique, liv. 80, n° 17.

miles quam episcopus. Probablement ses habitudes guerrières et turbulentes s'opposèrent à ce qu'il ceignît la mitre. Plus tard, en 1210, il devint prévôt du chapitre et en 1217, évêque de Beauvais : il prenait le titre de vice-gérant de l'église de Reims. Il fit don au trésor de la cathédrale d'un reliquaire contenant le chef de sainte Barbe et mourut en 1235 (1). — Reginald de Nanteuil, chanoine de Reims, en 1256, *vir pietate et doctrina insignis,* (ainsi que le dit Jacque de Vitry (2)), doyen du chapitre en 1259, évêque de Beauvais en 1260, mourut vers 1283 (3). — Philippe de Nanteuil, chanoine, devenait prévôt dans la même église en 1270.

Notre chansonnier eut un fils, qui voulut aussi faire partie du chapitre de Reims : il était archidiacre de Champagne en 1280, et obtenait en 1282 le siège épiscopal de Beauvais (4). Son père était mort depuis plus d'un demi-siècle et la terre de Nanteuil allait sortir de la famille. — Avant 1268, Alix, sa sœur, épousa Pierre, 2e seigneur de Chastillon-Pacy, lui porta la terre de Nanteuil le Haudouin, et donna son nom à ses descendants. — Revenons à notre trouvère ; il est auteur de plusieurs jolies chansons. Plus d'une lui est contestée. Nous en publions une qui ne peut lui être enlevée : son nom s'y trouve. Il échangea de nombreux couplets avec le roi de Navarre : nous en retrouverons quelques-uns dans les œuvres de ce prince. Philippe prit part à la croisade de 1239 : dix-neuf ans plus tard, il alla de nouveau combattre les infidèles ; mais il n'en revint pas. En 1258, la mort le surprit en terre sainte. Il portait de gueules à six fleurs de lys d'or, 3, 2 et 1.

PERSONS, de Reims. — Il s'agit ici d'un confrère de Colin Muset : on le surnomma li Musères, sans doute, parce qu'il jouait de la musette. Il vivait encore à Reims en 1319.

RICHARD, de Reims. — La livre de la taille en 1315 lui donne le titre de menestrel : il demeurait à Reims, dans le quartier de Saint-Pierre-le-Vieux. Les recueils, que nous avons étudiés, contiennent plusieurs chansons attribuées à un trouvère nommé Richard : mais de peur de faire tort au célèbre Richard de Fournival, nous n'en publierons aucune.

---

(1) V. tables de Coquault, p. 171, 183, 184, 187, 197.
(2) Liv. 3, hist. orient.
(3) V. Marlot latin, t. I, p. 491. — T. II, p. 589.
(4) Tables de Coquault, p. 555.

ROBERT, de Reims : — Deux des chansons de ce trouvère sont en litige. La Chievre, Remois comme lui, peut bien y avoir droit. On en a conclu qu'ils ne faisaient qu'un seul et même individu. Mais on aurait dû remarquer que ces mêmes couplets sont attribués au poète Monnios par le manuscrit 7613. Il faudrait donc aussi confondre Robert avec Monnios de Paris et Monnios d'Arras. Heureusement son œuvre se compose de plusieurs autres pièces, dont aucun copiste ne lui a ravi la paternité. Nous y remarquerons deux pastourelles, dont l'une (1) s'intitule rimes en écho. Elle se compose de vers longs et de vers très courts alternés. Ces derniers se composent des consonnances qui terminent ceux qui les précèdent. Ils imitent ainsi le son de l'écho. Ce jeu littéraire est plus puéril qu'agréable. Si nous le reproduisons, c'est que, depuis, plus d'un auteur eut la même idée. Robert fut certainement un des premiers à qui elle vint : il vivait dans le 13e siècle.

ROBINS, le Vieullier : — Nous trouvons à Reims un musicien ainsi nommé, il vivait encore en 1328. Serait-il par hasard Robert de Reims, réduit à chanter dans ses vieux jours en jouant de la vielle.

ROSE et CLÉMENCE, de Reims : — Déjà nous avons nommé Belle de Reims. Nous venons de découvrir qu'elle avait deux émules. Clémence était sa contemporaine, et nous constatons sa présence dans nos murs en 1301. — Rose florissait vers 1318 et demeurait dans le quartier St-Symphorien. Toutes deux, comme Belle, étaient musiciennes ; toutes deux, comme elle, avaient conquis par leurs talents une brillante position sociale : aussi comptent elles toutes trois parmi les Rémois les plus lourdement imposés. Les cahiers de la Taille, qui ont gardé leur nom, leur donnent à chacune le nom caractéristique, mais disgracieux de la Viellarde. Mais on peut porter gaîment un surnom peu poétique, quand on se nomme Belle, Rose ou Clémence.

ROUCY, Jean, Comte de ; — Le fief de Roucy-sur-Aisne était l'une des pairies du comté de Champagne. Nous ne ferons pas

---

(1) V.Fauchet, Paris 1610. — Duverdier, t. III, p. 424. — Laborde, t. II p. 215, 532, 537. — Tableau historique de Longchamps, t. VI, p. 502.

l'histoire de ses premiers possesseurs ; elle se mêle à celle de Reims. Ils jouirent même quelque temps de la seigneurie de cette ville et portèrent son nom. A la fin du XIIe siècle, Jean de Roucy, 1er du nom, fils d'Elisabeth de Mareuil, mari de Béatrix de Vignory, mourut sans enfants. Sa sœur Eustache lui succédait : elle avait épousé, avant l'an 1200, Robert de Pierrepont, seigneur de Vanneau-le-Chastel. De ce mariage naquit Jean, 2e du nom, comte de Roucy et vicomte de Mareuil. Dès sa jeunesse, il se signala par de vaillants exploits. En 1217, il passa la mer avec Louis de France, fils et successeur de Philippe Auguste. Il l'aida à détrôner Jean sans Terre et à se faire proclamer roi d'Angleterre. Les Anglais, qui avaient appelé Louis, l'abandonnèrent bientôt : ce prince, surnommé Cœur de Lion, soutint dans Londres un siége, qui finit par une capitulation. Il fallut renoncer à cette conquête aussi brillante qu'imprévue. Jean de Roucy revint en France. Plus tard, il prit part aux guerres, qui désolèrent la Flandre de 1247 à 1256. Enrôlé sous les drapeaux du comte d'Anjou, il alla défendre les droits de son compatriote Guy de Dampierre contre les prétentions de Jean d'Avesnes. (V. Dampierre, Jehan de).

On croit qu'il périt dans cette campagne : il se piqua fort peu d'être mari fidèle. En 1225 il avait épousé Isabelle, fille de Robert 2e, comte de Dreux. Il la répudia pour s'unir à Jeanne de Dampierre, fille de Guillaume et de Marguerite, comtesse de Flandres. Cette princesse ne put captiver longtemps le cœur de son volage époux : Jean fit briser cette seconde union et donna sa main à Marie de Dommartin. Quand l'âge eut calmé chez lui l'effervescence des passions, il expia les scandales de sa vie par de pieuses libéralités. La célèbre maison de la Val Roy fut surtout l'objet de ses largesses. Aussi ses descendants choisirent-ils leur sépulture dans l'église de cette communauté (1). Il nous reste un seul monument des inspirations poétiques qu'il dut à ses habitudes galantes. Laborde (2) attribue cette chanson à Raoul, IIe du nom, sire de Coucy, tué à la bataille de la Massoure en 1250. Les divers textes, qui nous ont conservé les quatre couplets en litige, les donnent au Quens de Roucy : or les seigneurs de Coucy ne prirent jamais le titre de comte. Le titre de sire de Coucy

---

(1) Histoire généalogique de la maison de Roucy par P. Moret de la Fayolle, Paris, 1675. P. 35, 41. — Marlot : hist. de l'église de Reims.

(2) Tome II, page 181.

suffisait à leur amour propre. Celui d'entre eux, qui s'immortalisa comme poète, est connu sous le nom du Chastelain de Coucy. Il est possible qu'un manuscrit donne la chanson, dont il s'agit, à un Quens de Coucy. Mais évidemment il y a erreur du copiste ; Et il lui a été bien plus facile de mettre par mégarde un C au lieu d'un R, que de substituer sans s'en apercevoir le mot de Quens à celui de Chastelain. Notre chanson doit donc rester au pair de Champagne, à Jean de Roucy l'inconstant et le brave, à Jean de Roucy, le descendant de Charlemagne.

THIBAULT, de Nangis (1) : — De ce trouvère il reste un nom et une pastourelle : encore n'est-elle pas complète. A la fin du XIIIe siècle la terre de Nangis appartenait à la maison de Britaut, qui la conserva jusqu'en 1275 environ. Aucun de ses membres n'eut le prénom de Thibault. Notre chansonnier était donc un enfant du peuple. Ses talents firent peut-être sa fortune.

THOMAS, de Reims : — En 1319 demeurait à Reims, dans le quartier St-Pierre-le-Vieux, un jongleur nommé Thomas. Nous le citons, parce que nos manuscrits contiennent les chansons d'un poète, qu'ils nomment Thomas Hérisie, Héressier. A-t-il quelque rapport avec le jongleur rémois ? c'est ce que nous n'avons pu établir jusqu'à présent.

VIEUX-MAISONS, Gilles de : — Le nom de ce trouvère est un de ceux, que les copistes ont pris plaisir à varier : de son prénom, ils ont fait Gilles, Gilon et Williames ; dans son nom patromonique ils ont trouvé Viel-Maison, Viex-Maxon, Viels Maisons, Vies Messons. On en a même fait Gilles de Mesons (2). Il est évident qu'il s'agit d'un seul et même individu. M. De la Rue, après l'avoir classé parmi les poètes de haute Normandie, prend la peine de le distinguer de Gilles de Mesons : de ce dernier il fait un parent de Jehan de Mesons, bailly de Caen en 1246 (3). Laborde nomme notre auteur Pierre Gilles de Vieux Maisons et refuse aussi de le confondre avec Gilles

---

(1) La commune de Nangis était située dans la Brie française, élection de Rosoy, diocèse de Sens.

(2) V. les manuscrits de la bibl. nat., nos 7111, 1989, 184, — fonds Cangé nos 65, 66, 67. — Mouchet no 8.

(3) Tom. III, p. 108.

de Maison (1). Remarquons d'abord que ce prénom de Pierre se trouve seulement, du moins à notre connaissance, dans la table du manuscrit nº 7222, tandis que dans le corps du texte fol. 80, on lit Gilon de Viesmaisons. Cette mention se rapportant aux leçons que nous avons pu consulter, nous paraît mériter toute préférence. Notre poète est-il Normand? M. De la Rue a sans doute trouvé une famille ainsi nommée dans la province, dont il est bien aise d'enrichir le trésor littéraire: mais il ne l'a pas fait connaître. Nous ne connaissons en France que deux communes, dont le nom se rapporte à celui de notre auteur: l'une, celle de Vielles Maisons, est située dans l'arrondissement de Montargis; et nous ne savons pas que son nom soit devenu patronymique. L'autre, celle de Vieux Maisons, sise près de Provins, fit partie des comtés de Champagne et de Brie. Appelée tantôt Viel-Maison, Viez Maisons et Vieux-Maisons, elle formait jadis deux fiefs distincts: l'un, était celui de Vieux-Maisons le vidame, l'autre celui de Vieux-maisons Sainte-Colombe. Cette terre appartint à la maison de Brienne dans le XIVe siècle. Mais dès le XIIIe elle formait l'apanage d'une race distinguée, qui portait son nom et le garda longtemps aprés avoir perdu la possession de son château. Son écusson était losangé d'argent et d'azur, au chef de gueule.

C'est à cette famille, que nous croyons devoir rattacher Gilles de Vieuxmaisons. Il était noble: les manuscrits et les bibliographes qui se sont occupés de lui, lui donnent le titre de messire (2) et de monseigneur (3). Un de ces textes contient même une vignette, qui le représente sur un cheval blanc, armé de toutes pièces, la visière baissée, vêtu d'une robe couleur d'azur et l'épée à la main. Les armes que lui attribue cette curieuse miniature ne s'accordent pas avec celles, que nous avons décrites ci-dessus. En effet, son écu porte d'azur au chevron d'or. Le cheval est aussi couvert d'une housse d'azur coupée par deux lignes d'or. Mais combien de familles ont changé leur blazon dans des intérêts divers. On peut croire que Gilles de Vieuxmaisons, comme bien d'autres enfants de la Champagne, suivit en Flandre les sires de Dampierre: c'est du moins ce qu'on

---

(1) T. II, p. 104 et 111.

(2) V. Laborde. — T. II, p. 101, 111.

(3) Mts de la bibl. nation. nº 7111.

peut conclure d'une de ses chansons, dont voici quelques vers :

Solaus, n'aiés ja puissance
De m'amie enluminer :
Mais adès li faites ombre
Pour couvrir sa grant biauté.
De Paris jusqu'à St-Omer,
D'Arras jusqu'à la mer
Qui cercheroit tout le monde,
N'i trouveroit il sa per (1).

Robert de Memberolles et Quenes de Béthune (2) lui disputent plusieurs de ses couplets. Pour connaître tous ceux qu'on lui attribue, il faut consulter les manuscrits 7222, 7613, 184, 186, 1989, Mouchet 8, Cangé 65, 66 et 67.

VILLEHARDOUIN, GEOFFROY de : — Entre Bar et Arcis sur-Aube s'élevait au XIIe siècle l'antique manoir de Villehardouin. Guillaume, son possesseur, maréchal de Champagne vers 1179, eut deux fils. L'aîné nommé Geoffroy, maréchal de Champagne et de Romanie, fut l'un des chefs de notre école historique: ce n'est pas à ce grave chroniqueur que nous attribuons quelques rimes galantes. Son frère Jean eut un fils appelé Geoffroy, comme son oncle. Parti pour la croisade de 1199, il fit naufrage sur les côtes de Morée; l'idée lui vient de conquérir cette province. Il eut d'abord des succès : mais bientôt il perdit les villes, dont il s'était rendu maître. Alors il appella son compatriote Guillaume de Champagne, sire de Champlitte, et lui proposa de l'aider à soumettre cette partie de l'empire grec. Ils réussirent et le sire de Champlitte devint prince de Morée. Geoffroy de Villehardouin se reconnut son vassal. Plus tard Guillaume partit pour la Pouille : pendant son absence Geoffroy gouverna la Morée. Lorsqu'en 1210 il apprit la mort de son suzerain, à son tour il se déclara prince des pays qu'il administrait, et joignit à son domaine les villes de Corinthe et d'Argos. On ne sait quand il mourut. Son fils, Geoffroy IIe, fut après lui prince de la Morée. Pierre de Courtenay, empereur de

(1) Mss du fonds Cangé, no 65 et 67. Voici le premier vers de cette chanson : je chant : mès c'est mauvès signe.

(2) En voici le premier vers : chanter m'estuet ; quar m'en est pris courage. Mss 7111, 184, 1989, 7615, fonds Cangé 65 et 67. V. romancero français : Paulin Paris, 1833, p. 85 et 87.

Constantinople lui donna sa fille Agnès en mariage. Geoffroy II passa sa vie en Grèce : on ne peut guères admettre qu'il ait composé des chansons en français. Il est plus naturel d'attribuer à son père celles, que nos recueils donnent au prince de la Morée. Il quitta la France jeune, plein de foi dans son étoile. Sa bouillante valeur l'entraîna dans d'audacieuses entreprises. Son cœur ardent dut aimer ; son imagination put lui dicter quelques vers. Nous les trouvons dans le magnifique manuscrit 7222. En tête du feuillet, qui contient les couplets dont s'agit, se trouvent écrits les mots : le prince de la Mourée. Sans doute sur une portion du feuillet, qui a été déchiré, on voyait une vignette représentant l'aventureux champenois armé de toutes pièces, à cheval et couvert d'un écu armorié. Avec cette miniature ont disparu et le commencement de l'une des deux chansons de l'auteur écrite au r° du premier feuillet, et la fin de la seconde qui occupait son v° ; de chacune il reste un couplet. C'en est assez pour constater que la Champagne dut à la maison de Villehardouin un poète et un historien.

Ici finit le défilé de nos joyeux trouvères. Si jamais leurs ombres reviennent ici-bas, c'est au mois de mai, alors que Flore sème les roses à pleines mains et que Zéphir la poursuit de ses baisers, alors que l'astre du jour s'en va derrière la montagne et de ses derniers rayons, lance à la robe ondoyante des nuages des franges d'or et de pourpre. Bientôt leur feu s'éteint : au bruit du jour succède le silence : aux fatigues de la vie, le sommeil. Tout se tait. La lune, du haut des cieux, perce de ses rayons d'argent les mystères du bocage. Le rossignol commence l'hymne des nuits d'amour. Alors par fois, dans les vertes prairies où serpentent l'Aube et la Marne, on voit des feux follets apparaître et voler en tous sens. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Doete, Rose, Belle, Clémence, n'êtes-vous pas là toujours aimables et toujours aimées ? Le Champenois, Jehan de Brienne ne cherchent-plus aventure ? Là-bas, on rit : Colin Muset verse à boire et redit un gaillard couplet. Sous la feuillée l'on soupire : là, sont Robert de Memberolles, Gasse-Brulé, Chardon de Reims. Ailleurs, le tabourin bat la mesure ; le flageolet gazouille ; on danse aux chansons. Allez, enfants du gai savoir, aimez et soyez heureux. Mais fuyez avant la venue du jour. Des chants menaçants viendraient peut-être attrister vos esprits joyeux. A vous le repos, le plaisir, l'éternelle jeunesse. A nous les sombres pensées, les inquiétudes sans fin. Il faut s'arracher à ce monde si grave et si maussade pour sourire à vos refrains insouciants. Que de mémoires ils peuvent doucement bercer ! Lorsque le voyageur, au déclin de la vie, remonte la route qu'il descendit jeune et confiant dans

l'avenir, quand il revoit les lieux témoins de ses joies et de ses espérances, il se dit avec bonheur : J'ai passé par là. Peut-être celui, qui va lire les chansons de nos trouvères, reconnaîtra-t-il aussi le chemin qu'il a suivi. Elles forment un concert en l'honneur des dames, du printemps et de l'amour. Souvent un trait malin vient se mêler aux fleurs. Plaintes naïves, regrets affectueux, railleries amères, tendres respects, prières indiscrètes s'y croisent en tous sens. C'est l'image de la vie au royaume de Cythère, dans cet empire qui brave les âges et les révolutions. A ces refrains vieux comme le monde, sans doute de siècle en siècle on change une lettre, un mot, un nom : mais ils vivront tant que sur cette terre la beauté, les grâces et l'esprit auront droit aux hommages des hommes. En les feuilletant, plus d'un lecteur y trouvera des souvenirs et pourra répéter avec Gasse Brulez :

Les oiselès de mon païs
Ai oï en Bretaigne :
A lor chant m'est il bien avis
Qu'en la douce Champaigne
Les oï jadis.

P. TARBÉ.

LES

CHANSONNIERS DE CHAMPAGNE

AUX XIIe ET XIIIe SIÈCLES.

PERRIN D'ANGECOURT.

Chansons.

J'ai un joli souvenir (1)
Qui en moi maint et repaire,
Qu'amours i a fait venir
Pour moi compaignie faire
A servir ma Dame sans défaillir,
Et sans meffaire.
Amours, qui tout puet mérir,
Li doinst voloir d'amenrir
Les maux, que je veul bien traire.
Tout adès quant je remir
Son gent cors, son cler viaire,
Ses iex vairs qui à saisir
Ont semblant si débonnaire,
Me donne amours de joie, sans sentir,
Un essemplaire.
Mès c'est pour moi soustenir,
Que je ne puisse chaïr
En volonté de retraire.
Ja Diex ne m'en doinst loisir !
Trop seroie de male aire :
Je vouldroie miex vestir
Tout mon aage la haire,
Que guerpir celui, qui peut convertir
Tout mon contraire
En joie ; et en moi détenir
Il me peut plus enricir
Qu'estre Roy de Césaire.
Bien me deust ele acueillir
Et d'aucuns dous mos refaire ;

Mais el' ne m'i veult ouir
Ne pour chanter, ne pour taire.
S'en soupir; d'amoureus cuer m'aïr,
Quant el n'esclaire
Moy, qui ne li puis guencir.
Et m'i fait plus maus souffrir
Qu'Alexandres ne fist Daire.
Dame je suis sans faillir
Vostre et sans contrefaire.
Riens ne me porroit nuisir,
Sé mes chans vous povoit plaire.
Alanguir j'aim miex pour vous et palir,
Tant qu'il i paire,
Voire s'il vous plaist, mourir.
Ne m'i souffrés à périr,
Gentils cuers de bon afaire.
Maintenir loiaulté sans repentir
Ne peut desplaire
A cuer, qui sert sans traïr.
Mais li fauls s'en veult partir,
Lors qu'un pou de mal le maire.

—

Pastourelle.

Au tems novel (2)
Que cil oisel
Sont hétié et gai,
En un boschel
Sans pastorel
Pastore trouvai,
Où fesoit chapeau de flours.
Et chantoit un son d'amours,
Qui tant est jolis :
Li pensers trop me guerroi de vous, dous Amis.
Par grant revel

Ens el prael
Dire li alai :
— S'il vous ert bel,
Por vo chapel
Vostre devendrai
Fins et loiaus à tous jors,
Sans jamès penser aillors.
Et pour ce vous proi,
Bergeronnette, fetes vostre ami de moi.
— Sire, alés en !
C'est por noient,
Qu'estes ci asssis.
J'aim loiaument
Robin le gent.
Et serai tous dis
S'amie, sui et serai.
Ne ja, tant com je vivrai,
Autre n'en jorra.
Robin m'aim, Robin m'a demandé, si m'aura.
Moult longuement
L'alai proiant,
Que rien n'i conquis.
Estroitement,
Tout en riant,
Par les flans la pris :
Sur l'erbe la souvinai.
Moult en fui en grant esmai
Si haut a crié :
Bel douce mère Dé ! gardez moi ma chasté.
Tant i luitai
Que j'achevai
Trestout mon désir.
Je la trouvai
De bon essai
Et douce à santir.

Adonc si me sui tornez :
Et quant je fui remembrez ,
Si pris à chanter:
Par les sains *Dieu* , il a grant peine en bien amer.

—

Dialogue entre Perrin et l'Amour.

Bone amor, conseillez moi ; (3)
Par reson le vos requier.
Vostre hom sui en bone foi
Loiaument à justisier
Tot à héritage.
J'ai un mal, qui m'a sorpris par mon folage,
Qui me point et me destraint sans esparnier,
Il me fait la nuit penser,
Et plorer et sospirer, et veillier.
— Perrin , foi que je te doi !
Ja celer ne le te quier,
Si sui sospris quant la voi
Que ne te sai conseillier.
Di donc , n'est-ce rage?
Issi , muir, issi languis d'itel malage :
Ne ne t'en sai destorner ne esloingnier ;
Ains me fait la nuit penser etc.
— Je sai bien que je foloi :
Mès je ne la puis lessier ;
Car bien voi que je n'ai loi
D'aler ne de repairier
En son dous manage.
Mès je la sai si vaillant et si très sage
Qu'ele m'i tendra molt riche loier :
Qu'il m'estuet por lui penser etc.
Douce Dame , je m'otroi
A vous sans ja retraire arrier.
Débonnairement vos proi

Que vos daigniez essaier
Sé j'ai vrai courage.
Loiaument, en bone foi, tot mon aage
Vos servirai : car onques ne soi boisier.
Et bien vueil por vos penser etc.
Las ! tant m'ont mis en effroi
Cil mesdisant losengier,
Qu'apartement n'en requoi
N'i os aler, n'envoier.
Hé j'ai tel damage
Qu'il n'est nus, tant ait d'avoir ne d'éritage,
Qui le me puist ne soudre ne paier :
Et bien vueil por li penser etc.
Mon outrage comperrai.
Mès or me fai tel avantage,
Que te veuilles en mon chant esbanoier.
Hélas ! Et g'irai penser
Et plorer, et souspirer et veillier.

—

Jeu-parti entre Perrin et Jehan Bretel, d'Arras.

— Perrin d'Angicourt, respondés (4)
A ce que je vous partirai.
A vos sens le meilleur prendés,
Et de l'autre me desfendrai.
Li quels a plus dure vie
— Viel, qui en jalousie
Maint adès de sa moullier,
— Viel qui set sans cuidier
Qu'il est wihos de s'amie ?
— Bretel, tel jeu-parti m'avés,
Où nul bien connoistre ne sai.
Ne pour quant je sui avisés :
Je veïl mieus cuidier en esmai

De ma femme la folie,
Que savoir sa tricherie
M'amie nès par songier.
De cest mauvès gieu legier
Vous en di ce que j'en trie.
— Perrin, le pieur pris avés;
Et par droit le vous monstrerai.
Sé de celi, dont sui amés,
Sui wihos, partir m'en porrai;
Qu'éritages n'est ce mie.
Mais ma femme n'ert guerpie
De moi pour nul destourbier.
S'aim mieus mal qu'en puet laissier
Tost, que longue maladie.
— Sire, ja n'ière là menés;
Ne ja de mon propos n'istrai.
Trop seroit grant desloiautés,
Sé de m'amie, de qui j'ai
Le cuer, ert m'amour partie;
Qu'ele a assés seignourie
Pour moi amer et trichier
Ne ja, tant qu'ele m'ait chier,
N'istrai hors de sa baillie.
— Perrin, point ne me respondés
A ce que je vous demandai.
Vous ne parlés fors de l'un lès;
Et selon ce vous respondrai.
Viltés est et vilenie
De vivre en wihoterie!
Mains en faites à prisier.
Bien doit manoir ou fumier,
Cil qui n'a merde en haïe.
— Jehan Bretel, vos faussetés
Vous fait ce dire; bien le sai.
Mes cuers est si fins esmerés,

Que ja de celi ne mouvrai,
Qui s'amor m'a otroié,
Quoiqu'ele fasse ne die.
En ma feme aim mieus cuidier
Mal, que savoir encombrier
En celi que j'ai choisie.
— Quens d'Anjou, par cortoisie
Nos jugiés sé cil folie
Qui son mal veut alongier,
Ne ne se set esrachier
De vilaine compaignie.
— Audefroi, Perrin vous prie
Que jugiés de sa partie
Qu'on n'aime pas por changier,
Et qu'on het moigne cloistrier,
Quant il guerpit s'abéie.

—

Chansons.

Quant partis sui de Provence (5)
Et du tamps felon,
Ai voloir que recommence
Nouvelle chanson
Jolie
Et qu'en chantant prie
Bonne amour
Que tant de douçour
Mette en mon chant commencier,
Qu'elle me face cuidier
Que ma douce Dame daigne voloir
Que je la puisse à son gré reveoir.
Atourné m'est à enfance
Et à mesprison
Le désir d'aler en France,

Que j'ai par raison.
Folie
Fait, qui me chastie
Sé j'acor mon cuer au retour,
Quant je ne le puis laissier.
Quar tout autre désir rier
Me fait mettre du tout en nonchaloir
Celle, sans qui rien ne me puet valoir.
De biauté et de vaillance
A si grant foison,
Que j'en oi acointance,
Mis en sa prison
Ma vie.
Je ne meffais mie,
Sé j'aour
Et aim la milloour.
Quar pour ce m'aim je et tieng chier
Que je sui én son dangier.
Díex quant g'i pens, je ne m'esmai doloir;
Et mes pensers y est sans ja mouvoir.
Souffrir loyal pénitance
Me samble plus bon,
Qu'avoir par décevance,
Par trahison
Amie.
False druerie
Sans savour
Ont li tricheour,
Qui conquièrent par plaidier.
Tel joie ne m'a mestier :
De pourchassier autre n'ai je pooir.
J'aim miex languir, que false joie avoir.
Onques n'oï cuer ne voeillance
N'entencion
Que je feisse samblance

D'amer s'à droit non.
Polie
Langue, apparillie
A folour,
En scet bien le tour.
Mès ce ne puet riens aidier;
Quar la parole afaitier
Puet on choisir, qui bée à décevoir.
Et Diex en laist ma Dame apercevoir!
Bonne chanson envoié sans demour,
Seras à la flour des dames à droit jugier.
Et par pitié li requier,
Sé eurs te fait devant li apparoir,
Que li plaise que je vive en espoir!

—

Au repairier que je fis de Prouvence (6)
S'esmut mon cuer un petit de chanter,
Quant j'aprochai de la terre de France
Où celle maint que ne puis oublier.
Diex! son gent cors, et son très biau vis cler,
Sa grant biauté, sa simple contenance
Que je ne puis à nul jour oublier,
Ce m'occira, bien le sais, sans doutance.
Amée l'ai lonc tens, c'est en m'enfance.
Dès que la vi, n'en poi mon cuer oster!
Mès pavour ai qu'allours n'ait sa béance.
S'el li avoit, trop feroit à blasmer.
De traïson ne se peut nus garder.
S'ainsinc le fait, Diex m'en doint tel vengance
Que tous li mons la puist au doit monstrer!
Si li seroit une grief pénitance.
Douce Dame, si j'ai dit par folie
Nule chose qui vous doie grever,
Je n'en puis mais. Mes cuers en vous se fie:

Si sui tout près tantost de l'amander,
Si hautement com voudrez commander.
Mais, que pour Dieu, que devenés m'amie!
Si en ferons à tex les cuers crever,
Qui de nous .II. ont eu grant envie.

Douce Dame, que j'ai lonc temps amée,
Pour l'amour Dieu aiez merci de moi!
En vous ai mis mon cuer et ma pensée:
Servirai vous tousjours en bonne foi;
Ou autrement pour vostre amour mourrai.
Et se je muir, vous en serés blasmée:
Et dira l'en partout, que bien le sai:
Cil est musars, qui a tel Dame amée.

Or m'est en vous ou de mort ou de vie,
Dame plaisans, que je n'ose nommer.
Mais en la fin de ma chançon vous prie,
Com cil qui vostre est à tous maus endurer,
De mesdisans, de felons esloignier;
Que par euls ai perdue compaignie.
Nus n'i ose mais rire ne jouer,
S'en repost non. Li cors Dieu les maudie!

—

Quant li nouviaus tens define, (7)
Qu'iver vient en sa saison,
Que par bois ne par gaudine
Ne chantent plus oisillon,
Lor veuil commancier chançon
D'une amourette très fine,
A qui tous mes cuers s'afine;
Ne ja ne m'en partirai.
J'aurai l'amour la belle, ou je mourrai.

J'aurai l'amour de ma mie;
Car je n'i doi pas faillir.
Loiautés m'est obéie,

A qui je dois obéir.
Bien l'en deust souvenir,
Sé pitié n'i est faillie.
Amours l'ait en sa baillie!
Que tout entièrement i va
Mes cuers : sans tricher tousjours vous servira.
Dame de grant seignourie,
Qui tant faites à proisier,
Pour Dieu ne m'ociez mie!
Je suis votre prinsonnier.
Nus ne doit desavancier
Fin cuers, quant il s'humélie.
Puis qu'il veult sa douce amie
Toujours loiaument amer,
Jolietement me semont de chanter.
Je chanterai de ma mie,
Et ferai à son plaisir :
Car qui de cuer sent et prie,
Ne doit à joie faillir.
Sire Diex! tant la désir,
Que nus ne devoit si proier!
Et je chanterai tousjours.
Sire Diex! comment dure fin cuer,
Qui aime par amours!
A Cresson Essart renvoïe
Chançon, et li dit briement
Perrin qu'il ne laisse mie
A recevoir ce présent :
Car de bon entendement
Est la belle qui me prie.
Si proi qu'elle soit m'amie.
Et je l'aim de cuer entier! (sic.)

Honeur et bone aventure (8)
Ait cele, qui mon cuer a!
En li ai mise ma cure:
Et bien i pert et parra;
Car mes chans si en sera
Plains d'envoiseure.
Ne ja per froidure
Perrin ne laira
Son jolis usage.

D'amors tel est la droiture,
Et fu, et toz jors sera.
Cuers, qui en li maint et dure,
S'il est bons, melz en vaudra:
Li mauvès en devendra
Vaillant par nature.
Bien est sans mesure,
Qui ne maintiendra
Cest jolis usage.

J'ai amé tote ma vie
De fin cuer sans fausseté
Cele, qui ne m'aime mie:
Mès g'i ai tant conquesté
Que je me sens amendé
De grant cortoisie.
Por ce sans boisdie
Ai je tant gardé
Cest jolis asage.

Mesdisans, Dex vos maudie!
Maintes fois m'avez grevé.
Par vostre losengerie
M'a cele coilli en hé,
En qui j'ai tot mon aé
M'entente enploié.
Maugré vostre envie
Ai tos jors esté

En jolis usage.
  Dame, por vos est fornie
Ma chançon : prenez l'en gré.
S'ait bien ma paine merie :
Et cil en seront crevé,
Qui envers vos m'ont mellé
Par leur flaterie.
Mès je les desfie
De cuer conformé
En jolis usage.

AUBUINS, de Sézanne.

Pastorelle.

Contre le dous tens novel (9)
  Qu'erbe point novelle,
Que li jor sont cler et bel
  Et la saisons belle,
Joste le mont de Cassel
  Trovai pastorelle.
Et eut de foille chapel,
  En pure gonelle,
Et chainture d'un rosel.
    Lors si chalumelle :
   Dorenlot aé!
Perrins li fiex dant Hourdé
  D'autre part frestelle.
   Je descendi en un praiel ;
  Di li : — Damoiselle,
Amés moi : maint bon joiel
  Et millor cotelle
Vos donrai d'un pastorel.
  Lors dit Perronelle :

— Jai oï maint Flamangel,
  Qui trop nos favelle,
Et est de vanter isnel
    Dusqu'à grant querelle.
    Dorenlot aé !
Ne set mie mon pensé,
  Qui d'amors m'apelle.
  La pastore ot cler le vis
  Et color rosée.
Dis li : — Belle, vostre amis
  Sui, sé vos agrée.
— Sire, j'ai mon cuer promis
  Et m'amor donée.
A Perrin, que je molt pris,
  Doi estre espousée.
Mais nous sommes entrepris
    En ceste contrée,
    Dorenlot aé !
Où li François ont esté,
  Qui l'ont trop gastée.
  Sire, estes vous des eschis
  Qui l'aige ont passée,
Qui de l'autre part le Lis
  Font leur assemblée,
Tricheors et foi mentis
    Et gent parjurée ?
    Dorenlot aé !
Tout seront deserité
  A honte provée !

—

Chansons.

Flours, ne verdure de pré, (10)
Ne chans d'oisels ne m'agrée

Por ce qu'ai lonc tens esté
Fors de ma douce contrée.
Mais bien sachiés, Désirrée,
Qu'ains n'i out faucé.
S'en ai l'amour mercié,
Qui de l' cuer me muet.
Bien voi que faire l'estuet:
Melz confors valoir n'i puet.
J'oï chascun dire et conter
Qu'il vuet bien qu'amors l'ocie.
Mais ce ne dirai je pas; (sic.)
Que morir ne vuel je mie.
Ains aim muelz, quoique nuls die,
Vivre et bien amer
Et servir ma douce amie,
Qui del cuer me muet, etc.
S'ains avint à homme né
Que joie li fust donée
Por ce qu'eusse bien amé,
Deus! où est amors alée?
Certes que je l'ai amée
De tel volenté,
Qu'ains ne put estre trovée.
Et del cuer me muet, etc.
Je sui li fins désirrans,
Qui ne peut sa joie taire
Por monstrer malvais semblant,
Dont plusieurs ont grant contraire.
Penser à la debonnaire,
M'est joie si grans:
C'est li plus de de mon afaire,
Qui del cuer me muet, etc.
Chanson là, t'estuet aler,
Dont j'atant si grànt aïe,
Ne veul plus por toi mander:

Mais bien la losenge et prie,
Quant serai en sa baillie,
Com porrai durer.
S'aurai joie de ma mie,
Qui del cuer me muet, etc.

—

Quant voi le tant felon assoagier (11)
Et l'erbe verde contre soleil resplandre,
Lors chanterai; car molt m'auroit mestier
Que ma Dame daignast son home prendre.
Si m'ait Diex, plus de richor ne quier:
Que tot li bien del mont seroit mendre
Que li mien voir.
Ne je ne puis, sé ne m'i veut entendre,
Grant joie avoir.
Las! je ne puis mon fin cuer chastoier;
Ne vers celi ne l' puis d'amors deffendre,
Qui tous les maux du mont me fait chargier.
Ne nus fors li ne m'en porroit deffendre.
Si cruelment m'i puet ele assaier,
Qu'après ma mort
M'i estuet les biens attendre
De s'amor voir (sic).
Je ne me sens onques amesurer
D'amer celi, où tos mes cuers s'apuie.
N'envers autre ne voudroie porpenser:
Car c'est la riens, où li miens cuers s'estuie.
Si m'aist Diex, ja ne la quier fausser.
Ains l'amerai, coment que me destruie,
Por la merci que j'en atant.
Sé de moi ne s'enfuie,
N'aim riens tant.
Je ne prise pas la joie de cest mont,
Sé Dame ne plaist par sa franchise

Que son ami, celui qu'elle confont,
Vousist un pou mérir son biau servise.
Lors averoie plus que tot cil qui sont :
Car la douçors s'en est ens mon cuer mise
Si boinement,
S'ele ne m'ait, qu'ains ne sot en quel guise
On s'en repent.
Et cest amor, qui si grief me respont,
Par mon voloir m'a si pris sans faintise,
Que j'en obli totes celes qui sont :
Ne ja par moi n'en iert nule requise.
Las ! ne sai que cist autre amant font !
Mais j'aime ceste adès par tel devise
Si loiaument,
S'ele m'ait, qu'onque ne sai en quel guise
On s'en repent.

BAR, THIBAUT II, COMTE DE

—

Chanson. 1254.

De nos barons que vos est il avis, (12)
Compains Erairs? distes vostre samblance.
En nos parans, ni en tos nos amis
Avés i vos nule bone espérance,
Par quoi fussions hors dou Thiois païs,
Où nos n'avons jor solas ne ris?
Ou Conte Othon ai je molt grant fiance.
Duc de Braiban, je fui ja vostre amis,
Quant je estoie en délivre puissance.
S'adonc fussiez de rien nule entrepris,
En moi puissiez avoir molt grant fiance.
Por Deu! vos pri, ne me soiez eschis !
Fortune fait maint prince et maint marchis,

Millors de moi, avenir mescheance.
Belle mère, onques rien ne vos meffis
Por coi eusse vostre malle voillance.
Très icel jor que vostre fille pris,
Vostre voloir ai je fait dès m'enfance.
Or suis formant por vos liés et pris,
Entre les mains de mes mals anemis:
S'aviez bon cuer, bien en prandrés venjance.
Chansons, va: di mon frère le marchis,
Qu'il à mes homes ne face faillance.
Et me diras à ceus de mon païs
Que loalté mains prodomes avance.
Or verrai je qui seront mis amis;
Et conoistrai tos mes mals ennemis.
Deus! mar verront la moie délivrance!
Encor aurai, sé Dieu plaist, recovrance!
Bons cuens d'Anjos, sé par vos sui hors mis
De la prison, où je sui en doutance,
Où chascun jor me vient de mal en pis,
(Tos jors i sui de la mort en béance)
Sachiez por voir, sé vos m'estes aidis,
Vostres serai de bon cuer, à tous dis,
A mes pooirs, sans nule retenance.

THIBAUT DE BLAZON.

—

Pastorelles.

Ier main, par .I. ajornant. (13)
Chevauchai lès .I. buisson.
Lès lorière d'un pendant
Bestes gardoit Robeçon.
Quant le vi, mis l'à raison:
— Bergier, sé Diex bien te dont

Eus onc, en ton vivant,
Par amors ton cuer joiant?
Car je n'ai, sé mal non. »
— Chevalier, en mon vivant
Onc n'amai fors Marion
La cortoise, et la vaillant,
Qui m'a doné riche don,
Panetière de cordon,
Et prist mon fremal de plom.
Or s'en vait apercevant
Sa mère, qui li desfant:
Si l'en a mis en prison. »
A poc ne se voit pasmant
Le bergiers pour Marion.
Quant le vi, pitiés m'en prant;
Si li dis ens ma raison:
— Ne t'esmaie, Bergeron.
Ja ne la celeront
Qu'ele laist por nul tormant
Qu'ele ne t'aim loialment,
Sé fine amors l'en semont. »
— Sire, je sui molt dolans
Quant je voi mi compaignon,
Qui vont joie demenant:
Chascuns chante sa cançon.
Et je sui seul environ,
Embronchiez mon chaperon.
Si remir la joie grant,
Qu'il vont entor moi faisant.
Confors n'i vaut un baton. »
— Bergier, qui la joie atens
D'amors, fais grant mesprison.
Tos les maus en boin gré prens,
Tout sans ire et sans tençon.
Ens molt petit de saison

Rent amors grant guerredon.
S'en sont li mal très plaisant,
Quant on a soffert devant,
Dont on atent guerison. »
— Chevalier, por riens vivant
N'os parler à Marion.
Et si n'ai par qui li mant
Que je muir en sa prison,
Por les mesdisant félon
Qui ne dient sé mal, non :
Ains vont trestont racontant
Que j'aim la nieche Constant,
La fillastre Dant Buenon. »

—

Hui main, par un ajornant (14),
Chevauchai ma mule au blanc ;
Trouvai gentil pastorele et avenant.
Entre ses agniaux aloit joie menant.
La pastorele molt m'agrée ;
Mès ne sai dont el est née,
Ne de quex parans ele est emparantée :
Onque de mes eus ne vi si bele née.
— Pastorele, pastorele !
Vois le temps qui renovele,
Que reverdissent vergiers et toutes herbes.
Biau déduit a en vallet et en pucele. »
— Chevalier, molt m'en est bel
Que reverdissent prael.
Si auront assez à pestre mi aignel.
Je m'irai soef dormir soz l'arbreisel. »
— Pastorele, car souffrez
Que nous dormons lez à lez :
Si lessiez vos agneaux pestre à val les prez :
Vos n'i aurez ja domage, ou vos perdez. »

— Chevalier, par saint Symon,
N'ai cure de compagnon.
Par ci passent Guarinet et Robeçon,
Qui onques ne me requistrent sé bien non. »
— Pastorele, trop es dure,
Quant de chevalier n'as cure.
A .L. boutons d'or aurois ceinture,
Sé me lessiez prendre proie en vostre pature. »
— Chevalier, que Dex vous voie!
Puis que prendre volez proie,
En plus haut lieu prenez que ge ne seroie.
Petit gaigneriez, et g'i perdroie. »
Pastorele, trop es sage
De garder ton pucelage.
Sé toutes les compaignettes fissent si,
Plus en alast de puceles à mari. »

BRIENNE, JEHAN DE.

—

Pastorelle.

Par desous l'ombre d'un bois (15)
Trovai pastoure à mon chois.
Contre iver est bien garnie:
La tousete ot les crins blois.
Quant la vi sans compaignie,
Mon chemin lait; vers li vois. — aé!
La touse n'ot compaignon,
Fors son chien et son baston.
Pour li froit en sa chapete
Se tapist lès un buisson.
En sa flehute regrete,
Garinet et Robeçon. — aé. !
Quant la vi soutainement
Vers li torn, et si descent.

Ce li dis : — Pastoure amie,
De bon cuer à vos me rent.
Faisons de foille courtine ;
S'amerons mignotement. — aé ! »
  — Sire, traiés vos en là ;
Car tel plait oï je ja.
Ne sui pas abandonnée
A chascun, qui dist : vien ça !
Ja pour vo sele dorée,
Garinet rien n'i perdra. — aé ! »
  — Pastourele, si t'est bel,
Dame seras d'un chastel.
Deffuble chape grisette ;
S'afuble cest vair mantel.
Si sambleras la rosete,
Qui s'espanit de novel. — aé ! »
  — Sire, si a grant promesse :
Mais molt est fole, qui prent
D'ome estrange en tel manière
Mantel vair ne garniment,
Sé ne li fait sa proiere
Et ses boens ne li consent. — aé ! »
  — Pastorele, en moie foi
Pour ce que bele te voi,
Cointe Dame noble et fière,
Sé tu vuels, ferai de toi.
Laisse l'amour garçonnière :
Si te tien del tout à moi. — aé ! »
  — Sire, or pais ! je vos en pri.
N'ai pas le cuer si failli
Que n'aim miex povre déserte
Sous la foille o mon ami,
Que Dame en chambre coverte,
Si n'ait on cure de mi. — aé ! »

—

Chanson.

Pansis d'amors, dolans et corouciés, (16)
M'estuet chanter; que ma Dame m'en prie.
Onques mais jor ne fui si esmaiés:
Grant paour ai que ne soit ja m'amie.
S'est il bien drois que por li chant et rie.
Hélas! dolans, jamais ne serai liez,
Sé sa pitiéz ne veint sa seignorie.
Par Deu! amours, sé vers li ne m'aidiez,
Je me plaindrai de vos tote ma vie.
Sé j'onques fis riens que vos vousissiez,
Li guerredons soit tex qu'ele me die:
— Amis, bien sai que ne me haez mie. »
Lors seroie joiant, et envoisiés,
Et à plusors de bone compaignie.
Douce Dame, nus ne vous aime tant
Com je tous soul; si en morrai d'envie.
.c. fois le jor vos resgart en pensant,
Et prie merci que ne m'ociez mie.
Je n'ai pooir qu'autrement le vos die:
Et s'il vos plait à savoir mon talent,
Resgardez moi; si conoistrois ma vie.

CHAMPAGNE, Guillaume de, dit le Champenois.

Pastorelle.

En mai la rosée, que nest la flor (17),
Que la rose est bele au point du jor,
Parmi cele arbroie
Cil oisillon s'envoisent
Et mainent grant baudor.
Quant j'oï la lor joie,

Por riens ne me tendroie
D'amer bien par amor.
La pastore est bele et avenant;
El a les eus vers et bouche riant.
Benée soit le maistre,
Qui tele la fist naistre;
Qu'ele est à mon talent.
Je m'assis à destre;
Si li dis : — Damoisele,
Vostre amor vos demant. »
Ele me respont : — Sire Champenois,
Por vostre prière ne m'aurez des mois.
Car je sui amie
Au fil Dame Marie,
Robinet le cortois,
Qui me chauce et lie;
Et si ne me lait mie
Sans biau chapeau d'orfrois. »
Quant vi que proière ne m'i vaut noiant,
Couchai la à terre tout maintenant:
Levai li le chainse.
Si vi la char si blanche;
Tant fui je plus ardant.
Fis li la folie.
El ne l' contredist mie;
Ains le vout bonement.
Quant de la pastore ot fet mon talant,
Sus mon palefroi montai maintenant.
Et ele s'escrie:
— Au fis sainte Marie,
Chevalier, vos commant !
Ne m'oubliez mie;
Car je sui vostre amie.
Mès revenez souvent! »

—

CHAMPAGNE, Marguerite de.

Chansons.

Par maintes fois aurai ésté réquise (18)
Que ne chantai ensi comme je soloie;
Que tant par suis aloignie de joie,
Que je vodroie estre muels entreprise.
A mien veul moroie en itel guise,
Com fist celle, qui resembler voldroie,
Dido, qui fut por Eneam occise.
Biaus douls amis, tout à vostre devise
Que ne fis je toudis, com vos avoie?
Gens vilaine, que je tant redoutoie,
M'ont si grevé et si arière mise,
Qu'ains ne vos pou mérir vostre servise.
S'estre pooit, plus m'en repentiroie,
Qu'Adam ne fut de la pomme qu'ot prise.
Par Deu! amors en grant dolor m'a mise.
Mort vilainne, qui tout le mont guerroie,
Tolu m'avés la rien que plus amoie.
Or suis Fénix, lasse, soule et eschive,
Dont il n'est qu'uns, si com on le divise.
Or veul doloir, en leu de mener joie:
Poine et travail iert mais ma rante asise.
Ains por Forcon tant ne fist Anphelise,
Com je por vos, amis, sé vos ravoie.
Mais ce n'iert ja, sé ainçois ne moroie.
Ne je ne puis morir en itel guise,
Qu'ancor me ra amors joie promise.
Mais à mien vuel se m'en repentiroie;
Si portant n'iert qu'amors m'ait en jostise.

—

Un petit devant le jor (19)
Me levai l'autrier,
Sospris de novelle amor,
Qui me fait vellier.
Por oblier mes dolors
Et por aligier,
M'en alai coillir flors
De joste un vergier.
Là dedans en un destor
Oï un chevalier,
Desor lui en haute tour
Dame, qui molt l'ot chier.
Elle ot fresche color
Et chantoit par grant douçor
Uns douls chans piteus
Mellé en plor.
Puis a dit com loiaus drue:
— Amis, vos m'avés perdue:
Li jalous m'a mis en mue. »
Quant li chevaliers ot
La dame à vis cler,
De la grant dolor qu'il ot
Comance à plorer.
Puis a dit en sospirant:
— Mar vi enserrer,
Dame, vostre cors le gent,
Que doie tant amer!
Or m'en covient durement
Les dous bien comparer,
Que volentiers et sovent
Me soliés doner.
Las! or me va malement!
Trop a ci torment;
S'il nos dure longuement,
Très dous Deus! que devainrons nos?

Je ne pui durer sans vos :
Et vos sans moy, coment durez vos ? »
Dist la belle : — Boens amis,
Amor me maintient.
Assés est plus mors que vis,
Qui dolor soustient.
Lès moi gist mes anemis ;
Faire le covient.
Et si n'ai joie ne ris,
Sé de vos ne vient.
J'ai si mon cuer en vos mis,
Tout adès m'en sovient.
Sé le cors vos est eschis,
Le cuers à vos se tient.
Si faitement l'ai empris
Que je serai sans repentir
Vostre loiaul amie.
Por ce, sé je ne vos voi,
Ne vos oblierai mie. »
— Dame, je l' cuit bien savoir,
Tant l'ai esprové,
Qu'en vos ne poroit avoir
Cuer de fauceté.
Mais ce me fait moult doloir
Que j'ai tant esté.
Dame de si grant valoir,
Or ai tout pensé.
Deus m'a mis en nonchaloir
Et de tout oblié.
Que je ne puisse cheoir
En greingnor povreté !
Mais je ai moult bon espoir
Qu'ancor me puet moult bien valoir.
Drois est que je li die :
Sé à Deu plaisoit,

Le jalous morroit:
Si ravèroi m'amie. »
— Amis, sé vos désirés
La mort à jalous,
Ancor la désire jé
Cent tens plus de vos.
Il est viels et rasotés,
Et glous comme lous:
Et si est maigre et pailès!
Et si est lais!
Tant putes taiches a assés
Li desloiaus, li rous.
La greingnor bonté qu'il ait,
C'est de ce qu'il est cous.
Et dist : lais!
Tant mar fut nés
Qu'autres en a ses volontés.
Drois est que je m'en plaing:
Comant guérirait Dame sans amin!
Bjaus amis, vos en irés;
Car je voi le jor.
I poés faire trop lonc séjor.
Vostre fin cuer me lairés:
N'aiés pas paour
Qu'avec vos emporterés
La plus fine amor.
Dès qne vos ne me poés
Geter de ceste tor,
Plus sovent la resgardés
Por moi par grant douçor. »
Et s'il s'en part tos iriés,
Et dist: — Las! tant mar fu néz!
Dolens m'en part.
A Deus comant jé
Mes amors, qu'il les me gart! »

CHARDON, DE RAINS.

—

Chanson.

Li départirs de la douce contrée, (20).
Où la bele est, m'a mis en grant tristor.
Lessier m'estuet la riens, qu'ai plus amée,
Por Dame Deu servir mon créator.
Et ne porquant tout remaing à amor;
Car tout i est mon cuer et ma pensée.
Sé mes cors va servir nostre Seignor,
Por ce n'ai je fine amor oubliée.
Amors, ci a trop dure désevrée,
Quant il m'estuet partir de la millor,
Qui onques fust, ne qui jamais soit née:
Toute a en li et beauté et valor.
Nus ne s'en doit merveillier, sé j'en plor,
Quant mes cors va faire sa destinée.
Et mes fins cuers s'est ja mis el retor,
Qui sans fausser pense à ma Dame et bée.
Dame, en qui est et m'amor et ma vie,
De vos me part plus dolent que ne di.
Mon cuer avez piéça en vo baillie;
Retenez le, ou vous m'avez traï.
Dex, où irai? Ferai je noise ou cri,
Quant il m'estuet fere la départie
De mon fin cuer, et lescier à celui,
Qui ains du sien ne me laissa partie?
Cil faus amant par droit amors mercie
Des biens qu'il a: mès je fail à merci.
En losangier et en fausser se fie:
Mès je du tout en biau servir m'afi.

Ma loiauté me toult, je l' sai de fi,
La joie qu'ai par raison déservie.
Molt me poise que je onques la vi,
Quant fine amor por li si me deffie.
  Douce Dame, que mes cuers pas n'oublie,
Ne me voilliez, (por Deu,) metre en obli!
Jamès nul jor ne ferai autre amie.
Mais sé je sais que vos gabez de mi,
Ma mort n'est pas entière ne demie:
Ne ja de moi ne ferez anemi,
Sé loiauté ne m'i est anemie.
  Au départir, douce Dame, vos pri
Que ja por riens que losengier vos die,
Ne m'oubliez: et je tout autre si
Jamès vers vos ne ferai vilanie.

CHARDON, de Croisilles.

Chansons.

  Rose ne lis ne me done talent (21)
De joie avoir ne de faire chanson;
Car la très belle, à qui mes cuers s'atent,
M'a fait sovent renvoisier en pardon.
Mais li confors de sa très grant vaillance
M'a finement tenu en espérance
De joie avoir: et sé par li ne l'ai,
Tout sans cuidier bien sai que j'en morrai.
  Ire et anuit me font avoir sovent
Faus losengier, qui ja n'aient pardon!
Et demandent por quoi je vais chantant.
Mais sé Deu plaist, ja ne sauront le non
De la très belle, en qui j'ai ma fiance.

Mais à grant tort en suis en grant doutance :
Car, qui la voit, dire puet sans délai
Qu'ains de mes euls plus belle n'esgardai.
  Ne me puis pas del tout désespérer,
Sé ma Dame me met en non chaloir ;
Qu'elle a pooir de plus guerredoner
Que je ne puis déservir par doloir.
Car quant plus l'aim, et moins a de moi cure,
Si fais com cil, qui met en aventure
Quantque il a, et ne le puet laissier,
Et pert por ce qu'il cuide gaaignier.
  Tenir se doit fins cuers à bien amer ;
Ne por travail ne s'en doit removoir.
Et saichiés bien qu'il ne fait fors guiller,
Qui del partir à talent ne voloir.
Mais le miens cuers en amors croist et dure :
Ne ja merci, dont je la truis si dure,
Ne m'iert si loing que ne me vaigne aidier,
Sé loiaulté me peut avoir mestier.
  A Choisil va, chanson, grant aleure ;
Et di Renalt que tous jours, sans mesure,
Aim loiaulmement et de fin cuer entier :
Car los et pris l'en rendront grant louier.
Et si li di que il mete sa cure
En bone amor, ne de changier n'ait cure
La belle Dame, la bone ; ains la tient chier :
Car bone amor ne doit on pas changier.

—

  Marvit raison, qui covoite trop haut (22)
Et bonement vuet estre fins amis :
Por moi le di, que bone amors assaut.
Nonques nul jor niant ne li mesdis ;
Mais léaument l'ai servie toz jors,
Plains de désirs et de douce dolors :

Dont la dolor tien-ge à bien eurée,
Quant la meillor del monde ai enaimée.
Guerir cuit bien, sé pitiez ne défaut
A ma Dame, qui tant a cler le vis.
Deu merci molt que nul riens n'i faut
En son gent corz, fors seulement mercis.
Ce ne sai-je, qu'ains ne li quis secors;
Car tant redout ses biens et ses honors,
Dont ele a tant qu'à tot le mont agée,
Qu'à poine croi qu'elle oie ma pensée.
Rire et jouer et amerous semblant
En ai-je bien, quant je vieng devant li.
Mais del proier n'os je faire niant;
Car sé g'i fau, mors m'aurais et traï.
Las! qu'en puis ge, sé ge mi trui coart?
N'est pas hardis, qui por prier départ
De bone amor et de douce acointance:
Mais tant i a que je dout meschéance.
Tenus me suis de prier longuement
Celi, que ja ne metrai en obli.
Sé non aillors ne voi je pas comment
Puisse guerir, sé mon cuer ne li di.
Merci prier li doi je tempre ou tart.
Car qui verroit son très simple regart,
Dire poroit por voir qu'en tel semblance
Ne devroit pas avoir fin cuer doutance.
Chançons, va t'en à mor seignor Erart,
Cil de Brienne; et li di que bien gart
Léal amor; ne en désesperance
Ne doit estre, qui léaltés avance.
A Montroial m'en iras d'autre part:
Si fai savoir le Roi de moie part
Qu'il por Deu ne mette en obliance
Celi, qui est Roïne de vaillance.

—

CHASTILLON, GEOFFROY DE.

—

Chanson.

Moult ai esté lonc tems en espérance, (23)
Et de fin cuer ai loialment amé.
Onques amors, où j'avoie fiance,
Ne m'assevit riens de ma volentě.
Trop m'a grevé ; mis i a s'entendance.
Mais d'une rien me puis je bien vanter,
Qu'ains n'i perdi por loialment amer.
Bien doi haïr sa simple contenance
Et son gent cors, qu'a le mien alumé,
Son dous resgart et sa simple acointance
Que mes folx cuers aura tant désiré.
Bien voi qu'amors en veult prendre vengence :
Bien l'en preigne, dès qu'il l'en vient en gré !
Car del tout veut estre à sa volonté.
Tout i morrai : ja n'en aurai aïe.
C'est à bon droit ; bien le doi comparer,
Quant mis mon cuer en si grant signorie,
Là où ne l'os ne dire ne conter.
Je fis ce jor, ce sai bien, grant folie.
Mais le vilains suelt dire en reprouvier :
Cil chiet en bas, qui trop haut veult monter.
Moult m'auroit bien ma poine assouaigie,
Sé ma Dame se daignoit apenser
Qu'elle deist : — Amis — et je : — Amie.
Bien cuid qu'ainsi en poroie eschaper.
Sé par ce muir, ce iert trop grant folie ;
Car apaier me puet par cest parler
Et soulement par bel semblant monstrer.

Ains de nulle ne puis avoir envie,
Fors de celi, qui m'aprist à chanter.
Moult en seroit fine amor avillie,
S'elle m'ocist ainsi par désirier;
Qu'ains par nullui ne fut si bien servie.
Si me voulsist un pou d'eur doner:
Tant la désir, que n'i cuid recouvrer.

CHOISEUIL, LE TROUVÈRE DE.

—

Chanson.

Devers Chastelvilain (24).
Me viens la robe au main,
Com un ostours vorrois.
Bon jor doinst Dex demain
Le seignor, que tant aim!
Proudons est et cortois:
De ci qu'en Navarrois
N'a si bon chastelain.
De son chastel à plain
Ne doute il les deux Rois.
Or vous dis que Choisuel
Ne me vaut pas deus oes,
Qui me soloit valoir
Tot main vint vermues.
Vermain et escurues
N'en puis mais pas avoir.
Si ont mis lor avoir
En vaches et en bues:
Si sont fais uns murs nues,
Que Dex gart de cheoir!
Or men vois à *Soilli*

Pièça que n'assenai
A si bone maison.
Le seignor demandai.
Maintes fois m'a doné
Robe et maint bel don.
Ce n'est pas en pardon,
Sé j'en sui retornez.
S'il n'est or empeorés,
J'en aurai guerredon.
Perdu ai deux chastelx,
Dont je suis mout engrés.
Et bien m'en dois chaloir:
C'est Vignoris, Rignez;
Deux seignors i a belx,
Qui ne daignent valoir.
S'ont mis à nonchaloir
Armes et les cembelx.
Il n'ont ou mantel parc,
Foi que doi saint Eloir!

—

Dex, com m'ont mort norrices et enfant, (25)
Et les dames, qui trop sunt à cheval!
Maint bon hostel nos ont chaciez à mal,
Et les maris vaincus outréement.
Cil, qui n'osent un tot soul mot grondir
En lor hostel, les peut on bien choisir.
Assés puent faire comandement:
Mès c'est à gas; qu'on n'en fera niant.
Puisqu'il sunt si du tout obédiant,
Or lor ferai un molt bon assenal.
Desormais gart uns chascuns son ostal:
Ensi porront estre riche et menant.
Et si pensent de lor enfant norrir,
Et bien pensent des hostes eschevir.

Ainsi pouront estre riche et poissant :
Et pou lor chaut dou blasme de la gent.
Droit à Choisuel veul mon chemin tenir,
Et à Soilli par Clermont resortir :
Si lor ferai de mon joel présent,
Que trop m'est bel de lor amendement.

CORDIELE, Bertrand.

—

Jeu parti. 1220. (*circa*).

Amis Bertrand, dites moi le millor (26)
D'un jeu parti ? de vos le veul oïr.
Qui de s'amie auroit eu l'amor
Et parlement de li à son plaisir,
Et s'elle adonc sans forfait s'en partoit
Por autre amer, et puis paix refaisoit
Por lui tenir de semblant sans plus mais,
Li quels valt melz tous jors guerre, ou tel paix ?
Sires Guichars, saichiés ceste dolor,
Que je vos oï resconter et gehir,
Ont autre fois eu tost li plusor.
Sovent voit on ceste chose avenir :
Tel dame lait son boen ami sans droit,
Qui s'en repent, quant elle s'en parçoit.
Guerre en amours n'est prous : por ce m'en tais.
La paix valt muelz servir à cuer verai.
Amis Bertrans, li cuer vrais por voir
Est par tout bons, ce sai certainement.
Et cils est fols, selons le mien savoir,
Qui fauce Dame aime à son essiant.
Que bien savés qu'en reprovier dist on :
Que lière est li compains à lairon.
Et cil est fols et fait gaber de lui,

Qu'on sert de bourde, et on festoie autrui.
Sires Guichars, or puet on bien savoir
Que vos d'amors savés pouc ou noiant.
Car je veul muelz toz jors de li avoir
Qu'elle m'esgarde bien débonnairement,
A bel semblant et à douce raison,
Qu'avoir à li ne mellée ne tençon.
Soffrir atrait amors, certains en sui;
Et orguels fait à mainte gens anui.
Amis Bertrans, vostre sens n'est pas grans,
Ou en vos est espoir en vain chargié;
Que tout prendrés à gré com pénéans.
Ains ne vi hom de si pouc apaier.
Quant d'un semblans et d'un très povre ris
Vos peut tenir, trop estes vrais amis.
Celui semblés, qui on tolt son chastel,
Qui puis en prent de tost .I. bel joel.
Sire Guichars, ja nulz saiges amans
Ne m'en tenrat por ce mal afaitié.
Sé j'en gré pran doulz mos et biaus semblans,
Ains que tot laisse: ce seroit mal voistié.
Amor valt meulz avoir, ce m'est avis,
Pouc que nians; car de ce suis toz fis
Que par douçor fait on sauvaige oisel
Saige et privé, et guerpir son revel.
Par Deu, Bertran, vos parmentés molt bel!
Mais n'i aurai avant talent novel.

CRESTIENS DE TROYES.

—

Chanson.

De joli cuer chanterai; (27).
Bone amor m'en prie.

Et tous jors jolis serai
Et sans vilonnie ;
Car tuit bien viennent d'amer.
Pour ce ains sans faucetė,
Ne ja por chastiement
Mes fins cuers ne tenrai
D'amer jolietement.
Liés et renvoisiés serai
Por vos, douce amie.
Et sachiez, tant com vivrai,
En vostre baillie
Veul estre sans ja sevrer ;
Car au mont n'a votre per ;
Et tuit bien entièrement
Sont en vos. Si en morai,
Sé je n'ai aligement.
Belle Dame, en vos ai
Mis cuer, et cors, et vie ;
Ne ja ne m'en partirai
Nul jour de ma vie.
Mais je vos veul demander
Que mesdisans escouter
Ne veuillés en vos vivant.
Car ja franc cuer n'amera
Vanteor ne mesdisans.

DAMPIERRE, Jehan de.

Chanson.

Fine amor m'envoie (28)
Talent de chanter.
Car mis m'a en voie
De si haut penser

Que ja ne cuid achever ;
Car grant folie feroie,
Neis sé ma dame disoie,
Dont me vient li maus d'amer.
Sé la simple et coie
Daignast amender
Que je fusse en joie
Por moi conforter,
Plus ne li quier demander.
Car liez et joians seroie ;
Et plus biens conquis auroie
Qu'autre ne porroit donner.
Bele douce amée,
En chantant merci vos quier,
Bone à droit nommée :
Qu'autre mesagier
N'i os por moi envoier.
Car resons le me devée :
Por ce n'est pas oubliée
L'amor, dont je n'os prier.
Biauté honorée,
Qui fet à prisier,
A Dex assenée
Et fin cuer entier
En cele, en qui dangier
M'a mis fole pensée,
Qui tant est desmesurée
Que merci me fet cuidier.
Amis sans amie
Sui, dès que la vi.
Resons me deffie ;
En amors me fi,
Tant loiaument l'ai servi !
Faus cuers ne le croiroit mie.
Por ç'a tort, s'ele m'oublie ;

Qu'onques ne me repenti.
  Jehan de Dampierre di
Qu'il ait de bien fère envie:
Car valors en monteplie.
Amors le témoigne ensi.

ESPINOY, Gauthier d'.

—

Chanson.

Ja por longue demorée, (29)
Que fait de moi aidier,
Ne sera entreobliée
L'amor, dont partir ne quier.
    Tant ai chier
Celi, qui en son dangier
Me mist, quant l'oi regardé.
  En périlleuse contrée
Me sot fine amor jugier:
Champaigne bieneurée,
Que ne m'eustes premier!
    Plus légier
Fussent tuit mi désirier
Entre la gent à penser.
  Tant s'est amors afermée
En mon fin cuer droiturier,
Que ce me plaist et agrée
Qui plus me doit anoier.
    Ne proier
Ne sai, fors humilier
Sans orguel et sans mellée.
  Haï m'a ma désirée,
Quant la vi à commencier.
Tost cuidai avoir trovée

Merci : encor la requier.
Del cuidier
Ne me puis alegier
Por rien, qui me soit véée.
Assilley, sans demorée (sic).
Va, chanson, por solacier
Guion, qui set ma pensée
De mon plus grant désirier,
Qu'el vergier
Fut entre nos deux l'autrier
Ma joie renovelée.

ÉTIENNE, DE MEAUX.

—

Chanson.

Trop est mes maris jalous (30),
Sorcuidiez, fel et estous,
Mès il sera par tens cous,
Sé je truis mon ami dous,
Le gentil, le savourous.
Mari ne pris rien ;
Qu'il n'am nul bien.
Je l' vos di :
Dire si doit on du vilain
Plain d'ennui.
Quant à la fenestre vois,
Il me guete trestos jors.
Sachiez qu'il vit sur mon pois ;
Car por lui pert mes amors.
Il set bien que j'aime aillors.
Or se peut desver ;
Car je vuel amer !
Je l' vos di, etc.

Cuide il por son avoir
Metre en prison cuer joli ?
Nenil , voir ! il n'a povoir
Que soie du tout à lui.
Ès m'amor a-t-il failli.
Nul ne doit avoir ami
Por aucun avoir :
Je l' vos di , etc.
Hardiment li dirai :
Fol , vilain , maleurous,
Amer m'estuet sans délai ,
Sachiez , un autre que vous !
Or poez estre jalous ;
Jé vos guerpirai ;
Un autre amerai.
Ce vos di , etc.
Por tot l'avoir de Cisteaux
Ne doit avoir cuer joli
(Ce dist Estienne de Miauz) ,
Jolive dame mari :
Ançois doit avoir ami.
Et je l'en crerrai :
Et ami aurai.
Ce vos di , etc.

GASSART , de Rains.

Jeu parti.

Respondés à ma demande , (31)
Griéviler, je vous en prie ?
J'aim , qu'amors le me commande ,
Et on m'aime. or soit ensi :
Uns autres hom à ma dame proie

D'avoir s'amor: mais pas ne li otrie.
Ains l'escondit et bien s'en desfent.
Lequel fait le mieux, vostre encient,
Ou de celer ce que li requist,
Ou si toute la vérité me dist?
  Gassart de Rains, mieus vaut cose périe
Et estainte que cose parfurnie,
Dont maus venist. Car aujourd'hui entent
Cascun au pis quant qu'il ot et reprent,
Le bien ou mal; dont maint haine ist.
Li dire griève, et li celers font fis.
  Drogon, mieus fait cil qui son fils castie
Et dist le bien, ja n'entent il ce mie,
Que cil qui bien ne mal ne li aprent.
Et sé li fils n'en amende noient,
Il n'en puet mais; car por son preu le fist.
Toudis fait bien, qui son ami guarist.

GASSE BRULÉZ.

—

Chansons.

  Les oiselès de mon païs (32)
Ai oïs en Bretaigne.
A lors chans m'est il bien avis
Qu'en la douce Champaigne
Les oï jadis.
Sé g'i ai mespris,
Il m'ont en si douls penser mis
Que chanson à faire m'en suis pris.
Tant que je parataigne
Ce qu'amors m'a longtemps promis.
  En longue atente me suis mis,
Sans ce que trop m'en plaigne.

Ce me tolt le jeu et le ris;
Que nuls, qu'amors desdaigne,
N'iert ja atentis.
Mon cuer et mon vis truis
Si par eures entrepris
Que fol semblant en ai empris.
Qui qu'en amors mespraigne, je suis
Cil qu'ains riens n'i forfis.
En baisant mon cuer me ravi
Ma douce Dame gente.
Moult fut fols, quant de moy parti;
Tant doulcement le me toli,
Qu'en souspirant le traist à li
Mon fol cuer atalenti.
Mais ja n'aura de moy merci
Del baisier me remembre si.
Que je fis en m'enfance,
Qu'il n'est hore (ce m'a traï)
Qu'à mes leivres ne l' sente.
Quant elle souffri
Ce que je la vi,
De ma mort que ne m'ot guéri?
Qu'elle sait bien que je m'oci
En ceste longue atente,
Dont j'ai le vis teint et pasli.
Puis que me tolt rire et juer
Et fait morir d'envie,
Trop sovent me fait comparer
Amors sa compaignie.
Las! n'i os aler;
Car por fol sembler
Me font cil fauls proiant d'amer.
Mors sui, quant j'es i voit parler;
Que point de tricherie
Ne peut nuls d'eaus en li trover.

Ains vers amours rien ne meffis:
Ja de moy ne se plaingne.
Ains sui pour li servir nasquis,
Comment que me destraingne.
Par un très doulz ris
Sui de joie espris,
Que si j'ère roys de Paris
N'auroit tant de mes délis
Qu'amours m'i fait cuidier toudis.
J'en doi estre liez et jolis
Que amours tant adaingne
Qu'elle secourt loyals amis
Et qu'en amer l'apraingne.
Ne doit estre eschis,
Mès adès songis
A celui qui prie mercis,
Puis que son cuer a en lui mis
Sans partir ; s'i si ataingne
Pour estre de joie plus fis.

—

Bien cuidai toute ma vie (33)
Joie et chanson oblier ;
Mais la comtesse de Brie,
Qui commant, je n'os véer,
M'a comandé à chanter.
Or est bien drois que je die,
Quant li plaist à commander.
Je di que c'est grans folie
D'essaier ne d'esprover
Ne sa femme ne s'amie,
Tant com on la veult amer.
Sé se doit on bien garder
D'enquerre par jalousie
Ce qu'on n'i vodroit trover.

Commant que chante ne rie!
Je deusse muelz plorer,
Quant la muedre m'est faillie.
Car quant je veul muelz parler
E à li merci crier,
Lors me dist par contralie:
— Quant irés vous outre mer?
Sé elle est d'amors esprise,
Malement li ai membré
Comment j'ai à sa devise
Sans nul contredit esté.
Mais espoir ce m'a grévé:
Qu'on ne cognoist biau servise,
Tant qu'on n'ait autre esprové.
Aillors a s'entente mise:
Si m'a laissié esgaré.
Mais ja sa fière cointise
Ne convaincra ma loiaulté.
Ja tant ne m'aurait faucé
Que s' elle ière à cent reprise,
Si la panrois je à gré.
Bien deusse avoir conquise
S'amor à ma volonté,
Pour ce que j'ai sans faintise
Tous jors loiaulment amé.
On ne m'ait pas en vilté
Por la fièvre, qui m'a prise;
Que j'en guerrai en esté.

—

Je n'oi piece a nul talent de chanter; (34)
Por ce n'i veul metre m'entension.
A ceuls le lais, qui chantent sans amer,
Et qui d'amors ne seivent que le nom.
Mais par effort ferai ceste chanson:

D'aventure iert sans poine et sans penser.
Et s'elle plaist ma Dame, si la die:
Qu'onques chansons ne me firent aïe.
  Tels blame amors, qui la cuide loer.
Faus tricheor, qui proient sans raison,
Chascun se plaint de tolir et d'embler,
Qu'amors ont pris lors cuers en traïson.
Mais je vos fis, Dame, ligesse et don
De tout le mien, qu'ains point n'en voil oster.
Tout l'ai laissié en vostre signorie:
Prenés m'avec, ou je morrai d'envie.
  Amors m'a fait ma grant joie cuidier.
Deu! si ne sai sé je l'aurai ou non.
Mais avis m'est que je doie trover
Belle-merci en la douce prison,
Où j'ai laissié mon cuer sans reanson.
La merci Deu! de ce ne l' peut quitter
Celle, qui l' tient à force en sa baillie:
Par mon voloir qu'à son gré n'est il mie?
  Sovent m'estuet oïr et escouter
Tel, dont je sai que je fais mesprisons;
Car je ne puis à mesure esgarder
Ce dont il sont devineor felon.
En devinant pensent que nos disons:
Mais ne lor valt; bien lor sauroie embler
Quant que je voi, joie et solas et vie,
S'amors vainquoit ma dame com amie.
  Nult ne devroit ses valeurs oblier,
Ne ses biaus eus, ne sa gente fasson.
Et quant je plus pense à li remembrer,
Si me mervoil que nos tuit ne l'amons.
Or ai je dit outraige et desraison!
Qui poroit, Deus! à tel cuer assener?
Dont je l'aim tant, coment que m'escondie,
Qu'à toute riens m'est autre amor faillie.

Li Quens de Blois part en ceste chanson,
Sé il apren loiaulment à amer;
Car d'amors vient honors, et cortoisie,
Et toute riens, qui à proudome aïe.

—

Juene dame me prie de chanter: (35)
Si est bien drois que je por li l'empraigne.
N'autre raison ne puis nulle trover;
Car ma dolor croist adès et engraigne.
Amors m'ocist; ne sai à qui m'en plaigne,
Quant j' n'os gehir ne dire mon penser
A la belle, qui me fait endurer
Les greingnors mals, que nuls amans soustaigne.
Sé merci quier, et ne la puis trover,
Morir m'estuet sans nulle autre bercaigne.
Soul por itant m'en vosdroie pener.
Vie vaut pou, qu'ensi se descompaigne.
Bien doi voloir ma mort et désirier.
Deus! tant marvi son très simple vis cler,
Qu'ensi m'occit mon fin cuer et mehaigne.
De ce me loe, dont j'oi chascun blamer:
Ja ne seust ma dame ma pensée
Ne mon voloir, ne fust par deviner,
Que li ont fait la gens maleurée,
Qui dit li ont que plus l'aim que rien née.
Il dient voir; si se cuident gaber.
Si me doinst Deus ma grant joie eschiver;
Que tous fui siens, quant je l'ai esgardée!
Vilaine gent, que vos vaut à blamer?
S'aidié m'avés, de riens ne vos ai grée.
Por rien qui soit, ne vos porois amer:
Que par vos est mainte gent destorbée.
Et mainte joie eust esté donée,

S'on ne doutast vostre vilain jangler.
Chascuns vos doit fuir et eschiver,
Qui honte crient et à haute honor bée.
Dame de Blois, la vostre signorie
Croist chacun jor, la Dame Deus merci!
Il est bien drois; qu'ains si boine ne vi
En tos boins lieus, n'en douce compaignie.

—

Ja de chanter en ma vie (36)
Ne quiers mès avoir corage :
Ains voil meuls qu'amors m'ocie,
Por fère leur grant damage;
Que jamès si loiaument
N'ert amée ne servie.
Por ce chastoi tote gent;
Moi a mort, et m'i traïe.
Sé j'ai fete ma folie,
Bien y connois mon outrage.
Quant pour li me prist envie
D'estre joians et volage,
Que fox fis; si me repent.
Mès cil à tart merci crie
Qui atent tant qu'on le pent,
S'il n'i a mort désservie.
Qui que se loe de sa drue,
La moie ait male aventure!
Qu'ele m'ocit à veue,
Com celui, dont el n'a cure.
Las! tant marvi son cors gent!
Tante peine en ai eue!
N'autre bien de li n'atent.
Mort, car va, et là me tue!
Sa biauté la m'a tolue

Et jouvent, où s'asseure.
Aussi bele ai je veue,
Qui puis venoit à mesure.
Envieillir convient la gent :
Por belle fu ja tenue
La comtesse de Meullant,
Qui ore est vieille et chanue.
Hé! vieillesse, je te pri,
En quelque lieu que tu soie,
Que tu reveignies por li!
Molt bon gré je t'en sauroie.

—

Très grans amors me travaille et confont, (37)
Qui ne me lait chanter ne joie faire,
Qui m'est asise ens ou cuer si parfont
Que à nul jour ne l'en quier mais retraire.
Ne je ne l' veul, ne ja Deus ne li dont,
Quant tuit li mal, qui me viennent et vont,
M'i sont si douls que muelz amer me font;
Et la doulor m'est douce et débonnaire.
Ma Dame aim plus que riens, qui soit ou mont.
Mais li janglor, qui ne se pueent taire,
Me sont nuisant. Ja Deus ne lor pardont!
Car envious se font d'autrui afaire.
Mais por noiant ja mais s'en peneront:
Car tant cognois les biens, qui en li sont,
Que ja force ne pooir n'en auront
De nostre amor départir ne défaire.
Je m'en vois, Dame; à cors Deu vos comant.
Que vos rande les biens et la franchise,
Que m'avés fait doucement en riant!
S'en suis tous jors mès en vostre servise,
Comment qu'amors s'en parte en sospirant.

Li départirs me fait dolor si grant,
Qu'à pou mes cuers ne s'en part en plorant;
Si fait il voir; mais ne sai en quel guise.

GASTEBLÉ, Guy de.

—

Chansons.

Pour mieus valoir et baus et jolis (38)
Vueil bonne amor servir et faire hommage
Tout mon vivant, com fins loiaus amis:
Car amours m'a donné cuer, et courage,
Et sens de chanter
Et ma Dame, que je dois honourer
Liez et joians; car je ne puis veoir
Que sans amours puist nulz hom joie avoir.

Moult liément ai en lui mon cuer mis;
Ne ja ne quier guerpir si dous usage;
Ne de servir n'iert jà mes cuers faintis,
Pour nul tourment, en tretout mon eage.
Bien doi desirier
Qu'amours me laist tant servir et pener
Que ma Dame me daignast recevoir
Pour lui servir à mon loial povoir.

S'ensi estoit, bien seroit acompli
Mes désiriers sans mal et sans outraige.
Et non pour quant me conforte tous dis
La grant bonté ma douce Dame saige:
Et li douls penser
Me font honnour et grant biens esperer.
Ne je ne puis nullement percevoir
Que bonne amours face fin cuer doloir.

Qui bien auroit en amour garde pris

Et qui sauroit li très dous avantaige
Qu'elle donne à ceaus qu'elle a saisis,
Si diroit bien que tous maus assouage
Le déduis d'amer.
Ne nulz n'aime, qui n'en doie amender
En courtoisie, en honneur, en savoir.
Si joie je d'amours, com je di voir.
Belle, plaisant, saiges cuers, bien apris,
Gent cors vaillant et de grant seigneurage,
Je proi amours, à qui sui obéis,
Que par pitié vous face .I. dous message.
Si qu'entroublier
Ne me veuilliez: daigniés moi regarder
De vos biaus ieulz. Si me feriez manoir
Mon vivant en plus jolis espoir.
Chançon, va ma Dame saluer.
Ne te sai assener
Plus hautement, ne miex à mon voloir.
Di li que ains n'oi cuer de li décevoir.

—

Si grans déduis ne si souvraine joie (39)
N'est en cest mont com d'amer loiaument.
Bien ait amours, qui m'en a mis en voie,
Et la bele, qui hom sui ligement!
Car je m'en lo; il i a bien raison.
Onques d'amour ne me vint sé bien non
En mon vivant: et de tant l'en mercie
Qu'ele me tient en si déduisant vie.
Molt fist amors pour moi, sé Deus me voie,
Quant en mon cuer entra premièrement.
Boin gré en sai ma Dame, à qui m'otroie;
Car ses biautés me donne hardiment
Et de l'aimer plus loiale acoison.

De quoi je sens des dous maus à foison,
Qui nuit et jour me tiennent compaignie,
Comment que soit de remuer amie.

Et boins espoirs me dist que ne recroie
Pour la bonté de la bele au cors gent.
Ne puet faillir que Dame simple et coie,
Sage et vaillans et de bon ensient
Doive soufrir que je serve en perdon.
Et sé li plaist que je chante en son nom,
Mieus en vaurai. Amours proie que l'en prie :
Douce Dame, plus ne deman-je mie.

Certes amours, sé tel otroi avoie,
Vous m'auriés fait molt grant alegement;
Et par raison plus jolis en seroie,
Et porroie chanter plus liément.
Car j'ai tous jours servi sans guerredon,
Et bien amé de cuer sans traïson,
Et amerai. Je ne m'en repens mie;
Et si ne sai sé ma paine ert merie!

Mais je cuid bien sé messervi avoie,
Qu'en aucun tens n'aurai confortement
De la plaisant, qui destraint et maistroie
Le sien ami sans pitié longuement.
Et si sui tout mis en son abandon.
Or en face son voloir et son bon
Li gentils cuer, qui tant a signourie;
Car mis me sui du tout en sa baillie.

GOBIN de Rains.

—

Chansons.

Por le temps qui verdoie (40)
M'estuet chanter,

Por mon cuer mettre en joie
Et conforter.
Por riens ne m'i tendroie
De bien amer,
Sé je dame trouvoie,
Qui sans guiller
Me vosist conforter :
Plus jolis en seroie,
Ne à mon gré
De li ne partiroie.
Molt seroit bone vie
De bien amer,
Qui auroit bele amie
Por déporter,
Sans orgueil, sans folie
Et sans guiller ;
Ne ja n'eust envie
D'autrui amer,
Mais comme loial amie
Celui amer,
Qui de fin cuer la prie.
Fine amor et entière
Doit on loer,
Et la gent mauparlière
Sor tous blasmer.
Homes qui est trichière
Ne puet durer,
Ne femme losengière,
Qui veut quitter,
Qui aime por donner ;
D'amors est novellière.
Cil est guilliez,
Qui plus l'aim et tient chière.
Tel cuide avoir amie
A son plesir,

Qu'ele ne l'aime mie
Pour lui servir.
Cil est foux, qui s'i fie ;
N'en quiers mentir.
Ne connoist sa folie
Jusqu'à morir.
Car por un seul fox ris
Li foux chetis, qui prie,
Est si sorpris :
Mieus voudroit mort que vie.
Le dex d'amor nos prie
Et fet prier :
Chascuns bone amor lie
Sans deslier.
Qu'il ne recroie mie
Por losengier :
Car cil qui aime et prie
De cuer entier,
Dex l'en aime et tient chier.
Amer, quoi que nus die,
C'est bien mestier,
Qui a loial amie.

—

On soloit ça en arrière (41)
Amer de fin cuer entier :
Mès or est tout oublié.
Molt nos fesoit grant dangier
Une garce de besier.
Or n'i a fors jus bouter,
Qu'ele ont les piés trop tendres.
Si ne béent fors à prendre :
Tost ont lor rains aterrés.
L'une maine l'autre vendre.
Foux cil, qui i met s'entente,

Puis qu'il s'en puet consierrer.
A la touche voirement
Touche l'on le fin argent
Por esprovier sa bonté.
Puis que fame done et prent,
Savoir puet certainement
Qu'el fera sa volenté.
Et s'ele s'en veut deffendre,
Cil doit si son cuer reprendre
Qu'il s'en puisse consierrer.
Ne li chaut que il despende,
Mès qu'il ait empli son ventre
Et son cul acouveté.
L'on connoist bien au regart
Femme, qui set de barat.
Tost à son foubt trouvé, (sic.):
Puisqu'ele le tient en ses las,
Ne li eschapera pas.
S'il a deniers aporté,
L'une sur ses rains le trousse;
L'autre li vuide la borse.
Dont n'est ce desloiautés?
Je di, par les sains du monde,
On lor devroit faire honte
Et fors du païs fuster.
En nom Deu, ce dit Gobin,
Mainte fame fet por vin
Assez de desloiautez.
Por un pasté de connin,
Ou por l'ele d'un poucin
En fet on sa volenté.
Ce n'est mie chière ville,
Quant por un pasté d'anguille
Puet on tel marchié trouver.
Cil est foux, qui met .xx. livres;

Estre doit tenus por yvres :
Bien doit le borrel porter.
  Dame set bien de renart :
.II. cordes a en son arc.
Nus ne la porroit tenser;
S'el l' veut, el le fera.
Ja por nului ne l' lera
De son cors sa volenté.
Et por qu'ele soit preude fame
Cil est foux, qui met s'entente ;
Ains li doit honor porter.

GUIOT DE BRUNOY.

—

Quant li noviaus tens d'esté (42)
Se part de froidure,
Que cist bois sont boutonné
Et plain de verdure,
La bonne amor m'asseure
De jolivété,
De chant faire et commander.
Non por quant dirai souvent :
Hé! Dame et amors, j'atens bonement
Vostre douls comandement!
  Moult m'auroit amors doné
Grant bone aventure,
Sé ma Dame à cors senné
Daignoit avoir cure
De moy, qui sans parture
Li ai tout doné,
Cuer et cors sans faucelé.
Non por quant : — etc.

Douce Dame de biaulté,
Belle à démesure,
Simple, douls vis savorés,
Belle créature,
Por vos si griès mal endure.
Aiés en pité,
Ou jàmais n'aurai santé.
Non por quant dirai sovent :
Hé ! Dame et amours, j'atens bonement
Le vostre comandement.

JACQUEMIN, li Clers.

—

Chanson.

Chanter veul por fine amor (43)
Et por la belle à cors gent,
Où je pense et nuit et jor,
Com fins amis loiaulment ;
Et ferai, tant qu'iert en vie.
Ja de moy n'iert départie
S'amor, qui mon cuer maistroie.
Belle, simple, et coie,
De vos me vient ma grant joie.
Joie auroit et grant baudour,
S'elle savoit veraiement
Le meschief et la dolour,
Que mes cuers por s'amor sent.
Elle me ferait aïe
D'un mal, qui si m'afaiblie
Que je ne puis reposer.
En ma Dame ai mis
Mon cuer et mon penser.
Penser ne puis à millor

Que celle est, qui en torment
M'a mis et en grant tristour
Sans avoir alégement.
Moult seroit grant courtoisie,
S'elle allegeoit la hascie,
Qu'ai por loiaulment amer.
Douce Dame de valour,
Sans vos ne puis durer.
  Durer ne puis sans celi,
Qui tant est de grant bonté;
Qu'onques sa pareille ne vi
De sens, d'onour, de biaulté.
S'or fust à li adrescie
Merci, je ne m'en dout mie,
Que n'eusse ja son secours.
Hè! mes très douces amors,
Ja mais ne partirai de vos.
  De vos amer ne fui lassé.
Tosjors languirai ainsi;
Tant qu'il vous vainra en gré.
Dame de grant signorie,
Vos avés en vos baillie
Moi, que fine amor destraint.
Je m'en vois: je n'en port mie
Mon cuer; Dame, en vous remaint.
  A Bavaincourt aï choisie
Et eslit la plus jolie,
A qui mon chant envoiai.
La très bonne amor jolie
Me tient coint et gai.

—

JACQUES, DE DAMPIERRE.

—

Chansons.

Cors de si gentil faiture, (44)
Que par regarder
Fait tel, qu'onques n'en ot cure
Par amours amer,
Me fait si panser
A sa très douce figure,
Que de riens n'ai tel envie
Com d'avoir si faite amie.
Pièce a qu'à cuer voi pointure,
Qui maus endurer
Me feist tiex com j'endure.
N'en amours entier
Or ne me puis muer
Que je n'aime, en aventure
D'atendre à si douce vie,
Com d'avoir si faite amie.
Je n'en puis mais, s'en ardure
Sui de désirier
Si faitisse créature.
Que nus riens noter
N'i puis ni trouver,
Que torner puisse à laidure.
Pour ce riens tant n'estudie
Com d'avoir si faite amie.

—

D'amours naist fruis vertueus (45)
Plains de grace et de délis,
Secours as cuers besongneus,

Très honorables proufis,
Vouloirs de tout vice eschis,
Cause de parfaite joie,
De bone espérance avis:
Et quant de tout ce sui fis,
Pour quoi donques n'ameroie?
Ce très dous fruit gracieux
Est venus désirs acomplis
Entre les cuers amoureus,
Quant l'un s'est en l'autre assis.
De ce vient douce mercis,
Dont fins amis se cointoie.
Molt est à droit point cueillis,
Quant nulle fois n'est blesmis,
Mais en droite honneur verdoie.
C'est biaus secours et grans preus
A tous fins loiaul amis:
N'il n'est nus tant précieus,
Puis qu'est d'amours accueillis,
Qui ne soit gais ne jolis,
Plus que dire ne sauroie,
Tout vices het et mesdis:
D'amour est ainsi nourris.
Qui bien n'aime, trop foloie.
D'amour m'est ou cuer li veus
En loial désir confis,
Qui me conforte en tous lieus
Par espoir, dont sui saisi.
Et si s'est haut mes cuers pris,
Où par raison n'avendroie.
Mais tout ce fu sus amours mis:
Et s'il m'en estoit de pis,
Humblement le soufferroie.
Très dous cuers savoureus,
D'excellent noblece eslis,

Peinture aux vrais familleus,
Fine biautés, cuers rassis,
Regars amoureus, soutis,
A qui le mien cuers s'apoie,
De vo vouloir sui souffis.
Ainçois soie je finis,
Que vous truissiez qu' autre soie!
Par amours mon chant envoie:
Si voil qu'il soit oïs
De la belle, à qui ravis
Est mes cuers, où que je soie

JEHAN L'ORGUENEUR.

—

Chansons.

Amors, qui fait de moi tout son commant, (46)
M'a de chanter doné molt bon voloir.
Et non pour tant n'ai pas le cuer joiant,
Fors seulement de tant que j'ai espoir
Que par servir vendrai en cele honor,
Où j'ai pensé souvent et nuit et jor,
Et fais encor. Ne ja du départir
Ne me doint Dex volonté ne désir!
Tant a biauté cele, por qui je chant,
Que n'i en porroit nes une escheoir;
Qu'ele a gent cors biau et avenant
.... Et biau se set à voir (sic)
A mon avis ne sai el mond meillor;
Où tant ait sens, cortoisie et valor,
Fors que de tant, qu'il li vient à plesir
Qu'ele me fait à esciant languir.
Onques tant n'alai d'ele m'esloignant,

Que la belle meisse en nonchaloir;
Ne ne ferai mès en tot mon vivant.
Servir la vueil tosjors à mon povoir.
Et quand remir son vis et sa color,
Lor ele me fet et joie et povor :
Car autrement ne porroie soffrir
Les grans dolor, qu'ele me fait sentir.
  Ne me vais pas por ce désesperant,
Sé la mieudre du mont me fet doloir :
Ains ai en li adès fiance grant.
Cel servirai de cuer sans décevoir.
Ausi me doint Dex joie de s'amor,
Por qui je chant sovent, et rit et plor!
Qu'ains por trichier n'amai, ne por mentir :
Ains vueil adès loiauté maintenir,

—

  Au tens que voi la froidure (47)
Et gelée repairier,
Qu'oisel selons lor nature
Ne se vuelent renvoisier,
(Ains s'en veut chascun targier),
Lors se veut mes cuers déduire ;
Car qui amors veut conduire,
Bien doit joie commencier.
  Liez dois estre par droiture,
S'amors m'i voloit aidier ;
Car plus bele créature
Ne porroit mès sohetier,
Ne qui tant face à prisier
Com cele, où j'ai mis ma cure,
Et por qui mes cuers endure
Toz les maus sans en muer.
  Douz semblans, douce faiture,
En chantant merci vos quier

Que vos par bele mesure
Fetes ce que je vos quier.
Ne ja ne devez cuidier
Que je, por nule aventure,
Osasse par desmesure
Si très bele riens prier.
  Trop me dueil qu'en ai la peure,
(Célers n'i a mès mestier.)
S'amors ne me rasseure
De ma dolor alégier.
Mès por ce ne veil lessier;
Car tels semble estre molt sure,
Qui le fait par couverture
Por son ami essaier.
  Dame, tant com li mond dure,
N'est qui me puist léecier,
Ne qui de ma bleceure
Me poist assouaiger.
Seulement l'en puet sachier
Vo simple regardeure:
Car dous regars tos maus cure,
Sé fins cuers l'en veut aidier..
  Mès tant vos vueil acointier
Qu'on puet bien estre trop dure:
Car fruit, qui pas ne meure,
Peut on bien tenir trop chier.

LA CHIEVRE, de Reims.

—

Chansons.

Plaindre m'estuet de la bele en chantant, (48)
Tant seulement qu'ele oie la nouvele
Comment s'amor vait mon cuer enchantant,

Qui tot adès ses maus li renouvele.
N'onques d'amer ne se va repentant:
Mès ce me vient tos jors bien à créant
De li servir ; s'iert m'atente plus bele.
  Belement va son secors attendant,
Qui de dous cuer et vrai merci apele.
Et le miens cuers i va tos jors tendant,
Qu'onques vers li ne trest fausse merele.
Mès or me vois très bien apercevant,
Le premiers maus à greignor me rapele.
  Si sachiez bien, Dame, tot vraiement
Qu'or est mestier que j'aie vostre aïe,
Que ja sans vos, por nul rapaiement,
N'ert de mon cors la dolor rapaïe.
Je ne l' di pas por nul retraiement,
Qu'assez vaut mieux l'amor en paiement
Que bone amor soit por moi delaie.
  Mès s'est espoir d'aucun essaiement,
De quoi amors me fit tele envaïe?
Et je la sers sans nul essaiement:
Si sai de voir que bien en est garie
Ma volenté; car de tel paiement
Sont cil paié, qui sans délaiement
Ont bone amor de fin cuer essaiée.
  Douce Dame, plaine de grant bonté,
La qui biauté nus ne sauroit descrire,
Bien aurois tot autre sormonté,
Sé me daigniez à vostre ami eslire:
Car tant vos aim! Ja n'estoit raconté
Le mal que sent; et si sui si doté.
  Bien i doit estre en guerredon conté
Li bons travaus, qui tot mon cors empire.
Mès de haut cuer descent haute bonté:
Por ce m'atant que vos m'i soiés mire.
Et sé mes cuers est en haut lieu monté,

Par amors s'est maint bas homs amonté :
Qui plus haut tent, de greigneur joie est sire.

—

Jamais por tant que l'ame el cors me bate (49)
Ne quier avoir en amor ma pensée,
Quant je voi ce que del tot mi barate
La riens, el mont que je plus ai amée.
Encore soit-ele plus gloute d'une chate,
Si l'aim miex que feme qui sois née :
Ne ja ne quier que mon cuer en esbate.
Si com escos, qui porte sa chavate,
De palesteaus sa chape ramendée,
Deschaus, nus piés, affublés d'une nate,
Je chercherai par estrange contrée.
Sous couvreture, où ait ne clou ne late,
Ne girrai mais, tant qu'averai trovée
Celi, por qui j'ai si la color mate.
Merveilles moi comment s'est tant tenue
Qu'ele m'a fait aucune forsalie,
Ou en jardin, ou en place, ou en rue.
Mais tant conois et son estre et sa vie
Qu'elle n'ert pas trop longuement en mue.
Ne ja n'ert bien sa terre costoïe,
Tant comme el n'a qu'un buef à sa charrue.
Or ai-je dit trop grant desconvenue !
Ja m'en repent ; sé Diex me benoie,
Plus france riens ne fu onques veue.
Par mauconseil fu la belle ravie :
Mais s'ele veut mais devenir ma drue,
Dont la proi je, ma très douce anemie,
Ne face mais tel marchié de char crue.

—

LEPEINTRE, Eustache (de Reims).

—

Chanson couronée.

Force d'amors me destraint et mestroie (50)
En sa prison et tient si fièrement,
Qu'il ne sueffre qu'à moi n'à autrui soie,
Ne retenir ne me veut ligement.
En desconfort, en balance, en torment
Me fait ainsi vivre melléement.
Et, s'il ne plaist la bele qu'ele m'oïe,
Donc sui je mort; que riens ne m'en défent.
Mors sui je voir ; qu'eschaper ne porroie,
Sé son fin cuer de moi pitié ne prent.
Car par raison ateindre n'i porroie,
Ne qu'uns seus hons porroit encontre cent,
Sé fine amor, qui son commandement
Fait des amans et le plus haut descent,
Et le plus bas met de tristor en joie,
Ne m'aïe: que dou tout m'i atant.
Belle plaisant, de sens enluminée,
Dont li mondes sait plus que je ne dis,
Aiés merci de moi, s'il vous agrée!
Douce Dame, que sans cuer vos en pri.
Et ne vous poist, sé je parole ensi :
Qu'à moi n'affiert : ains m'en ahardit
Grant détresse, qui m'est el cors entrée
En lieu dou cuer, qui por vos s'en parti.
Hé Dex! sans cuer coment aurai durée
A tous les maus, qui le cors ont saisi!
Douce Dame, bien fu ma mort jurée
Dès cele heure que primes vos vi.

Par vos furent mi oeil mi anemi,
Quant je ne puis en vos trover merci.
Hardiement m'assailli ma pensée
De vos, Dame, qui à moi me toli.
Hé! franche riens, qui m'avez en baillie,
Trop cruelment mostrés vostre pooir
De moy grever en vostre seignorie,
Où je me mis dou tout por melz valoir.
Por Dieu! amors, faites li assavoir
Les grans assaus, qui si me font doloir.
Et ne porquant plaindre ne m'en doi mie:
Fox est qui veut ce qu'il ne puet avoir!

—

Nient plus que drois puet estre sans reson (51),
Ne que reson puet estre sans mesure,
Ne porroit nus selons m'entencion
Estre vaillant ne cortois à droiture,
Sé de son cuer n'a fet à amors don.
Mais qui qu'amors destraigne en sa prison,
Lors puet valoir, quant amor le mestroie:
Rois sans amor pas être ne voudroie.
Bele et bone, bien est leus et seson,
Sé il vos plest, que de moi preigniez cure.
Que servi ai lonc tems sans guerredon,
D'un cuer si fin et d'une amour si pure,
Qu'à mon povoir n'ai nule entention
Fors bien servir. Si mes en abandon
Cuer et cors tout; et du tout m'i otroie:
Ne recrerrai, que qu'avenir en doie.
N'est pas amis, qui oste son penser
De bon amour, por rien qui li aviengne.
Mon cuer n'en veuil partir ne désevrer;
Ains adès vueil que tos jors m'en souviegne.

Ja sanz merci ne l'en voie torner.
Par devers moi n'auroit il où rentrer.
Cors li faudroit, Dame, sé Dex me voie,
Com je di voir. Mès pou truis, qui m'en croie.
Dame, merci! ou je suis au finer,
Sé n'ai secors prochain qui de vos viegne.
Trop me hastai, quant j'apris à voler.
Ne voloir n'ai, que je por fol m'en tiengne.
Qui me retint, molt en fit à blasmer,
Sé je ne puis en vos merci trover.
Ce fu amor, qui m'a mis en tel voie
D'amors: s'amors ne me ravoie!
Dame et amors, sé j'ai vers vos mespris,
Por Deu, vos pri que le me pardonnez!
N'est merveille d'omme si entrepris,
S'aucune fois est desasseurés.
Je pense à vos nuit et jor, et tos dis:
N'à riens autre n'est mes cuers ententis.
Amors me dit et veut qu'encor le croie.
Las! j'en puis mon chatel afebloier (sic).
Certes, Dame, molt est cil entrepris,
Qui sans amor cuide monter en pris.
Estre ne puet; ne je ne le crerroie;
Et qui le croit, n'a droit en avoir joie.

—

Amors, comment porroie chançon faire (52)
De cuer joli, ne chanter liément,
Quant ce me faut, dont cuidai joie traire?
C'est bons amour, dont pas ne me repent.
Dex! pourquoi vi le biaux contenement,
Et le gent cors, et le très doux viaire
De tel biauté, qu'il n'i a que refaire,
Qui si m'ocit, et alume, et esprent?

Dame, où toz biens naist, et croist, et esclaire,
A qui biauté nule autre ne se prent,
Dont sans mentir ne porroit on retraire,
Fors grant valor et bon ensaignement:
Qu'il n'i faut riens, fors merci solement.
Bien sont vos fais à vos dous ris contraire,
Cuer sans merci et semblant débonaire:
Et Dex pourquoi ensemble les consent?
Je ne di pas que riens me peust tant plaire,
Por ce qu'amors fist de moi son talent.
Et molt m'en lo : mès désirs fait atraire
Mainte chose, dont adès se repent
Le plus sages des amans. Loiaument
Por moi le dis, que pas ne me puis taire
Du grant ennui, qui me destraint et maire:
Mès ne m'en plaing qu'à amors célement.
Ja ne me doint Dex partir ne retraire
De fin amour, qu'à son commandement
Ne soie aidiez sans faindre et sans meffaire,
A mon povoir et à mon escient!
Dame, merci, qui amés toute gent
Et tout cil qui sevent votre affaire.
Je vos aim plus qu'autre ne porroit faire,
Sé chascuns hom avoit l'amor de cent.
Va-t-en, chançon, sans nul atendement
Droit au bon Conte, où toute honor s'aerre,
Qui de Forois est sire et essamplaire:
Di que ce chant de nouvel li présent.

—

Cil qui chantent de fleur ne de verdure (53),
Ne sentent pas la doulour que je sent:
Ains sont amants aussi com d'aventure;
Quant il veulent, si ont alegement.

Mès je ne puis chanter jolivement;
Car tout adès maint mes cuers en tourment.
Et ma dame truis de merci si dure,
Qu'à poi ne di qu'en son cors faut nature.
Onques, je croi, nes une créature
N'ot tant de mal pour amer loiaument.
Si en mourrai, sé longuement me dure,
Ou la belle de moi pitié ne prent.
Merci, Dame! vous en trai à garant:
Ne doit mourir, qui du tout pris se rent,
Non voir par droit. Mès telle est m'aventure;
Pour loiauté sui à desconfiture.
Douce Dame, belle, et vaillant, et sage,
Où tout bien sont assamblés pour manoir,
Pour Dieu vous pri, ne tenés à outrage
Sé je vous aim: car ne m'en puis mouvoir;
Ne je ne l' quier; ne je n'en ai voloir.
Et sachiés bien, douce Dame, pour voir
Que sé je muir ensi de tel malage,
Je di qu'amours pert son droit héritage.
Ours ne lyons n'est, ne beste sauvaige
Qui, tel fois est, ne fraigne son vouloir
De faire mal et anui et damage:
Mès ma Dame fait adès son povoir
De moi gréver et de faire douloir;
N'autre merci de li ne puis avoir.
Si ne fait pas s'onnour ne vasselaige,
S'elle m'ocist; que je le fis homage.
Onques Tristans n'ama de tel manière
Li Chastelains, ne Blondiaus autressi,
Comme j'ai fait, très douce amie chière.
Et encor aim: qu'onques nuls n'ama si.
Ne m'en créés pour ce, sé je le di,
Que ce qu'en voit ne doit estre en oubli;
Qu'à moi pert bien au vis et à la chière
Que vostre amour m'est trop estrange et fière.

LOUVOIS, Jean de.

Chanson.

Chant ne me vient de verdure; (54)
Ne por iver ne remaint:
Chanter puis je par froidure,
Sé la saisons m'i ataint.
Mais ce ne soude ne fraint
Qu'à clers jors m'est nuit obscure.
Puis que joie mi souffraint,
Moi ne chaut quels vent me maint.
Bien me tolt l'envoiseure
Celle, qui pas ne se faint
De faire anui et laidure
A l'ome, el mont qui mieuz l'aim.
Hé Dex! com poc elle plaint
Les maus que mes cuers endure!
Soufrés, Deus, que li ensaint
Amours comment me destraint.
A ceste langour trop dure,
Qui ne faut n'à soir n'à maint,
De garir ne m'aseure:
Ains m'ara el cors estaint
Le cuer, qu'ai noirci et taint.
Mors fust piece a par droiture;
Mais en un plaisant complaint
Tarde la vie et refraint.
Cler vis, simple esgardeure,
Chief blont sans anoi ou taint,
Gent cors de belle fraiture,
Plus bians qu'on ne l'eust paint,
Vostre cortoisie vaint

Tous ciaus, que bone avanture
Prise tant qu'à vos les maint.
Nus n'i vait, qui ne s'en saint.
  Deus doinst que d'autrui n'ait cure,
Si covient que m'i desdainst,
Et d'amer li doinst mesure,
Puis qu'elle amer ne me dainst!
Car trop crient, qui ne se saint,
Tant est tandre créature.
Ne sofferoit un sol plaint
Dou mal, qui mon cuer destraint.

MEMBEROLLES, Robert de.

Chanson.

Chanter m'estuet, car pris m'en est corage, (55)
Non pas por ce que d'amer me soit rien:
Car je n'i voi mon preu ni mon damage,
Ne ni conois ne mon mal ne mon bien.
Et sé je chant, le déduit en est mien:
Si chanterai chant d'amors par usage.
Je ne ne di pas qu'amors ne face bien
Au chief du tout foloier le plus sage.
  Tel plaint d'amors, qui onc jor de sa vie
Loial amour ne vit ne ne connut.
Et tel i a, qui cuide avoir amie
Bone et loial, qui onques ne la fut.
Por moi le di, qu'une en a déceu,
Quant j'en cuidoie avoir la seignorie.
Au chief du tout ne soi quel beste fu:
Jamès d'amer ne me prendra envie.
  Foux est et gars, qui à dame se torne;
Qu'en lor amor n'a point d'afiement.

Quant la dame se tient cointe et atorne,
C'est por fère son povre ami dolent.
Et la joie est au riche faus, qui ment;
Et au povre se tient et chiche et morne.
Por ce di je qu'amors vient de noient,
De noient vient. et à noient retorne.
Or est amors et remèse et faillie:
Li faux amans l'on fet du tout faillir
Par leur barat, et par leur tricherie,
Par leur faus plaindre, et par leur faus souspir.
Quant il veulent decevoir et haïr,
La plus estrange apelent douce amie;
Puis font semblant et chière de morir,
Li traitor, que le cors Dieu maudie!
Un jor fu ja que ces dames amoient
De loial cuer, sans faindre et sans fausser;
Ces chevaliers larges, qui tot donoient,
Por los et pris avoir de bien amer.
Or sont eschars, et chiches, et aver:
Et ces dames, qui d'amer se penoient,
Ont tot laissié por aprendre à borser.
Morte est amors! Mors sont cil, qui amoient!

—

Qui d'amors a remembrance, (56)
Bien doit de joie chanter.
G'i ai si bone esperance
Que je ne puis oublier
Le gent cors, ne le vis cler,
Ne la simple contenance,
Qui m'aprist à bien amer
De fin cuer et sans fausser.
Quant plus remir sa semblance,
Lors convient l'amor doubler,

Où je n'ai point de fiance
Que merci puisse trouver.
Ains muir por trop desirier,
Dont ja n'aurai alégeance.
Mes dous maus m'estuet loer :
Trop me plest ; mès griès comper.
  Molt a douce blesseure
En si douz maus endurer.
A sa simple regardeure
Et à son cortois parler
Me sout si mon cuer embler.
Que sé pitié ne m'avance,
Mort sui ; ne puis eschaper
Tot sanz faindre et sans fausser.
  Ja de la vostre acointance,
Amor, ne me quiers oster.
Car j'ai moult bone esperance
De grant joie recouvrer.
Et sé nus por bien amer
Out de ses maus alégeance,
Je di por voir sans fausser,
De moi vos devroit membrer.

MESONS, Jehan de.

—

Chanson.

  Je ne cuit pas qu'en amors traïson (57)
Poist norrir, que qu'avenu m'en soit.
Ains sai, et di, et mostre par reson
Qu'au Deu d'amors affiert bien qu'il essait
Les fins amans : si en fet ce qu'il doit.
Bon fet souffrir le mal et la prison,

Dont à la fin vient on à guerison.
  Faus médisant, que ja n'aient pardon,
Qui nuit et jor angoisseus et destroit
Sont de troubler amans sans acheson!
Qu'il i sachent: tel i a, qu'on cuidoit
D'amors meillor: molt est fox, qui les croit.
Bien doit metre cuer et cors à bandon
Cil, qui atent d'amors le guerredon.
  En bois, n'en plain, n'en rue, ne meson
Ne preng repos, tant désir et convoit
De moi vengier de la gent Ganelon,
Qui m'amie a mise en si grant destroit.
Il ment, qui dit: — cuer ne deut, qu'oil ne voit.
Ne la voi pas: dont je taing com charbon,
Qui est estains, quant mort le tison.
  Un en i a, dont je sai bien le non,
Pierre Riche; icil me traïssoit
Il m'apeloit ami et compaignon.
Le lonc de grève par la main me menoit.
Soz toz le hé! s'en champ m'en atendoit,
Ge l' prouvereie à traitre felon;
Que il vaut pis que nul autre larron.
  Chançon, va-t-en sans nule arestoison
A m'amie, en quel lieu qu'ele soit.
Di li, por Deu, que traitre felon
Ne croie ja: car de pis s'en seroit,
Et sa valor trop en abaisseroit.
Mès ait tos jors cuer et entention
A bien amer son ami et son hom.

—

MUSET, Colins.

Chansons. 57.

Trop volentiers chanteroie, (58)
Sé je savoie comant;
Et bone vie mainroie
Sé li siècles valoit tant,
Qui me tormante forment.
Et non porquant toute voie
Chanterai joiousement;
Que bonne amour le m'aprent.
Puis qu'amors veult que je soie
Liés et renvoisiés sovent,
Et mes fins cuers si otroie
Si très débonairement,
Sé li siècles n' se repent
Nulle rien je n'en donroie;
Que bone amor me deffent
Que j'en aie cuer dolent.
Amors m'apprend et chastoie
D'un trop bel chastiment,
Qu'en compaignie ne voie
De nulle mauvaise gent:
Car de lor acointement
A nulz jors muels ne vauroie.
Il sont de fol essiant:
As dyables les comant!
Se j'ière Deus, je feroie
Le siècle tout autrement;
Et millor gent i metroie.
Car cist n'i valent noient.
Quant plus ont or et argent,

Vair et gris et dras de soie,
Tant sont moins large metant:
Plus que juis usure prent.
Cist siècle faut et desvoie
Chascun jor trop malement;
Et quant plus vos en diroie,
Je n'i voi home joiant.
Et cil meurent ensement
A tout mil mars en menoie,
Com cil qui n'a noient.
Trop se moine folemant!
Mon bon signor proieroie
De Waignonrut le vaillant,
Que por Deu ne se recroie.
Il fut nés en bon croissant.
Moult a mis son pris avant,
Qu'il ne fauce ne ne ploie:
Ne nulle fois ne desmant
Nès que pierre d'aimant
De Waignorut le menroie
A Widemont maintenant:
Le bon conte proieroie
Qu'adès ait le cuer joiant.
Molt en dient bien la gent;
Au siècle a bien fait sa voie;
Que nus hom ne le deffant,
Tant com le sauront vivant.

—

Sire Cuens, j'ai viélé (59)
Devant vos en vostre ostel;
Si ne m'avés riens doné
Ne mes gages aquités.
C'est vilanie,

Foi que doi sainte Marie !
Ensi ne vos sievré je mie :
M'aumonière est mal garnie,
Et ma borse mal farsie.
  Sire Cuens, car commandez
De moi vostre volenté :
Sire, s'il vous vient à gré,
Un biau don car me donez,
  Par cortoisie.
Car talent ai, n'en dotez mie,
De raler à ma mesnie.
Quant g'i vois borse desgarnie,
Ma fame ne me rit mie.
  Ains me dit : — Sire engelé,
En quel terre avés esté,
Que n'avez riens conquesté ?
Aval la vile véez
Com vostre male plie :
Ele est bien devant farsie !
Honi soit, qui a envie
D'estre en vostre compaignie ! »
  Quant je vieng à mon ostel,
Et ma fame a regardé
Derrier moi le sac enflé
Et ge, qui sui bien paré
  De robe grise,
Sachiez qu'ele a tost jus mise
La quenoille sans faintise.
Ele me rit par franchise :
Ses .II. bras au col me lie.
  Ma fame va destrousser
Ma male sans demorer.
Mon garçon va abuvrer
Mon cheval et conréer.
Ma pucele va tuer

.II. chapons por déporter
A la iause aillie.
Ma fille m'aporte un pigne
En sa main par cortoisie.
Lors sui de mon ostel sire,
A molt grant joie, sans ire,
Plus que nus ne porroit dire.

—

Une nouvelle amorette, que j'ai, (60)
Me fait chanter et renvoisier
Le cuer enamoré et gai.
Ne ja de ce partir ne quier.
Rose, ne lis, ne florette de glai
Ne le me fait comencier,
Fors la blondete por qui morrai,
Sé mercis ne m'i puet aidier.
Merci demant, merci requier;
Merci veul et merci désir.
A la blondete le veul proier;
Qu'autre ne m'en poroit guérir;
N'autre ne m'en poroit aidier;
N'autre n'est tant à mon plaisir.
Je la servirai sans dangier,
Sé tost ne le me veult mérir.
Belle et blonde, vos amerai
De fins cuer loiaus et entier :
Ne ja de vos ne me départirai.
Muelz me lairoie depécier!
En ceste bone pensée serai;
Ne nuls ne m'en porra geter;
Mais trop me tiennent en esmai
Li félon, mauvais losengier.
Je redout tant lor encombrier

Qu'adès se peinent de traïr
Ceus, qui bien aiment sans trichier.
Et ja nes en verrés joïr.
Bien s'en doit blondete alongier;
Qu'adès veullent d'annui servir.
Ne moy ne li n'en ont mestier
Por nostre joie départir.
L'autrier un jor, à l'entrée de mai,
L'oï chanter en un vergier.
Mais oncques si belle ne trovai :
Ce vos poroie fiancier.
Deus! dont Deus! quelle amorete ai,
Sé de s'amor puis esploitier!
Ne jamais jor sans joie ne serai,
S'elle le me veut otroier.
Je désir tant li embrassier,
Et li veoir, et li oïr,
Sé de li ai un douls baisier,
Ne me poroit nuls mals venir.
Quoiqu'il m'en doie avenir,
Je l'atandrai tout à loisir.
Car fine amor me fait cuidier :
Bons services ne puet périr.

—

Sospris sui d'une amorete (61)
D'une juene pucelette,
Belle est et blonde et blanchette
Plus que n'est erminete.
S'a la color vermillette
Ensi com une rosete.
Itele est la damoiselle:
Fille est à Roi de Tudele.

D'un drap d'or, qui restancelle,
Ot robe fresce et novelle,
Mantel, sercot et gonelle:
Moult siet bien à la donzelle.
En son chief sor ot chapel d'or,
Qui reluist et estancelle :
Saffirs, rubis i ot entor
Et maintes esmeraude belle:
Et vi que fuisse je
Amis à la damoiselle!
Sa ceinture fut de soie,
D'or et de pierres ovrés.
Tous le cors li reflamboie,
Si com fust enluminé.
Or me doint Deus de li joie,
Qu'aillors ne n'ai ma pensée!
Je esgardai son cors gai,
Qui trop me plest et agrée.
J'en mourrai, bien le sai,
Tant l'ai de cuer enamée.
Non ferai, sé Deu plaist;
Ainçois m'iert s'amor donée.
En trop biaus vergier
La vi celle matinée
Jouer et solacier.
Ja par moi n'iert obliée;
Car à bien cuidier,
Ja si belle n'iert trovée.
Lès un vergier s'est assise
La très belle, la senée.
Elle resplant à devise
Com estoile à ainsjornée.
S'amor m'esprant et atise
Qui ens ou cuer m'est entrée.
A li resgarder m'obliai,

Tant qu'elle s'en fut alée.
Deus ! tant mar la regardai,
Quant si tost m'est échapée !
Que jamais joie n'aurai,
Sé par li ne m'est donée.
   Tantost com l'ai esgardée,
Bien cuidai qu'elle fust fée.
Ne lairoie por rien née
Qu'encor n'aille en sa contrée,
Tant que j'aie demandée
S'amors, où mes fins cuers bée.
   Et s'elle devient m'amie,
Ma grant joie ert assevie.
Ne je n'en penroie mie
Le roiaume de Surie ;
Car trop meine bone vie,
Qui aime tel seignorie.
   Deu pri qu'il m'en face aïe;
Que d'autre rien n'en ai envie.

—

Or veul chanter, et solacier, (62)
Et faire joie et renvoisier ;
Que ne soi se loial mestier :
Por ce ne le veul ja laissier.
      Se ma douce amie,
   Que je ne hée mie,
   Me veult faire aïe,
   Bien puis esploitier.
   Sa grant cortoisie
   M'a rendu la vie :
   Mais gens pleins d'envie
   M'en font aloignier.
 Adès se painent d'encuser
Ceuls, qui bien aiment sans fausser.

Si s'en doient molt bien garder,
Et lor compaignie eschiver.
Je veul bien ma Dame noncier
Que je suis tout siens sans trichier ;
Ne ja de li partir ne quier.
Adès veus estre en son dangier.
Trestoute ma vie
Mainrai bonne vie :
Fine amors m'en prie,
Qui m'i puet aidier.
Je ne l' lairai mie
Por la gent haïe.
Lor grant vilonie
Ne prise un denier.
Ne servent fors que de jangler :
Ne nuls homs nes doit escouter.
Ja por céans ne lairai l'amer
Ne ma grant joie à demener.
Qui est malvais, bien est chaitis :
Il valt assés meuls mors que vis.
Proudons ne n'iert ja entrepris ;
Adès croist et hausse ses pris.
Prouesce est louée,
Malvestié blamé.
Gens desesperée
Font adès le pis.
Ma Dame honorée,
Qui à honor bée,
Sa joie est doublée
Nès en paradis.
Qui bien veult à siecle durer,
Si soit preus et sache doner,
Et loiaulement aim sans fausser :
Ainsi peut sa joie finer.

—

C'est dou descort Colin Muset.

Or voi le douls tens repairier, (63)
Que li roisignors chante en mai.
Et je cuit que doie aligier
Li mals et la doulour, que j'ai.
Adonc m'occient li delai
D'amors, qui les font engreingnier.
Las! mar vi onques son cors gai,
S'à ma vie ne le conquier!
Amors de moi ne cuide avoir péchié,
Pour ce que sui ses liges hons sougès.
Douce Dame, preigne vos en pitiés :
Qui plus s'abaisse, plus est haitiés.
Et quant si grant chose empris ai,
Com de vostre amor chalongier,
Tous tens en perdon servirai,
Sé tost n'en ai autre louier.
Ma très douce Dame honorée,
Je ne vous os nès proier :
Cil est trop fols, qui si haut bée,
Qu'om n'i ose aprochier.
Mais toute voie très bien vodroie
Vostre amor fust moie :
Qu'à grant joie vit et s'esbanoie,
Qui amor maistroie.
Qui bien veult d'amors joïr,
Se doit soffrir et endurer
Quant qu'elle li veult mérir.
A repentir ne doit penser :
Qu'on puet bien tout à loisir
Son bon désir à point mener.
Endroit de moi cuid morir
Muels que guérir por bien amer.
Sé je n'ai la joie grant,
Que mes cuers désire tant,

Définir m'estuet briément,
Douce rien, por qui je chant.
En mon descort vous demant
Un ris débonnairement :
J'en vivrai plus longuement ;
Moins en aurai de tourment.
Belle, j'ai si grant envie
D'embracier vostre cors gent,
S'amors ne m'en fait aïe,
J'en morrai prochainement.
Amors ne me faudra mie ;
Car je l'ai toujours servie,
Et ferai toute ma vie
Sans nulle fausse pensie.
Plus de toute gent loée,
Plus que nulle qui soit née,
Si vostre amor m'est donée,
Bien iert ma joie doublée.
Mon descort ma Dame aport
La bone Duchesse, por chanter.
De tous biens à li m'acort;
Qu'elle aim déport, rire et jouer.
Dame, vos veul bien monstrer
Que je ne sai vostre per
De bonne vie mener
Et de loiaulment amer.
Adès vos voi amender
En vaillance et en donner.
Ne l' laissiés ja por jangler ;
Qu'il ne vos puet riens grever.

En mai, quant le rossignolet (64).
Chante cler ou vert boissonet,
Lors m'estuet faire un flaiolet.

Si le ferai d'un saucelet;
Qu'il m'estuet d'amors flaioler,
Et chapelet de flors porter
Por moi déduire et déporter;
Qu'adès ne doit on pas muser.
L'autrier en mai, un matinet,
M'esveillent li oiselet:
S'allai cueillir un saucelet,
Si en ai fai un flaiolet.
Mais nus hom n'en peut flaioler,
S'il ne se fait par tout loer
En bel despendre et en amer
Sans faintise et sans guiler.
Gravier, que je vi joliet
Celui donrai mon chapelet.
De bel despendre s'entremet:
En lui n'i a point de regret.
Et por ce li veul je donner;
Qu'il aime bruit et hutiner,
Et aime de cuer sans fausser:
Ensi li convient il ovrer.
La damoiselle, au chief blondet,
Me tient gay et cointelet:
En tel joie le cuer met
Qu'il ne me sovient de mon det.
Honiz soit, qui por endeter
Laira bone vie amender!
Adès le voit on eschaper,
A quel chief qu'il doit torner.
L'on m'apele Colin Muset:
J'ai maingié maint bon chaponet,
Mainte haste, maint gastelet
En vergier et en praelet.
Et quant je puis hoste trover,
Qui veut acroire et bien preter,
Adonc me prens à séjorner,

Selonc la blondete au vis cler.
  N'ai cure de roucin' lasser,
Après mauvais seignor troter.
S'il héent bien mon demander,
Et je cent tans lor refuser.

—

  Moult m'anui d'iver, que tant ait duré, (65)
Que je ne voi roisignor en bruel ramé.
Et dès que je voi le tems renovelé,
Si me covient que je soie en cest esté
Plus mignot et envoisié que n'aie esté.
  Bone dame, belle et blonde l'a loué.
C'est bien drois que je en face sa volenté;
Que j'avoie tout le cuer désespéré:
Par son douls comandement l'ay recouvré.
Or ai mis en moult grant joie mon penser.
  Ja de joie faire ne serai eschis,
Puisque ma Dame le veult à simple vis.
Et g'i ai si, por s'amor, mon penser mis;
Que ne poroie trover, ce m'est avis,
Dame de si grant valor ne de tel prix.
  Médisant ont tout le mont en mal point mis;
Que le siecles n'est mais cortois ne jolis.
Et non por quant qui seroit loiauls amis,
Qu'il ne fust fols, ne vilains, ne mal apris,
Cil porroit avoir grant joie à son devis.
  Sa biaulté et ses vair euls et ses douls ris
Me tiennent mignot et gai: plus suis jolis
Que je n'avois ains esté, ce vos plevis.
C'est por la millor, qui soit jusqu'à Paris.

—

  En ceste note dirai (66)
D'une amorete que j'ai;

Et por li m'envoiserai,
Et baus, et joians serai.
L'en doit bien por li chanter,
Et renvoisier, et joer,
Et son cors tenir plus gai
Et de robes acesmer,
Et chapiau de flors porter
Aussi comme el mois de mai.
Très l'eure que l'esgardai,
Onques puis ne l'entrobliai :
Adès i pense et pensai.
Quant la voi ne puis durer,
Ne dormir, ne reposer.
Biau très dous Dex, que ferai?
La paine, que por li traï,
Ne sai comment li dirai.
De ce suis ge en grant esmai
Qu'encore à dire li ai.
Sé je muir por lui amer,
Amoreusement morrai.
Je ne cuid mie ensi morir,
S'ele me voulait retenir
En bien amer, en bien servir.
Et du tout sui en son plesir ;
Ne je ne m'en quier départir.
Mès tos jors serai ses amis.
Hé ! bele, et blonde, et avenant,
Cortoise et sage et bien parlant,
A vos me doing, à vos me rent.
Et tant sui vostre sans faillir.
Hé ! bele, un baisier vos demant ;
Et sé je l'ai, je vous créant,
Ne me porroie nul mal venir.
Ma bele douce amie,
La rose est espanie
De sos l'ente florie.

S'à nostre compagnie
Mi fet molt grant aïe,
Vos serez bien servie
De grasse, de rotie.
Et beurons vin sus lie;
Si menrons bone vie.
Bele, très douce amie,
Colin Muset vos prie,
Por Deu n'obliez mie
Solas, ne compagnie,
Amors ne druerie;
Si ferez cortoisie.
Ceste note est fenie.

—

Ancontre le tens novel (67)
Ai le cuer gai et isnel.
A termine de Pascor,
Lors veul faire un triboudel:
Car j'aim moult tribou, martel,
Brut et bernaige et baudor.
Et quant je suis en chastel
Plain de joie et revel,
Là veul estre et nuit et jor.
Triboudaine et triboudel!
Deus confonde le musel,
Qui n'aime joie et baudor!
De toute joie m'est bel;
Et quant j'oi le flaïhutel
Soner avec le tabor,
Damoiselles et donzel
Chantent et font grant revel.
Chascuns a chapel de flor
Et verdure et broudelz.
Et le douls chans des oisels

Me remet en grant baudor.
Triboudaine et triboudel!
Plus sont liés, par Saint Marcel,
Que tels a chastel ou tor!
 Qui bien broche le poutrel
Et tient l'escu en chantel
A comencier l'estor,
Et met la lance en estel
Pour muelz vaincre le cembel,
Vait assembloir à millor.
Cil doit bien avoir juel
De belle dame et anel,
Et par druerie s'amor.
Triboudaine et triboudel!
Por la belle a chief blondel,
Qui a fresce la color.
 Telz amasse en un moncel
.M. mars et fait grant fardel,
Qui vit à grant deshonor.
Ja n'en aura boin morcel.
Et diauble en auront la pel,
Cors et aime sans retor.
Pour ce veul je mon mantel
Despendre tost et isnel
En bonne ville à séjor.
Triboudaine et triboudel!
Que valt avoirs en fardel,
S'on ne l' despent à honor?
 Quant je la tieng au praiel
Tout entor clos d'abrissel,
En esté, à la verdor,
Et j'ai oies et gaistels,
Pousses, tairtes et porcel,
Buef à la verde savor,
Et j'ai le vin ou tonel

Froit et fort et friandel,
Por boivre à la grant chalor,
Muelz m'i aim qu'en .I. bastel
En la mer, en grant paor.
Triboudaine, triboudel!
Plus aim le jeu de praiel
Que faire malvais séjor.

—

Volez oïr la muse Muset? (68).
En mai fut fete un matinet,
En un vergier flori, verdet,
Au point du jor
Où chantoient cil oiselet
Par grant baudor.
Et j'alai fere un chapelet
En la verdor;
Je le fis bel, et cointe, et net,
Et plain de flor.
Vis une danselle
Avenant et mult bele,
Gente pucele,
Bouchete riant,
Qui me rapele:
« Vien ça! si viele
» Ta muse en chantant
» Tant mignotement. »
J'alai à li el praëlet
O tout la viele et l'archet:
Si li ai chanté le Muset.
Par grant amor
J'ai mis mon cuer en si bon cor
Espris d'amor:
Et quant je vis son chef blondet

Et sa color,
Et son gent cors amoureuset
Et si d'ator,
Mon cuer sautele
Pour la damoiselle;
Mult me renouvele
Ma joie souvent.
Ele ot gonele
De drap de Castele,
Qui restincelle.
Doux Dex! je l'aim tant
Du cuer loiaument.
Quant j'oi devant li vielé
Pour avoir s'amour èt son gré,
Elle m'a bien guerredonné,
Soe merci,
D'un baisier à ma volonté.
Dex! que j'aim si!
Et autre chose m'a donné,
Com son ami,
Que j'avoie tant désiré.
Or m'est merci:
Plus sui en joie
Que je ne soloie,
Quant cele est moie
Que je tant désir.
Je n'en prendroie
Avoir ne monnoie
Pour riens que voie.
Ne m'en quier partir:
Ainçois vuel morir.
Or a Colin Muset musé;
Et s'a à devise chanté
Pour la bele au vis coloré
De cuer joli.

Maint bon morcel li ai donné
    Et départi;
Et de bon vin fort à son gré;
    Je l' vous affi.
Ensi à son sècle mené
    Jusques ici.
Ou cor donoie:
En chantant maine joie:
Mult se cointoie;
Qu'amours veut servir.
    Si a grant joie.
El vergier, où donoie,
Bien se convoie:
Bon vin fet venir
Très tout à loisir.

—

Jeu parti entre Colin Muset et Jacques d'Amiens.

Biaus Colins Musès, je me plains (69)
D'une amor, que long ai servie
De loiaus cuer: pitié n'ains
N'i pou trover ne n'aïe.
S'i truis je moult semblant de grant douçor:
Mais ce m'est vis que il sont traitor:
Que bouche et cuers ne s'i acordent mie.
Jacques d'Amiens, laissiés ceste folor.
Fuiés fauce druerie;
N'en biaus semblant ne vos fiés nul jor.
Cil est musar, qui s'i fie.
Puis que trovés son cuer à mentéor,
Sé plus l'amés, sovant duel et iror
En averés, et pis que je ne die.
Colin Muset, ne m'iert pas deshonor,
Sé de li fais départie.

Pui qu'ai trové son samblant trichéor,
Porchaceray moy d'amie.
Car je li ai veu faire tel tor,
Et tel semblant, et tel ensaigne aillors,
Par quoi je hais li et sa compaignie.
  Jaiques d'Amiens, il n'est duels ne iror,
Fors qui vient de jalousie.
Povres amants souffre mainte dolor,
Qui bée à grant signorie.
Et un usage ont borjoises tous jors;
Ja n'aimeront, tant soit de richors,
Homs, qu'il n'ait la borce bien garnie.
  Colins Musès, gentils dame at honor;
Que à ce ne bée mie.
Mais là où voi sens, prouesce et valor,
Joliveté, courtoisie,
La faus laisse; pour ce je m'en retor
A la blonde, la belle, la millor,
Qui onques fu d'amor nul jour proïe.
  Jaiques d'Amiens, à garant m'en retor
As gras chappons et à la jancellie
Et as gastiaulx, qui sont blanc comme flor,
Et à tuit bon vin sur lie;
As bons morcés ai donée m'amor,
Et as grans feus parmi ceste froidor.
Faites ensi: si mainrez bonne vie.
  Colin Muset, quiers l'aise et ton séjor.
Et je querrai d'amors joie et baudor;
Car consirer d'amors ne me puis mie.

—

  Chanter me fait bons vins et resjoïr; (70)
Quant plus le boi, et je plus le désir;
Car le bons vins me fait souef dormir.

Quant je l' ne bois, pour rien n'i dormiroie :
Au resveiller volontiers beveroie.
  En bon vin a soulas et grant déport.
Quant plus le boi, et je plus m'i acort ;
Car de bon vin peut on revivre mort.
Religions s'i assent et otroie.
Et le bon vin doit on boire à grant joie.
  Ne sai qui a seignourie plus fort
Ou vins, ou Diex, ou d'amours le déport.
Sur toute riens au riche vin m'acort.
Roys, justice, tout le monde i aboie.
Vins vaint amours, et justice, et mestroie.
  Toujours doit on siévre bon vin de près.
D'ore en avant de bonne amours me tès ;
Qu'amours tousjours est tournés à mauvès.
Communaus est à ceux, qui ont monnoie;
D'amours venaus pour riens bien ne diroie.
  Chançon, va-t-en au bon vin : maint salus.
Maint hom a fait tumer en la palus,
Et mains en fait gesir la nuit vestus ;
Et maint en fait chaïr en belle voie.
Bien met l'argent, qui en bon vin l'emploie !

NANTEUIL, Philippe de.

—

  En chantant m'estuet complaindre (71)
A ma dame et à amors :
Servies les ai sans faindre
N'ains n'i puis trover secors.
Ce n'est mie lor honors
De moi gréver et desfendre ;
Qu'onques n'en ous tant dolour
Que vossiste amer aillours.

Bone amor ne peut remaindre
Por mettre en moi la paour
De ce qu'on ne puet ataindre.
Ce en ont fait li plusor:
Mais, Dame, vostre valor,
Qui de sor toutes est graindre,
Me fait et fera tos jors
Prendre en gré malz et dolours.
Belle, por qui j'aim ma vie,
Vostre suis tout sans faucier.
Et sé vous ne l' voulés mie,
Por ce ne m'en puis oster.
Morir veul ou eschiver;
Mais espérance m'afie
Que cil doit merci trover,
Qui set servir et amer.
Amors, je ne me plaing mie
Qu'elle ne me veult amer.
Je l'ai de mon gré choisie
Por servir et honorer:
Ne m'en porroie laisser.
Mais d'une rien muir d'envie;
Que sovent n'i os aler:
Ne sans li ne puis durer.
Tous jors l'ai en remanbrance,
Dès que primerain je vi
Son gent cors, et sa semblance,
Et la grant bialté de li,
Qui si a mon cuer saisi.
N'onques n'os mal ne pesance,
Quant je parler en oï,
Que je ne meisse en obli.

—

Entre Arras et Douay, (72)
En defors Gravelle,
Ensi com je chevauchai,
Trovai Perrenelle
En .I. pré herbe coillant
Et joliement chantant,
Si com l'ai oïe :
— Hé! huwe, à blanc tabar!
Vos ne l'enmenrez mie! »
Si tost com choisie l'ai,
Tornai vers la belle.
Gentement la saluai;
Baisai sa bouchette.
Ne respont ne tant ne quant;
Assez plus haut que devant
Chante à vois série :
— Hé! huwe, à blanc tabar!
Vos ne l'enmenrez mie! »
Si tost com me retornai
De vers la pucelle,
Et je l'en cuidai
Porter pardevant ma selle,
Quant mi compaignon huant
Vindrent après moi huchant
Par lor estoutie :
— Hé! huwe, à blanc tabar!
Vos ne l'enmenrez mie! »

—

En un flori (73)
Vergier joli
L'autre jor m'en entroie :
Dame choisi
Lès son mari,

Qui forment la chastoie.
Si li a dit : — Vilain flori,
(La douce, simple et coie)
J'ai bel ami coint et joli,
A qui mes cuers s'otroie.
Ne soiez de moy jalous :
Mais alés vostre voie ;
Car, par Deu ! vos serés cous.
Por riens ne m'en tenroie. »
— C'est grans folors
Et desonors,
Dame, que m'avés dite !
Car vostre amor avés mis tout
Du tout en vostre eslite.
Ja en nul jor n'en serés
Certes par moi despite ;
Mais des pleusors,
Et des millors
En serés vos desdite.
Et sé je puis, par mon chief,
Vos n'en serés pas quitte !
Mauvaise robe en aurés
Et livraison petite. »
— Vilains bossus,
Et malotrus,
Et toz plain de gripaille !
Vos crollés tous ;
Reposez vous ;
Séez sur vostre celle.
Je ne quier mais avoir par vous
Ne sorcot ne cotelle.
Vez, sé le dous tens en vient,
Que renverdist la prée,
S'irons moi et mon amin
Coillir la flor novelle ! »

—

Pour mal temps, ne por gelée, (74)
Ne lairai que je ne chant :
Car ensi vois ma pensée
Et mon mal réconfortant.
De la bele, que j'aime tant,
Me vient si grant désirée!
Plus je l'aloing, plus la venil.
Je l'aime plus que je ne vueil.
Mès pou la voi ; si m'en dueil.
Quant primes l'oi esgardée,
Tant la vi bele et plaisant
Que je l'ai dès lors amée
Et amerai mon vivant.
Ma mort pris en resgardant,
Sé l'amors ne m'est donnée.
Dex! mar la virent mes euil.
Je l'aim plus, etc.
Mainte douce remembrée
Fais de li en sopirant.
Li pensers tant m'en agrée,
Que tot m'en vois obliant:
Qu'amors me remet devant
Sa grant biauté esmerée
Et son amourous acueil.
Je l'aim, etc.
Ja par moi n'iert obliée :
Mais je ne sai s'ele i sent
Por ce que tant l'ai amée,
S'ele aim mon avancement,
Et s'ele fait autre amant.
Ja n'aurai longue durée,
S'ele me torne à orgueil.
Je l'aim , etc.
Ce m'occit qu'en sa contrée
N'os aler à mon talent

Por la gent maleurée,
Qui tosjors vont devinant.
Loing de li remains pensant :
S'en trai dure consirrée,
Que sovent mes euls en mueil.
Je l'aim , etc.
Bele et bone, de vos chant,
Et pense à voz à jornée.
Et la nuit, quant me despoil,
Je l'aim plus que je ne sueil.
Bochart, ce me fait pensant
Que n'est pas dou mal griévée,
Dont je sospir à Nantueil.

ROBERT, de Rains.

—

Chansons.

Bien s'est amors honie , (75)
Quant il m'a si traïs
Qu'il m'a fet sans amie
Amer , tant com fui vis.
Mort sui , ce m'est avis ,
Por ce que je n'aim mie.
Ne jamès en ma vie
Ne serai fins amis.
La grant joie est faillie,
Que me fesoit tos dis
Amors par sa tricherie ,

Qui tout m'avoit conquis.
Las ! je m'estoie mis
Du tout en sa baillie !
Or s'est de moi partie :
Jamès n'i serai pris.
   Pris por quoi i seroie,
Quant j'en sui eschapés ?
Ne sai mès. Tel foloie,
Qui puis revient assez
Là, dont il est grévez.
Dex ! sé je ce fesoie,
Plus douce amor auroie ;
Mès trop m'en sui blasmez.
   Tost m'en répentiroie,
Sé j'étoie apensés.
Par foi que je l' disoie,
Comme hom desespérez :
Amors si m'ociez !
Certes car je l' vodroie.
La force n'est pas moie
Vers vous ; bien le savez.

—

Quant voi le douz tens venir (76)
La flor en la prée,
La rose espanir,
Adonc chant, pleur et sospir,
Tant ai joie amée,
Dont ne puis joïr.
Mès ma joie sans repentir
Tir à ce que ne peus sentir :
   N'assentir
Ne me puis, por nul avoir,
   Au départir.

Je voi ce que je désir;
Si n'en puis joie avoir.
  Quant plus regart et remir
Sa color rosée,
De duel cuid morir;
Car ja n'i cuide avenir.
Las! et tant m'agrée
Que n'en puis partir.
Dex! porrai je tant servir
Que mie la puisse tenir
    A loisir?
Et las! je ne le puis croir;
N'est son plesir
Que m'en doie avenir.
Si l'aim sans décevoir!
  Si j'aim flor, et rose, et lis,
Et sage, et senée,
Ce m'est joie et pris:
Molt en aim mon cuer et pris
Quant out en pensée
Ce qu'il a empris.
Pris m'ont si oels; et si dous ris
Mis m'a en chartre et entrepris;
    Ses clers vis,
Sa grans biautés et s'amors
    M'ont si sorpris
Que mort suis sans avoir pis,
Sé de li n'ai secors.

—

Rimes en écho.

Bergier de ville champestre (77)
    Pestre
Ses aigneaux menot,

Et n'ot
Fors un sien chiennet en destre.
Estre
Vousist par semblant
En emblant
Là où Robins flajolot :
Et ot
La voix qui respont
Et espont
La note d'un dorenlot.
Quant Robins vit la pucele,
Cele
Vint à luy rians :
Atant
Acole la demoiselle.
Ele
Le tret dou sentier :
Car entier
A son cuer et son talent.
En alant
Ont fait maint trestor
Et ent[illegible]
Entracoler et balant.
Dist Robins : — Sé je savoie
Voie
Qu'autres ne seust,
S'eust
M'amie mangié à joie
Oie
Et gastiaus peuvrez,
Abeuvez
A un grant hanap de fust,
Et fust
Le vin formantiex
Et itiex
Que la belle ne l' refust.... (sic).

Main s'est levée Aélis, (78)
Qui tout son cuer en délis
A mis et en faire joie:
Ou plesséis,
Là chantoit une mauvis,
Qui moult à envis
A por li ses chants fenis.
Quant celi soz la ramée
A en haut chanté,
En une douce pensée
Meut a ma volenté.
Moult est bele et avenant,
Trop petite ne trop grant;
Face ot blanche enluminée,
Bouche colorée,
Euz vers et rians,
Gorge blanche come argent;
Mamelette ot poignant.
Iluec s'estoit arestée
Moult pensans
De la longue demorée,
Que faisoit ses amants..... (sic.)

—

L'autrier de jouste un vinage, (79
Trespensis à fine amor
Erroie par un herbage
Por conforter ma dolor.
Si vi seule en un destor
Pastorele cointe et sage,
De moult bel ator;
Chief ot blont, les eus rians,
Et fresche la color.
Ou plus tost que j'onques pot

Vers li ma voie tort.
En sa main tint un tabor :
Et tant m'i plot que sans séjor,
De si loing com la vi,
Li présentai m'amor.
Je la salu doucement ;
Lès li tout maintenant m'assis :
Et ele teus le me rent.
Puis après mon voloir li dis :
— Bele, je suis vostre ami ;
Sé de moi avez talent,
Tout ière à vos devis. »
— Sire, merci vos en rent :
Mès trop ferois pis,
Sé Robin, que j'aime tant,
Laissois ; ce m'est vis.
De m'amor est trop sorpris,
Et je de la soe ensement.
Onques mès ne les sentis
Les maus d'amer : or les sent. »
— Bele, tout ce n'a mestier.
Mès faites ce que je vos di.
Donés moi sans racointier
Vostre amor par vostre merci.
Si laissiez vostre bercier. »
— Certes, Sire, trop l'ai chier.
Tout à uns mot vos di,
Ne le vueil por autrui changier.
A moi avez failli.
Mais alés vos en arière :
Qu'il ni vous truit icy !
Je l'atens sous ce pomier,
De lèz le bos vert et flori.
Ainz li bois ne m'ennuia
Ne moi ne mon ami.

—

Qui bien veut amour descrire (79 bis.)
Amours est et male et bonne
Le plus misérable enyvre
Et le plus sage embriconne.
Les emprisonnez délivre,
Les délivrez emprisonne;
Chacun fet mourir et vivre
Et à chacun toult et done;
Et fole et sage et amors,
Vie et mort, joie et dolors.
Amours est large et avère;
Et qui le voir en retraie,
Amours est douce et amère:
A celui, qui bien l'essaye,
Amours est marastre et mère,
Primes bat et puis rapaie.
Et cil, qui plus le compère,
C'est cil, qui mains s'en esmaie.
Amours va par aventure;
Chacun y pert et gaagne.
Par outrage et par mesure
Sane chacun et mehaigne,
Eurs et mesadventure
Sont tosjors en sa compaigne:
Pour c'est raisons et droiture
Que chascuns s'en lot et plaigne.
Souvent rit et souvent pleure:
Qui bien aime en son courage
Bien et mal li queurent seure;
Son preu quiert et son damage.
Et sé li biens li demeure,
De tant a-t-il advantaige
Que li biens d'une seule heure
Les maux d'un an assoage.
Qui chiet en désesperance

Pour doleur ne pour mal traire,
Tout a perdu sans faillance
Ne de cel jeu ne sait guères.
Car le mal et la pesance,
Les douleurs et le contraire
Sont de la meillour chéance,
Qui bien sauroit son preu faire.
La Chievre dit sans faintise
D'amors en la deffinaille,
De ce que il en devise,
Qu'ensi le trouve on sans faille.
Car cil, que amours justise,
Et qui pour li se travaille,
Ne pourroit en nulle guise
Le grain cœuillir sans la paille.

LI QUENS DE ROUCI.

—

De joli cuer enamouré (80)
Chançonette comencerai
Por savoir s'il venroit en gré
Celi, dont ja ne partirai :
Ains serai à sa volenté.
Ja tant ne m'i ara grevé,
Que ne me truist ami verai.
Quant son gent cors et son vis cler,
El sa grant valor acointai,
Lors li trovai si à mon gré
Que tote autre amor obliai :
Ce ne fu pas por ma santé.
Ainçois cuid bien tot mon aé
Languir ; que ja ne li dirai.
Raisons me blasme durement,

Et dist que ne l'ai pas creu,
Quant d'amer si très hautement
Ai trop mauvais conseil eu.
Mais pitiez, qui les vrais amans
Fait estre iriés, liés et joians,
Dist qu'encor m'i sera rendu
  Dame, si j'aim plus hautement
Que mestiers ne me soit eu,
La grant biauté qu'à vous apent
A si mon coraige meu:
Si vous pri merci doucement.

—

THIEBAUT DE NANGIS.

—

Pastorelle.

  A douls tens Pascor (81)
Me levai matin;
Et par la chalor
Errai mon chemin.
Gardai devant moy
Delès un alnoy
En une praielet :
Là choisi Guion,
Qui se gramentoit.
  Celle part tornai
Mon cheval tout droit,
Et li demandai
Por quoi il ploroit.
Il me répondit ;
— Sire, trop laidi

M'a Perrin a tort :
A pouc ne m'a mort;
Si ne seis pour quoi. »
—Paistres, quoi que ce soit,
Li as tu meffait? »
— Sire, par ma foi
Saichiez que non ai.
Ne nul vilain plait
Ne li porchassai.
Mais ç'a fait Marot,
Qui dist qu'en cist bois
L'autrier la baisai. »
—Paistres, ne t'en chaut!
Lai tost gramenter.
J'irai en c'est bois
Mon cors déporter.
Sé g'i truis Robin,
Marot ne Perrin ;
Je les amainrai,
Et la paix ferai
Et d'eaus et de toi.
Je me chevauchai
Mon cheval à dos.
As eus escriai :
— Perrin et Marjot !
Robin, où ies tu?
Ja t'iert chier vendu
Le baisier Marot,
Que en cist vert bois
Feis devant nos. »
Celle part tornai
Mon frain à bandon ;
Devant moi gardai.
J'ai choisi Guion
Et son parenté,

Qui estoient armé
De lors wanbixons.
Haiches et bastons,
Portoient tuit troi... (sic.)

VIEUXMAISONS, Gilles de.

—

Chanson.

Qui d'amors a remembrance (82)
Bien doit de joie chanter.
G'i ai si bone espérance
Que je ne puis oblier
Son gent cors, ne son vis cler,
Ne sa simple contenance,
Qui m'aprist à bien amer
De loiaus cuer, sans faucer.
Quant je remir sa semblance
Lors covient l'amor doubler,
Là où je n'ai mais fiance
Que merci doie trover.
Ains muir por li désirier
Celle, où n'ai mais poissance.
Mes douls mals m'estuet celer.
Trop l'ai chier ; mais je l' comper.
Moult ai bone pénitence
En ces douls mals oblier.
En sa très belle acointance,
Et en son simple parler
Me sot si mon cuer embler
Que, sé pitiés ne m'avance,
Morir m'estuet sans guiller ;
Car je ne puis plus durer.

Ja de la vostre acointance,
Amors, ne me quier oster :
Car j'ai moult bone esperance
De grant joie recovrer.
Et si nuls por moins amer
Ot de son mal aligence,
Amors, je dis sans faucer,
De moy vos devroit membrer.

—

Amors m'a si ensignie (83)
Que tous suis à son voloir.
Certes et ce ne sai gie
Comant joie en puisse avoir.
Sé ne l' fait celi savoir,
Qui j'ai mon fin cuer otroïe,
Mort m'aura et engingnie.
S'ensi ne la fait doloir,
Mis m'aura en désespoir.
Bien est amors sans pitié,
Quant ceuls met en nonchaloir,
Qui por li sont envoisié,
Et servent sans décevoir.
Amors, bien sachiés de voir,
Que vostre hons suis de tel fies :
Sé Deus ne l'm'eust jugié,
Ce ne me puist remanoir;
Ce me tient en bon espoir.
Deus! car s'eusse je son cuer!
Elle seust mon penser!
Lors auroie s'amistié.
S'autrui n'avoit enamé,
Qu'elle m'ait entroblié,
Ains ne fist si grant péchié!

Que tant m'aura correscié
Ma Dame et desesperé,
Que mar me vi onques né!
  Douce Dame, je vos proi,
Mes covenans me tenés,
Dont me plevistes vo foi;
Que ce seroit vérités.
Por Deu! si ne m'obliés:
Prenés en hastif consoil.
Savés por quoi je vos proi.
De fin cuer vos ai amé :
Faites qu'or vos saiche gré.

—

  J'oi tot avant blasme; puis voil blasmer (84)
Maint autre amant, por ce qu'on ne die
Que je mon tens voil en folie user
Et les autres chastoi de lor folie :
Car mainte fois ai oï raconter
Que grant honte a, qui les autres chastie,
Et soi mesmes à chastier oublie.
  Por ce me voil ainçois fol apeler
Et puis tos ceus, qui onques en lor vie
Orent talent de servir n'ennorer
Losengerie vilaine et mal norrie :
Car je ne voi comment on puist baer
Ne entendre à plus grant musardie,
Que de querre le bien là, où n'est mie.
  Bien ne amor ne poroit trouver
Là, où seul point eust de vilonie.
Vilonie ne puet amors amer;
Ains est tos jors sa mortel anemie.
Mès qui amors veut querre et demander,
Si aim dame cortoise et enseignie;

Car amors est chastiaux de cortoisie.
  Cortoisie ne doit on pas sevrer
De fine amors, n'amor de cortoisie..
Ensi les vout Dame-Dieu assembler :
Et molt i a avenant compaignie.
Car nul vilaine ne poroit amer,
Que ce ne fust amors abastardie :
Ne sans amor ne vaut riens cortoisie.
  Por ce se doit chascuns amans garder
Qu'il ne face de vilaine s'amie.
Ains aim tele, qui à droit sache amer,
Dame vaillant et de toz biens garnie.
Por li doit on veillier et souspirer,
Et de s'amor doit on avoir envie ;
Car molt i a de conseil et d'aïe.

—

  Moult ai esté longuement esbahi ; (85)
Que je n'osai chanson à faire emprendre ;
Que de ma joie m'ière départis.
Or me refait amors à li entendre
Que sa biaulté m'est venue devant :
Si me requiert et prie que je chant.
Mais je suis siens si quitte ligement ,
Que tout me peut ou engagier ou vendre.
  De tantes pars ai estés assaillis
Que je n'ai mais pooir de moy deffendre.
Ne je ne suis si fors ne si hardis
Qu'encontre amors m'osasse plus deffendre.
Donés m'i suis si débonairement,
Que sé je mais envers li me deffent,
Face son bon ; que bien le me peut vendre.
  S'onques grans biens peut estre desservis
Por mal soffrir, bien dois merci atandre :

Mais j'en suis si grevés et afoiblis,
Qu'en moy en peut uns plus saiges aprendre.
Et si en trais la plus belle à garant,
De quoy jamais nuls vos lise ne chant.
Mais ne sai encor certainement
Quelle mérite elle me voldrait rendre.
  Jamais mes euls ne verrai assevis
De resgarder sa belle face tendre,
Ses blanches mains, ses dois lons et traitis,
Qui font l'amour embrasier et esprendre,
Et ses biaus bras et son col blanc et gent,
Et son biaus chief, le poil blond reluisant,
Toute biauté, qui sor autre resplant,
Et sa bouche, qui tant biaus ris sait rendre.
  Jamais par moy ne fut mais chant oïs,
Por tant peust mes cuers de dolor fendre.
Mais on se rest de grant joie enbaudis;
Car fine amor le veult à son euls prandre.
Qu'elle set bien, et cognoist et entant,
Qu'il n'en est nuls, qui tant aim finement.
Mais sé li plaist, por Deu! Ce face itant
Qu'en ma Dame face pitié descendre.

VILLEHARDOUIN, Geoffroy de.

—

Fragments.

Loiaus amours qui m'alume..... (86).
Merveille où pris le hardement
Comment m'osai de chanter enhardir :
Ce fait ma Dame, à qui sunt mi desir.
Sé n'a de moi merci prochainement,
Morir m'estuet por amer loiaument.

—

Au novel tans quant je voi la muance,
Qu'yvers remaint, nois, et glace, et gelée ,
Cist oiseillon sunt en grant revelance.
Retentist fait lor chans bois et ramée :
De douçor est la terre enluminée :
Par tot trueve on flors de mainte samblance.
Et por ce vueil chanter en espérance
Qu'autrement..... (sic).

—

NOTES.

—

(1) Cette chanson vient du manuscrit 7613, fol. 134. Elle est notée. Dans le manuscrit de Rome, elle est précédée des mots : *Et si fut coronnée à Araz.* Dans d'autres textes, elle est illustrée d'une couronne à trois fleurons. Les cinq derniers vers sont tirés du manuscrit Mouchet 8.

(2) Manuscrit Cangé, 67, p. 113. Notée.

(3) Manuscrit Cangé, 65, fol. 122. Notée.

(4) Manuscrit du Vatican, 1490, fol. 163. Copie de l'arsenal.

(5) Manuscrit 7613, fol. 124. Notée.— Fonds Cangé, 67, p. 115. Notée.

(6) Manuscrit 7613, fol. 88. — Cangé, 65, fol. 150.

(7) Manuscrit 7613, fol. 159. Notée.

(8) Fonds Cangé, 65, fol. 121. Notée.

Aux chansons de Perrin d'Angecourt, joignons les deux suivantes. Nous les empruntons au manuscrit n° 7613, et à celui du Vatican n° 1490 :

Onques ne fui sans amour
En toute ma vie ;
Ne ja ne serai nul jour.
Car cil ne vit mie,
Qui son temps n'i a tourné.

Fine amour m'a assené
Par son plaisir
Là, dont je ne quier partir
Pour mal souffrir.
Celle, que j'aime et aour,
A tel seignourie
Que bien m'aura ma dolour
Jusqu'à poi changie,
Quant elle en aura pitié :
Qu'à nule riens ne bé,
Qu'à lui servir.
Mort sui ! n'i voi autre tour,
S'elle ne m'aïe.
Mais pour ce me rens vigour
Qu'elle est si garnie
De très grant joliété,
Que tost m'aura respassé
Par son plesir.
Pris est mes cuers sans retour
Pour sa seignourie :
Il est mis en une tour,
Dont il n'istra mie,
Sé il ne li vient à gré
Qu'elle me doigne santé
Par son plaisir :
Et si ne m'en quier partir.
Chançon, va sans nul demour,
A le bien taillie :
Di que Jehans nuit et jour
Pour sa seignourie,
A mainte chançon faite
Plaine de joliette
Tout à loisir :
Et si ne m'en quier partir
Pour mal souffrir.

—

Jeu parti entre le prince de Puy et Perrin d'Angecourt.

— Princes del Pui, vous avés
Amie à votre talent,
Que vous amés loiaument;
Et l'avés en vo dangier.
Lequel avés vos plus chier
Ou vous soiés jalous
De li, ou ele de vous? »
— Perrin d'Auchicourt, oés
Mon respons. A ce m'assent
Que ma Dame ait plainement
La jalousie à songnier.
Puis que de fin cuer entier
M'aime, ne jalous, ne cous
N'en veut estre, mais joious. »
— A pou que ne suis mâtés
Et que m'espée ne rends,
Princes; car sé je ne ment,
Vo Dame amés sans trichier.
Que la volés aengier
Del très doloreus courous,
Dont cors art et seche tous? »
— Perrin, sé mieux ne parlés.
Mat serés vous voirement.
Ma Dame aim je finement;
Et si l'aim mieus à chargier
De ce que moi : car aidier
Se sevent de tels tribous
Les dames trop mieus que nous. »
— Princes, estes vous desvés,
Que parlés si cruelment?
Riens n'aime si coureument
Com dame au droit jugier :
Si les devons espargnier.

Car nus, tant soit amourous,
Ne s'en mit si au-dessous. »
— Perrin, vous vous desfendés
Assés soufraiteusement :
Sé ma dame avoit tourment,
Molt me devroit anuier.
Mais qui del pis del panière
Est à son oes convoitous,
Trop est de mal avoir glous. »
— Bertran, pou fait à prisier,
Qui veut sa dame angoissier
Por estre de mal rescous,
Quels qui soit amer ou dous. »
— Drogon, qui se veut blecier
Pour autrui fais alégier,
Aveuc les maleurous
Peut faire sentir son pous. »

(9) Manuscrit supplément français, 184, fol. 109. Noté. — Cette chanson est attribuée aussi à Guyot de Dijon et à Jean Bodel.

Les mots *dorenlot aé* appartiennent à la langue, qui donna les *flonflon* du XVIII[e] siècle et les *larifla* de de nos jours. Nous allons publier quelques-uns de ces refrains du XIII[e] siècle ; il n'est peut-être pas sans intérêt de faire connaître quel parti nos trouvères savaient tirer de ces consonances, auxquelles une heureuse inspiration assure par fois une existence populaire :

Au temps Pascor,
L'autrier au jor
Par un pré chevauchoie.
En un destor,
Par la chalor
Trovai en mi ma voie

Perrin, et Guiot et Regnier.
Entr'aus dient qu'après mangier
Ert la feste criée..
Jeus i menra ponée
A la chevrette et au frestel ;
Et à la muse au grant forrel
Fera la rabaudie :
Chibala la duriaus !
Duriaus!
Chibala la durie !

Jehan Erart d'Arras. f. Cangé, 67.

—

Quant ces moissons sont cueilliées,
Que pastouriaus font rostiées,
Baisselles sont revesties.
Rabardiaus font rabardies ;
Cil de Feuchières et d'Aties
Ont prise espringueries
Et molt grant renvoiseries
De sons, de notes contre ceus de là.
Mès vous orrez ja
Que Guiot vint, qui turuluruta
Valuru, valuru,
Valuraine, valuru, va !

Guillaume le Vignières, f. Cangé, 67.

—

Le temps qni raverdoie
Et la rose nouvele
Fet mon cuer estre en joie ;
Si que tot en sautele.
Talent m'est pris de chanter ;

Car bone amor m'i semont.
Jolis cuer me fit penser
A la plus bele du mont,
Pucele de biau jouvent.
Tant est bele, que souvent,
Ai por li mon cuer mué.
La duriaus validuré,
La duriaus validuré.

F. Cangé. 65. Fol. 61.

—

Lons temps ai mon temps usé
Et à folie musé,
Quant celi m'a refusée
Que j'ai tant amé.
Bien cuidai s'amor avoir
Par folie ou par savoir.
Mès bien dis : por nul avoir
N'iert de moi privée.
Vadu, vadu, vadu, va!
Bele, je vos aime pièce a.
Vostre amor m'afolera,
S'il ne m'est donée.

F. Cangé, 65. Fol. 60.

—

L'autrier m'en aloie
Chevauchant
Par mi une arbroie.
Lez un pendant,
Trouvai pastorele,
Qui en chantant
Demenoit grant joie
Por son amant.

En chief la belle
  Chapel ot mis
De roses noveles.
  Si disoit tos dis :
Chiberala,
  Chibele,
Dous amis,
  Chiberala
Chibele,
  Soiez jolis.

F. Cangé, 67. P. 331.

—

Par le tems bel
D'un mai nouvel ,
L'autre jor chevauchoie.
Joste un bosquel
Truis pastorel:
Soz un arbre s'ombroie.
Molt demenoit grant joie :
Bien fit semblant.
A son rével
Pensait d'une amorette
Car avec sa musette
A sa voit notoit par copeaux :
Ci va la la dureaux
  Dureaux,
Ci va la la durette.

F. Cangé, 67. P. 312.

Voici enfin le refrain d'une chanson , qui n'est pas moins curieuse. Le mot de *larris* usité en Champagne pour désigner une terre inculte, peut faire supposer qu'elle est d'un compatriote du

roi de Navarre. Son dernier vers désigne une chanson connue sous le nom de *la Lopinelle*. Guillaume de Machault la cite comme ayant été adoptée par la secte des flagellants. Il est probable que son refrain était le même que celui du couplet qui suit.

En Pascor un jor erroie :
Joste un bois, lez un larris
Truis pastoreaus aatis :
Dient qu'il menront grant joie.
Et si auront le frestel,
Pipe, et muse, et chalemel.
S'aime chascuns amis.
Et si est la Guete Guis,
Notant de la Lopinele :
Vatendo
Reviendo.
Si me di a dando,
Qu'il me chaut
De do — do — do — dele!

Cangé, 65. fol. 145.

—

Mais tous les refrains du moyen-âge n'étaient pas aussi barbares. Pour faire oublier ceux qu'on vient de lire, citons cette jolie chanson de l'artésien Jehan Erars :

Par un très bel jor de mai
Me levai l'autrier :
Esbanoier m'en alai
Parmi un vergier
Et trouvai lès son bergier
Une bergerette,
Qui molt est doucete.

Et Robins de sa musette
S'aloit déduisant :
Et elle en aloit chantant :
— Par ci va musart musant! »
Tantost que choisie l'ai,
L'alai aproismier.
Delès li seoir m'alai
Pour li mieus proier.
S'ai dit pour li acointier :
— Douce bergerette,
Soiés m'amiette,
Je vous donrai de brunette
Cote trainant. »
Et ele m'a dit fors ou chant :
— Par ci va musart musant! »
Ce me mist en grant esmai.
Qu'ele fist dangier
De parler, quant l'aparlai.
Mais ne vueil laissier
Pour ce li à dosnoier.
Si li dis :— Brunette,
Baisselette,
Dites moi une chosette
Que je désir tant?
Alez vous pour moi disant :
Par ci va musart musant? »
Ele m'a dit sans délai ·
— Ne devès cuidier:
Car pour vous pas dit ne l'ai.
Ains vous proi et quier
Que me venés embracier ;
Que mon cuer ne mete,
Qui si me halette,
En Robin, qui m'amourette
Me va si priant.

Car pour li di je ce chant :
Par ci va musart musant. »
Tout maintenant l'acolai.
Bien m'en seus paier.
Sachiez que molt la trouvai
Douce à l'acointier.
D'acoler et de baisier
Ne fu pas fierete :
Sa douce bouchette
Sentis et sa mamelete.
Mais que tout avant
Dist à Robin en gabant :
— Par ci va musart musant ! »

Manuscrit du Vatican 1490. Fol. 112.

(10) Mouchet, 8. — Fonds Cangé, 67.

(11) Supplément français, 184, fol. 108. Notée. — Fonds Cangé, 67, p. 358. Notée.

(12) Manuscrit 7222, fol. 5. — Fonds St-Germain, 1989, fol. 141. — L'erreur, dans laquelle sont tombés ceux, qui jusqu'ici ont commenté cette chanson, tient à ce que les leçons qu'ils ont consultées portaient au premier vers du 4e couplet : *Bon cuens d'Alos* au lieu de *bon cuens d'Anjos*. Or, Philippe de Namur, dernier comte d'Alost, mourut sans enfants en 1212. Il fallait donc que le couplet fût antérieur à cette époque. Le manuscrit 1989, mal écrit mais exécuté avec intelligence, nous donne la seule version qui ait un sens sérieux. Henri Ier de Bar, à qui on l'attribuait, ne fut peut-être jamais marié : les historiens ne savent rien sur ce point. Or, l'auteur parle de sa belle-mère et de sa femme. Il invoque le secours de son frère ; mais le

frère de Henry ne fut ni marquis ni comte tant que son frère vécut. Henry Ier fit la guerre, et fut enlevé par le comte de Haynaut dans un tournois qui eut lieu près de Rethel, après le sacre de Philippe-Auguste : mais il fut mis de suite en liberté, et sa vie ne fut jamais en danger. — Aux explications que nous avons données à l'article de Thibaut II, comte de Bar, nous avons peu de chose à ajouter. Thibaut fut blessé à l'œil à la bataille de Vacheron : c'est ce qui explique ses souffrances et ses inquiétudes. V. Duchesne, Histoire de la maison de Bar, p. 39. — Son compains Erars, est Erart de Chassenay, chevalier champenois, fait prisonnier en même temps que lui. — Son frère le marquis est Henry de Luxembourg, marquis d'Arlon, qui épousa sa sœur Marguerite de Bar. Elle lui porta en dot plusieurs terres détachées du domaine de Bar. — Le duc de Brabant est l'auteur de jolies chansons : M. Arthur Dinaux a fait sa biographie littéraire. — Le comte Othon : Il s'agit probablement ici de Othon, comte de Bourgogne, depuis gendre de Thibaut, comte de Bar. Ce prince mourut en 1302. Il était fils ainé d'Alix de Bourgogne, qui avait épousé en 1230 Hugues, comte d'Ossone.

(13) Manuscrit 184, fol. 108. Notée. — Fonds Cangé, 67, p. 144. Notée.

— Les deux chansons suivantes, tirées du manuscrit 65 du fonds Cangé, sont aussi de Thibault de Blazon.

Quant je voi esté venir
Et sa verdor,

Et la rose espanir
Au point du jor,
Adonques souspir,
Et plaing, et désir.
Car le très dous mal d'amor
Ne me lait guérir.
Repentir
Ne m'en porroie à nul jor ;
Car j'aim sans cuer trichéor.
Mes cuers ne se peut partir
De la millor ;
Et por ce m'estuet guerpir
Tote autre amor.
Ceste double chascun jor,
Quant là remir
Là où biauté et valor
Voi croistre et florir.
Au partir
De li ai trop grant dolor;
Et volontiers m'i retor.
Retorner me fet souvent
En son païs
Li très dous maus, que je sent.
Et ses clers vis
A mon cuers en prison mis ;
Qu'il ne s'en deffent.
Tos jors ėst vers lï pensis,
A qui il s'atent.
Biau cors gent,
Mains jointes com fins amis
Sui du tout à vo devis.
Tot cest mal et cest torment
Me suis je quis,
Quant je vi premierement
L'amoreus ris.

Adonques fui si espris
D'amer loiaument,
Qu'onque tant n'ama Paris
Elaine au cors gent.
Amors, vous m'avez doné
Force et pouvoir
D'estre à vostre volenté ;
Je l'sai de voir.
Ja ne m'en puis mès mouvoir
Jor de mon aé.
Car j'aim melz un bon espoir
De là, où je bé,
Qu'estre amez,
Ne nule autre amor avoir,
Dont feisse mon vouloir.

—

Bien voi que ne puis morir ;
N'à garir ne bée ge mie.
Languissant m'i veut tenir .
Amors, qui m'a en baillie.
Mès s'en puis trouver aïe,
Sans li messervir,
Ja ne m'en quier esbahir,
Tant com m'i pourrai chevir.
Sé je ne puis acomplir
Tot mon voloir en ma vie,
Au moins en puis je joïr
D'une molt bele partie ;
Qu'adès me fet compagnie
Penser et désir,
Qui me plesent à sentir :
Ne riens ne m'en peut tolir.
Amoreus sans repentir,

Sans ire et sans félonie
Est le cuers, dont je sospir
Por une dolor florie,
Qui me tient par tel mestrie
Que ne veut guenchir :
Ains entent tant à désir
Qne ne li chaut de mentir.

Sé ma Dame ert à plaisir
Qu'adès menasse tel vie,
Ja n'en querroie avenir
A grans biens, dont chascuns prie.
Car le sospir et l'envie
M'i font endormir.
Qui me voudroit espir,
A li me feroit gehir.

J'aim melz d'amors soffrir
L'angoisse et la maladie,
Le trembler et le frémir,
Et la douce gélosie,
Qu'cstre soudans de Persie
Ne Rois devenir,
Tant me plest à sostenir
Cist maus, dont ne puis guérir.

(14) F. Cangé 67, p. 291. Notée.

(15) Manuscrit 184, fol. 43. Notée. — Cette chanson est réclamée par le chanoine de St-Quentin.

(16) F. Cangé 67, fol. 100. Notée. — Manuscrit 184, fol. 40. Notée.

(17) F. Cangé 67, p. 383. Notée. — Cette chanson a été à tort donnée par La Ravallière au roi de Navarre.

(18) Manuscrit Mouchet, 8. — Le 4e couplet est une allusion au roman de Foulques de Candie.

(19) Manuscrit Mouchet, 8. — Cette chanson est donnée au chapelain de Laon par une note moderne mise en marge du manuscrit f. S[t] Germain 1989, fol. 114.

(20) F. Cangé 67, p. 247. Notée. — F. Cangé 65, fol. 112. Non notée.

(21) Manuscrit Mouchet 8. — Le manuscrit f. Cangé 65 attribue cette chanson à Blondel. Renalt de Choisil, auquel elle s'adresse, n'est autre que Renart III de Choiseuil, dont nous avons parlé dans nos recherches préliminaires.

(22) Manuscrit 1989, fol. 47. — F. Cangé 55, fol. 171. Notée. — Id. 67, p. 311. Notée. — Manuscrit Mouchet 8, 2[e] partie. — Il s'agit dans cette chanson d'Erart de Brienne, s[r] de Rameru. Il épousa la fille de Henry, c[te] de Champagne : aussi, du chef de sa femme, disputa-t-il ce comté au Roi de Navarre. — Montroial ou Montréal était une forteresse élevée par les croisés en Palestine. C'est aussi le nom d'un fief de Bourgogne. Au commencement du 13[e] siècle, Enseric, s[r] de Montréal, épousa Marie de Garlande (Champagne). Hugues de Montréal fut évêque de Langres et mourut en 1236. — La Roine de vaillance dont parle Chardon, doit être Blanche de Castille. Le Roi de France auquel il s'adresse serait alors Louis VIII ou Louis IX. S'il écrit au Roi de Navarre, la chanson serait postérieure à 1234. Thibaut ne fut Roi qu'à cette époque et n'alla en Terre Sainte qu'en 1238. La Reine serait Marguerite de Bourbon, sa troisième femme.

(23) Mouchet 8, f. S[t] Germain 1989, fol. 3. Notée. — Cette chanson peut faire supposer que Geoffroy de Châtillon aimait une princesse. La

maison de Châtillon allait de pair avec les plus hautes familles féodales.

(24). Manuscrit de l'Arsenal 120, t. 1, A. — Cette chanson nous montre les trouvères allant de châteaux en châteaux solliciter des dons et surtout des manteaux. Il paraît que le sire de Choiseuil aurait refusé à notre auteur son habituelle gratification, sous prétexte qu'il venait de réparer son manoir, et de garnir ses fermes de bestiaux. — Vignorri : voir pour ce mot l'article de Colin Muset. — Rignez : on trouve en Champagne deux communes de Rigny, l'une près Troyes, l'autre près Nogent-sur-Seine. Probablement les seigneurs de Vignory et de Rigny refusaient aussi de donner des manteaux au trouvère importun. — Le dernier vers du premier couplet est une ironie contre les sires de Châteauvillain, qui essayèrent de secouer le joug féodal. Hugues III se soumit. Son fils Simon eut les mêmes prétentions ; mais il finit aussi par y renoncer en 1208.

(25) F. Cangé 66, fol. 44. Notée. — Cette boutade n'est pas moins curieuse que la précédente : l'auteur n'est pas mieux reçu à Soilly qu'à Choiseuil. Cette fois il s'en prend aux châtelaines, et leur reproche de dominer leurs maris, de les obliger à chasser les trouvères et de mettre leur système économique sur le compte des obligations qu'impose la paternité. La colère du poète ne manque pas de comique.

(26) Mouchet 8. — Ce jeu parti est attribué à Quenes de Béthune, mort vers 1222. V. Chron. de Ph. Mouskes.

(27) Mouchet 8. — Les autres chansons de Chrétien seront sans doute publiées dans l'édition

complète de ses œuvres, qui se prépare aux frais du gouvernement.

(28) F. Cangé 67, p. 286. Noté. — Le subjonctif qui se trouve dans le second vers de l'envoi peut, nous en convenons, faire supposer que la chanson est envoyée à Jean de Dampierre. Le lecteur jugera.

(29) Mouchet 8. — Le mot asselley, qui commence le premier vers du dernier couplet, est-il là pour les mots à celi, à celle-ci, ou pour un nom de lieu, comme Silly, Silley, Soilly, Sully?

(30) F. Cangé 65, fol. 131. Notée.

(31) Manuscrit du Vatican 1496, fol. 146. — Bibl. de l'Arsenal. — Dans cette chanson Grieviller reçoit au troisième couplet le prénom de Drogon : cependant le sien est Jehan.

(32) Manuscrit Mouchet 8. — M. 7613, fol. 120. Notée. — Aux fonds 7222 — 7613 — 7182. F. Cangé 65, 66, 67 — F. Lavallière 59. — Suppl. franç. 184. — Quelques leçons dans le premier couplet portent, au lieu de Champaigne, campaigne et compaigne. Elles donnent aussi au lieu du cinquième vers, celui-ci : Je fui jadis.

(33) Mouchet 8. — 184, fol. 109. Notée. — Cette chanson paraît indiquer que l'auteur n'alla pas en croisade.

(34) Mouchet 8. — M. 7222, fol. 33.

(35) Mouchet 8. — Le manuscrit 7222 attribue cette chanson à Jehan de Trie. — Le manuscrit 184, fol. 94, la lui donnait aussi : mais une rectification, qui paraît dater du XIII[e] siècle, a substitué le nom de Gaces à celui de J. de Trie.

(36) F. Cangé 65, fol. 158. Notée. — La belle comtessse de Meullent, dont parle Gace, fit sans

doute l'ornement de la cour sous Philippe-Auguste, ou sous son fils Louis Cœur de lion.

(37) Mouchet 8.

Les deux chansons, qui suivent, sont tirées du manuscrit de Berne et de ceux du f. Cange 66 et 67.

Quant voi l'aube dou jour venir,
Nulle rien ne dois tant haïr;
Qu'elle fait de moi départir
Mon ami, que j'aim par amors :
Or ne hait riens tant com le jour,
Amis, qui me départ de vos.

Je ne vos puis de jor veoir;
Car trop redout l'apercevoir.
Et si vos di trestout por voir
Qu'en agait sont li envious :
Or ne hait riens, etc.

Quant je me gis dedens mon lit,
Et je resgarde en costé mi,
Je n'i truis point de mon ami.
Médisant me l'ont fait partir.
Si m'en plains à fins amerous.
Or ne hait riens, etc.

Biaus dous amis, vos en irés :
A Dieu soit vos cors comandés!
Por Deu, vos pri ne m'obliés!
Je n'aim nulle riens tant com vos :
Or ne hait rien, etc.

Et pri à tout les vrais amans,
Ceste chanson voisent chantant,
En despit des médisans
Et des mauvais maris jalous :
Or ne hait riens tant com le jour,
Amis, qui me départ de vos.

—

J'ai esté lons tens fors du pays,
Où je laissai la riens, que plus amoie.
De maint annui ai puis esté servis,
Et eschapez de périlleuse voie.
Si vueil dire chose, dont l'on me croie,
Molt ai esté dolent, et esbahis,
Et tot adès et sans gieu et sans ris.
Hé Dex, merci! et dont me venis joie,
Quant ma très douce amie ne voie?

Je me plaing molt du débonnaire vis,
Du biau semblant, que trouver i soloïe;
Qu'ele me fist tant, qu'ele m'out bien pris.
Par traïson, qui croisse et monteplie,
M'a fet chose, que dire n'oseroie;
Car j'ai lons tens esté à son devis,
Où g'ière mès tant comme je serai vis.
Et tot perdroi, sé ore lui failloie;
Quant que je fet, por li perdre devroie.

Biau servisse sera ja péris
En fins amis, qui en Dieu li enploie:
Mès li miens est en aenture mis;
Car trop redout cele, qu'amer soloie,
La grant, la gente, et la simple et la coie.
Mamelettes dures en mi le pis,
Gorge blanche plus que n'est nois ne lis,
Ce ni faut pas; qu'ele est et simple et cors:
Mès ele a cuer felon, qui trop m'effroie.

Tos jors li ai esté loiaus amis
Et serai mès en quel lieu que je soie.
Si ferai ce que g'i ai entrepris,
De ceste amor, qui forment me mestroie.
Fox seroie, sé ore m'en partoie;
Car nul n'est ja de ses dous maus gueris,
S'il n'est trestot de fins amor espris

Je l' di por moi : Jeter ne m'en porroie,
Sé je du tout mentir ne vos voloie.

La chanson, qui suit, est celle qu'Aubouin de Sézane dispute à Gasse Brulé. Gauthier de Songnies y a peut être aussi des droits. Voir les manuscrits du Fonds Cangé Nos 66, 67, celui de Berne. Le No 7613, le manuscrit 1989 des fonds St-Germain. — Nous avons complété ce texte curieux en consultant les diverses leçons, qui le donnent.

Lons tens ai esté
En ire et sans joie,
Et si ai chanté :
Mais je m'esforçoie.
Or me vient à gré
Que renvoisié soie ;
Qu'amors m'a mandé
Que servir la doie,
A sa volonté.

Deus ! tant buen fut nés,
Cil qu'amors mestroie :
Quant est devoiés,
Tantost le ravoie.
Tout m'i sui doné,
Si morir devoie.
N'ai puis enpensé
Que partir en doie
En mon aé.

Dame, à vos me rent ;
Franche, débonnaire,
Par un doulz semblant
Me poés liés faire.
Quant vois remirant
Vos très clair viaire,
Joie en ai si grant.

Que ne m'en puis taire :
Por ce chant.
 Sé je veul amer,
J'ai trové amie,
Que bien veuil amer.
Si n'i faurai mie.
Mais en mi ne truis
Sens ne cortoisie,
Por quoi doie avoir
Si loiale amie,
En mon vivant (sic).
 Je l'aim de fin cuer,
Sans nulle boisdie.
Me ja à nul fuer
N'en serai partie,
S'ai loial amor
De sa compaignie.
S'elle en départoit (sic)
El auroie ma vie
Jetée fuer.
 Si très grant biaulté
A Dieus en li mise,
Qu'en femme vivant
Tant n'en ait assise.
Nature i pensa
Par si grant mestrie,
Quant el la forma :
Nulle qui soit vie,
Tant n'en a.
Gasçot en chantant
Dit : cil ne vit gaires,
Qui por mal qu'il sent
Se cuide retraire.
A moi n'est noient
De tous les maus traire,

Sé à mon vivant,
Povoie riens faire
A son talent.
Fine amor, merci!
En vos est ma vie :
Bien m'avez traï,
Sé n'ai vostre aïe.
A tos sains le di :
Sé je pert m'amie,
En Deu ne me fi,
Ne siens ne sui mie.
Ainsi l'affi!
Chanson, je t'envoie
A ma douce amie.
Prie li par moi
Qu'el ne m'obli mie.
Car la mort me tient
S'elle m'i oblie.
Nulle tant n'aimai
En tonte ma vie :
Bien le sai!

(38) Manuscrit 7613, fol. 60. Notée. — Vatican 1490, fol. 106.

(39) Manuscrit du Vatican 1490, fol. 106.

(40) F. Cangé 65, fol. 94, notée, 139, 173. — Id. 67, fol. 238. Notée. — F. S[t] Germain 1989.

(41) F. Cangé 67, p. 239. Notée. — Le dernier couplet est probablement altéré : il signifie que femme sait être folle et sage suivant son caprice.

(42) Mouchet n° 8. — F. Cangé 66.

(43) Mouchet 8.

(44 et 45) 7613, fol. 14 et 15. Notées.

(46) F. Cangé 67, p. 215. Notée.

(47) F. Cangé 67, p. 242. Notée. — Cette

chanson est attribuée par le manuscrit Cangé 65, fol. 67, au fils de Me Baudouin l'Orgueneur.

(48) F. Cangé 65, fol. 113. Notée.

(49) Manuscrit 184, fol. 153. Notée.

(50) Manuscrit de l'Arsenal 120 A, t. 2, p. 592. — F. Cangé 67, p. 263. Notée.

(51 et 52) F. Cangé, p. 263, 267. Notées.

(53) Manuscrit 7613, fol. 82. Notée. — Cangé 65, fol. 140. Notée. — Le dernier couplet rappelle le roman de Tristan et d'Yseult aux blonds cheveux, le châtelain de Coucy et le non moins célèbre trouvère Blondel de Néele.

(54) F. St Germain 1989, fol. 91. — 7222, fol. 52. Notée.

(55) F. Cangé 67, p. 249. — 65, fol. 92. Notée.

(56) F. Cangé 65. — Manuscrit 184. Notée.

(57) F. Cangé 67, p. 254. Notée, — Manusc. suppl. fr. 469, p. 245.

(58) Manuscrit Mouchet. — F. St Germain 1989. — Voici quelques notes généalogiques sur les sires de Vignory, patrons de Colins Muset : Roger de Vignory apparaît dans le XIe siècle. Guy Ier, son fils, vivait en 1076. Sa fille Adélaïde épousa Roger de Joinville. Guy II, fils de Guy Ier, existait encore en 1104. — Barthélemy de Vignory, dont parle Guyot de Provins, mourut devant St Jean d'Acre. Il avait suivi en croisade Thibaut de Champagne en 1191. — Guy III, son fils, périt au même siége, 1191. — Gauthier de Vignory prit part à la croisade de 1199. Il servit comme chevalier banneret en 1212, en 1224 s'unit à Isabeau de Sancerre-Champagne, et mourut en 1229. Son fils Gautier II épousa Alix de Lorraine, fille d'Agnès de Bar et petite-fille d'Agnès de Champagne. — Avant 1262 leur fille s'était alliée

à Estienne de Chalon (Bourgogne), et lui porta la terre de Vignory. Leur fils, Jean de Chalon, portait le titre de sire de Vignory. Béatrix, fille de Gauthier Ier, prit pour mari en premières noces Jean, Ier du nom, comte de Roucy, et en secondes noces, vers 1203, Enguerrand III, sire de Roucy : elle mourut en 1205. — A la fin du du XIIIe siècle, la terre de Vignory revint dans une famille champenoise par le mariage de Jeanne de Chalon avec Guillaume de Dampierre ; les seigneurs de cette maison, de la branche de Saint Dizier, se dirent seigneur de Vignory. Cette terre, érigée en comté vers 1515, fut pendant le XVIe siècle la propriété des familles d'Amboise et de Lenoncourt.

(59) F. Cangé 65, 67. — Notée.

(60, 61, 62, 63,) Mouchet 8.

(64) F. Cangé 66. Notée.

(65) Manuscrit de Berne, Mouchet 8.

(66) F. Cangé 67, p. 322. Notée.

(67) Mouchet 8. — Dans une chanson du manuscrit de Berne, fol. 57, 2°. (Mouchet 8) se trouve une pastorele, dans laquelle la bergère répond au chevalier, qui la prie d'amour.

La bergère m'a tantot répondu :
— Sire, vos don ne pris pas un festu.
Ralez vos en : que vous a valu
Votre longue triboudaine ?

(68) F. Cangé 67, p. 230. Notée.

(69) Le manuscrit Mouchet, qui nous fournit ce jeu parti, l'attribue à Jacques d'Amiens.

(70) Manuscrit N° 7613, fol. 172. Notée. — Anonime.

(71) Ph. de Nanteuil. — Manuscrit de Berne, fol. 10,

(72, 73) idem fol. 11.

(74) F. Cangé 69, fol. 98. Non notée. — Bochart, dont il est question dans cette chanson, est Bochart de Mailly, chansonnier picard.

(75) F. Cangé 67, p. 179, Notée. — 65, fol. 71. Notée.

(76) Fonds Cangé 67, p. 181. — 65, fol. 72. — Notée.

(77, 78, 79) Manuscrit de l'arsenal 120, A, tom. 2, p. 776, 777, 779.

(80) Supplément français, manuscrit 184, fol. 129, 2°. Notée.

(81) Mouchet 8, fol. 36.

(82, 83) Mouchet 8.

(84) Fonds Cangé 65, fol. 103. — Notée.

(85) Manuscrit de Berne, Mouchet 8.

(86) Manuscrit n° 7222. Notée.— Cette chanson paraît n'avoir jamais eu qu'un seul couplet, du moins dans le texte, qui nous la donne.

(87) Même manuscrit. Notée.

GLOSSAIRE.

A.

A. — Avec.

Aaisier. — Satisfaire, rendre heureux, avoir ses aises, jouir.

Aatis. — Hâtif, alerte, ardent.

Abandon. — Liberté, licence, jouissance.

Abandonnée, femme. — Femme facile, débauchée.

Abrissel. — Arbrisseau.

Acesmer. — Parer, décorer, orner, préparer.

Acheson. — Occasion, facilité, motif.

Acointance, acointement. — Connaissance, liaison, intimité, amour.

Acointier. — Fréquenter, aimer, se parer, conter, causer.

Acorer. — Accorder, consentir.

Acouveter. — Remplir, couver, coucher.

Acroire. — Faire crédit, prêter, se fier.

Adam ne fut. — P. 25, lisez : Adam ne fist.

Adès. — Dès lors, toujours, alors.

Aé. — Age, vie, temps.

Aengier. — Souffrir, tourmenter, chagriner.

Aerre, s'. — S'attache, se fixe.

Afaitié. — Coquet, élégant, joli, galant, forcené, disposé.

Afaitier. — Habiller, déguiser, orner, préparer.

Afebloier. — Affaiblir, ruiner.

Afiement. — Foi, parole, serment.

Affier. — Se fier, se dévouer, défier.

Affirmer. — Jurer.

Affierir. — Appartenir, dépendre, concerner, regarder.

Afiner. — S'attacher, se destiner, se dévouer.

Afolir. — Frapper, tuer, rendre fol.

Agait. — Embuscade, guet-apens.

Agée. — P. 32, lisez : Agrée.

Aidier, s'. — Se tirer d'affaire, se soulager.

Aie. — Aide, faveur d'amour. — *S'ele m'aie*, s'elle me secourt.

Aige. — Eau.

Aillie. — Ail, oignon.

Ainçois, ains, ainsinc. — Jamais, avant, ainsi, aussi, mais, au contraire.

Ains. — P. 38, lisez : Aim..

Ains, jornée. — Avant le jour, le point du jour.

Aire. — Origine, famille.

Aïrer, s'. — S'emporter, s'animer, se chagriner.

Aït, si Dex m'. — Si Dieu m'aide.

Ajornant. — Matin, le point du jour.

Alée. — Voyage, campagne, croisade.

Aleure. — Pas, marche, course.

Alègement. — Soulagement.

Alègier. — Alléger, adoucir, guérir, décharger.

Alnoy. — Bois d'aunes.

Alaingnier, alengier. — Eloigner, repousser.

Amendement. — Réforme, amélioration.

Amender. — Expier, s'améliorer, changer, payer l'amende, être puni.

Amenrir. — Amoindrir.

Amer. — Aimer : *L'amer.* — L'amour.

Amesurer. — Modérer, se calmer, se fatiguer.

Amiette. — Petite amie.

Amin. — Ami, amant.

Amonter. — Monter, s'élever.

Annui, anui. — Contrariété, chagrin, envie, jalousie, regret, inquiétude, crainte.

Aourer. — Adorer.

Apaier. — Satisfaire, calmer, payer, faire la paix, se réconcilier, donner satisfaction.

Apendre. — Dépendre, concerner.

Apenser. — Réfléchir, considérer.

Apertement. — Publiquement, sans mystère, avec franchise, hardiment.

Apparilli. — Dressé, habile, préparé.
Apresure. — Science, leçon, expérience, éducation.
Aproismier. — Approcher.
Arbroie. — Bois, forêt, lieu couvert d'arbres.
Arestoison. — Retard.
Ars, art. — Brulé.
Assaier. — Eprouver, mettre à l'épreuve.
Assenal. — Renseignement, avis, assignation, lot, don.
Assener. — Atteindre, arriver, assigner, dresser, donner, envoyer.
Assentir, s'. — Consentir, favoriser.
Assembloir. — Assembler, combattre, ressembler.
Assevir. — Rassasier, satisfaire, rendre heureux.
Assoaiger. — Adoucir, calmer.
Atalenté. — Animé, désirant, ardent.
Atant. — Alors, tant, autant.
Ator. — Atour, parure, beauté.
Atorner s'. — Se parer, se tourner.
Aumoniere — Bourse, sac, gibecière.
Autressi. — Aussi, de même, ainsi, autant.
Autrier, l'. — hier, l'autre jour.
Aval. — En bas, au fond, dans la vallée.
Aye. — Secours, assistance, bonté, faveur d'amour.

B.

Baer. — Souhaiter, rêver, désirer, prétendre.
Baillie. — Puissance, soin, jouissance, garde, soumission.
Baisselle, baisselette. — Jeune fille.
Balant. — Sautant, dansant, folâtrant.
Bandon, à. — En liberté absolue, sans réserve.
Barat. — Fraude, trahison, fourberie.
Barater. — Tromper, trahir, attraper.
Baudor. — Joie, gaité, bruit.
Baus. — Gai, gaillard, riant.
Béance. — Désir, pensée, rêve, prétention.
Béer. — Désirer, rêver, penser, ambitionner.
Béneé. — Béni, saint, sacré.
Bercaigne. — Délai, retard, obstacle, difficulté.

Bercier. — Berger.

Bernage. — Cour, suite, famille, exploits, tournois, assemblée de chevaliers.

Beurons, nous. — Nous boirons. — *Beveroie, je.* — Je boirais.

Blanc, an. — Probablement il fallait mettre *amblant*, allant au pas d'amble.

Blois.— Blond, blanc.

Bos.— Bois, bosquet.

Boisdie.— Trahison, perfidie, ruse.

Boisier.— Tromper, trahir, attraper. — *Boiseor.* — Trompeur, perfide.

Boissonet.— Buisson, bosquet.

Borrel.— Bourrelet d'enfant.

Borser.— Remplir sa bourse, amasser, gagner des écus.

Bourde.— Mensonge, conte bleu.

Boutonner. — Se couvrir de bourgeons, de boutons, de feuilles.

Briément. — Rapidement. — *Bries.* — Rapide, court, bref.

Brocher.— Piquer, pousser, éperonner, lancer, précipiter.

Broudel, bruel. — Bosquet, bois, buisson.

Brut. — Bruit, gaîté bruyante.

C.

Caperon.— Chaperon.

Célement.— En cachette, à la dérobée, avec mystère.

Celi, celui.— Celle.

Celle.— Chaire, siége, banc.

Cembelx.— Tournois, combat, lutte, duel.

Chainse.— Jupon, vêtement de dessous.

Chaïr.— Cheoir, écheoir.

Chaitis.— Malheureux, déchu, chétif.

Chalemel.— Chalumeau.— *Chalemeler.*— Jouer du chalumeau.

Chalengier.— Disputer, quereller, prétendre, combattre.

Chalumeler.— Jouer du chalumeau.

Champ. — Champ clos, lieu de combat judiciaire, lice d'un tournois.

Chantel.— Dos de la main, le poing.

Chanu.— Blanc, chauve, ridé, vieux, décrépit.

Chape.— Manteau.

Chapette.— Petit manteau.

Char.— Chair, corps, visage, tournure.

Chasté.— Chasteté, virginité.

Chastoier.— Gronder, corriger, réprimander, donner des avis.

Chaut, il ne.— Il n'importe.

Chavatte.— Savatte.

Chevir.— Faire ses affaires, profiter, réussir, gagner, obtenir ce qu'on désire.

Chevrette.— Instrument orné d'une tête de chèvre, comme la cornemuse.

Chief de tout, au.— A la fin de tout, en résumé, au fait.

Chière.— Mine, visage, accueil.

Chois.— Distinction, vue, préférence.

Choisir.— Voir, distinguer, préférer.

Ciaus.— Ceux, celles.

Cloistrier.— Cloîtré, enfermé, moine.

Clos.— Boiteux, pointu comme un clou, renfermé, déguisé, dissimulé.

Coi.— Doux, gracieux, complaisant, aimable.

Coint. — Net, joli, galant, gaillard, coquet, élégant, séduisant.

Cointise.— Coquetterie, bon accueil.

Contoier, se. — Se parer, se réjouir, se préparer, s'équiper.

Comment que. — Quoique, cependant, pendant que.

Comperer. — Expier, gagner à grand peine, acquérir, prier, acheter.

Complaint. — Complainte, plainte d'amour, lamentation.

Confors. — Consolation, encouragement.

Connin. — Lapin.

Connoissance. — Intention, intelligence, conscience, sentiment, sympathie.

Conréer. — Arranger, orner.

Consierrer, consirrer. — Se priver, se séparer, regretter.

Consirrée. — Privation, départ.

Contenance. — Fond, motif sérieux, tenue.

Contralie. — Taquinerie, contrainte, petite guerre, méchanceté.

Contrefaire. — Dissimuler, tromper.

Convaincre. — Vaincre, fatiguer.

Convoier, se. — Se munir, se garnir, se préparer, s'équiper.

Copeaux. — Coup, mesure.

Corage. — Désir, intention, volonté, fond de la pensée, cœur.

Cos. — Contes, plaisanteries, coups de langue.

Costoier. — Sillonner, redresser, suivre le bord, caresser.

Cotelle. — Robe, cotillon.

Coureument. — D'accord, de bonne volonté, de tout cœur.

Cous. — Mari ou amant trompé.

Courtine. — Lit, couchette.

Couverture, couvreture. — Ruse, prétexte, apparence trompeuse, toit, manteau.

Covenant. — Convention, promesse, traité, marché.

Covoiter. — Convoiter.

Créant. — Croyance, opinion, volonté, parole, promesse, serment. — *Créanter :* Promettre, garantir.

Cri. — Cri de guerre, nom, réputation.

Crieme, que je. — Que je craigne.

Crient, il. — Il craint.

Croller. — Trembler, tomber, s'agiter, ne pouvoir se tenir debout.

Croissant, né en bon. — Né sous une bonne étoile.

Cuidier. — Supposer, soupçonner, croire, présumer, espérer, craindre.

D.

Dainst, qu'elle. — Qu'elle daigne.

Daires. — Darius.

Damage. — Perte, tort, chagrin, tyrannie, seigneurie.

Dame Deu. — Le Seigneur Dieu.

Dangier. — Difficulté, refus, puissance, dépendance, crainte.

Dan, dant. — Seigneur.

Dé. — Dieu.

Decevance. — Fraude, mensonge, trahison, déception, moquerie.

Déduire, se. — Se distraire, se plaire.

Déduit. — Plaisir, bonheur, distraction.

Deffandre. — Résister.

Deffier. — Décourager, se jouer de la confiance d'autrui.

Definaille. — Définition, mort, fin.
Délis. — Plaisir, jouissance.
Délivré. — Libre, indépendant, qui peut disposer de lui.
Demorée. — Retard, absence, éloignement.
Départie. — Séparation, abandon, départ, fuite, trahison.
Départir. — Séparer, disperser, abandonner, livrer, partager.
Dépiecer. — Mettre en pièce, déchirer, anéantir.
Déport. Plaisir. distraction.
Déporter. — S'amuser, se distraire.
Desasseuré. — Inquiet, tremblant, sans confiance, timide.
Deschaus. — Sans chaussure.
Descompaigner, se. — S'isoler.
Descort. — Discours.
Desdaint, elle. — Elle dédaigne.
Desdire. — Désavouer, blâmer.
Desfier. — Défier, décourager, ôter la confiance, tromper.
Desmesure. — Folie, excès.
Despendre. — Dépenser, donner.
Despit. — Abandonné, méprisé, déprécié, repoussé.
Desserte. — Gain, Récompense, bénéfice.
Desservir. — Mériter, gagner, faire gagner, obtenir.
Destor. — Détour, coin, asile mystérieux.
Destorber. — Troubler, embarrasser.
Destourbier. — Trouble, faute, embarras, malheur, mal.
Destraindre. — Opprimer, contraindre.
Destroit. — Peine, embarras, malheur, discorde, trahison, mal.
Desvé. — Fol, exaspéré.
Desver. — Enrager, perdre la tête, se désespérer.
Desvoier. — Quitter la bonne voie, s'égarer.
Det. — Dette.
Deut, il se. — Il se plaint.
Devéer. — Défendre, refuser, résister, s'opposer, lutter.
Devise. — Désir, pensée, caprice, plan.
Deviser. — Raconter, expliquer, souhaiter.
Dis. — Jour. — *Tous dis.* — toujours.
Diviser. — .v. Deviser.
Doloir, douloir. — Se plaindre.
Donoier, Dosnoier. — Conter et écouter fleurette, caresser, se faire caresser.

Doté. — Épouvanté, doué, récompensé, gratifié.

Doutance. — Crainte, inquiétude, incertitude, soupçon.

Dru. — Amant, ami, fidèle. — *Drue.* — Maitresse, dame par amour.

Druerie. — Amour, tendresse, faveur d'amour.

Durer. — Supporter, attendre, se résigner, s'endurcir au mal.

E.

Eaus. — Eux, elles.

Embaudir. — Egayer.

Embler. — Dérober, enlever, cacher, aller au pas.

Embronchier. — Grimacer, faire mauvaise mine, être triste, soucieux.

Emmeudrer. — Améliorer.

Empeoré. — Empiré, gâté, ruiné, dénaturé.

Emprendre. — Entreprendre.

Enamer. — Aimer, s'attacher à

Enamouré. — Amoureux.

Encient. — Voyez essiant.

Encombrier. — Trouble, difficulté, malheur.

Encuser. — Accuser, calomnier, médire.

Endetter. — Faire des dettes, emprunter.

Endroit de moi. — Quant à moi.

Enfance. — Etourderie, inexpérience, folie, sottise, jeunesse.

Engelé. — Gelé, paresseux, morfondu, fainéant.

Engingnier. — Tromper.

Engreignier. — Augmenter, grandir, croître, se développer.

Engrès. — Hardi, violent, entreprenant, irrité, animé, content, gaillard, brave.

Enmi. — Au milieu, en plein.

Enricir. — Enrichir.

Ens. — En, dedans.

Ensaint, il. — Il enseigne.

Enserrer. — Enfermer, mettre sous la serrure, sous clef.

Ente. — Plante, arbre.

Entendance. — Intention, attention, désir, volonté.

Entendre. — Faire attention, désirer, vouloir, écouter.

Entente. — Désir, pensée, attention.

Ententis. — Attentif, qui désire, attaché.

Entreprendre. — Attaquer, saisir, embarrasser, opprimer.

Entrepris. — Fou, malheureux, embarrassé, opprimer.

Envie. — Chagrin, regret, désir, médisance, jalousie, haine.

Envoiseure. — Joie, gaîté. — *Envoisié.* — Gai, gaillard, ardent. — *Envoisiement.* — Gaiement, de belle humeur.

Ere, j'. — Je suis, je serai, j'étais. — *Ert, il.* — Il est, il était, il sera.

Erminette. — Hermine.

Esbanoier. — S'amuser, prendre des distractions, folâtrer.

Esbattre s'. — S'envoler, se détacher.

Eschars. — Économe, avare, chiche.

Eschevir. — Refuser, repousser, éviter, épargner, se montrer avare, évincer.

Eschis. — Avare, ennemi, voleur, vil poltron, traître.

Eschive. — Malheureuse, abandonnée.

Eschiver. — Fuir, éviter, achever, obtenir.

Esclairer. — Briller, éclairer.

Escondire. — Refuser, repousser.

Escos. — Ecossais, captif délivré.

Escurues. — Ecureuil, fourrure.

Eslite. — Préférence, amour.

Esmai. — Emoi, trouble, inquiétude, désespoir.

Esmaier, s'. — S'inquiéter, se désespérer, perdre le sens.

Esmeré. — Pur, net, sans tache, brillant, parfait, sans reproche.

Espanir. — S'épanouir, s'ouvrir.

Espringuerie. — Saut, danse, jeu, gaîté.

Espir. — Expirer, tuer, souffler, médire.

Esploitier. — Réussir, faire des exploits, triompher.

Espondre. — Exposer, reproduire.

Esprendre. — Brûler.

Esraichier. — Arracher, détacher.

Essai. — Epreuve, expérience, mise à l'épreuve.

Essaier. — Éprouver.

Essiant, essient. — Science, conscience, sentiment, avis, idée.

Estanceler. — Étinceler.

Estel, en. — En arrêt. Estel est ici pour estal.
Estoit, il n'. — Il ne seroit.
Estor. — Combat, tournoi.
Estous. — Colère, méchant, ardent, intrépide.
Estoutie. — Tour, plaisanterie, malice.
Estraindre. — Écraser, contraindre, tyranniser.
Estrange. — Étranger, sauvage, indifférent, hostile.
Estuet, il. — Il faut.
Estuier, s'. — S'appuyer, se tenir.
Euls. — Yeux, vœux.
Eure. — Heure, circonstance, bonheur, moment heureux.
Euré, bien. — Bien heureux.
Eurs. — Bonheur, bonne fortune, heure fortunée.

F.

Façon. — Forme, tournure, mine.
Fail, je. — Je manque, j'échoue.
Faillance. — Faute, tort, trahison, perte, absence, défaut.
Faille. — Faute, erreur, absence, perte.
Failli. — Manquant, mort, vaincu, qui a échoué.
Faindre, se. — Se fatiguer, se décourager, tomber en fainéantise.
Faintis. — Paresseux, découragé, trompeur, faux, dissimulé.
Faitement. — Tout-à-fait, avec soin.
Faitis. — Parfait, supérieur, achevé, fait à plaisir.
Faiture. — Façon, tournure, perfection.
Familleus. — Affamé, qui désire, ardent.
Fardel. — Fardeau, poids.
Faurai, je. — Je faudrai, je manquerai, je ferai une faute.
Fausser. — Tromper, trahir.
Faveller. — Tromper, séduire, conter fleurette.
Fel, felon. — Dur, cruel, traître.
Fiancier. — Affirmer, jurer.
Fiès. — Foi, fief.
Fiex. — Fils.
Finer. — Accomplir, mener à bonne fin, finir, mourir.
Fis. — Certain, confiant, tranquille.
Flaïoler. — Jouer du flageolet.

Flaïolet. — Flageolet.

Flahutel. — Flûte.

Flamengel. — Flamand.

Flori. — Barbu, couvert de boutons, brillant, jeune.

Foi menti. — Parjure, traitre.

Folage. — Folie, étourderie. — *Folie :* jeu d'amourette.

Folier. — Être fol, perdre la tête.

Forfaire. — Pécher, trahir, faire du tort, se révolter.

Formantiex. — Fort, fermenté, ardent, chaud.

Forrel. — Fourreau.

Forsalie. — Violence, tort, perfidie, saut, saillie.

Foubt. — Fou, feu, troupeau, fourberie.

Fox. — Fol.

Fraiture. — Lisez faiture. V. ce mot.

Fremal. — Agraffe, fermoir.

Fresce. — Fraiche.

Frestel. — Flûte à sept tuyaux, analogue à celle de Pan.

Fresteller. — Jouer du frestel.

Fuer. — Occasion, déhors.

Fuster. — Fustiger, fouetter.

G.

Gaber. — Jouer, railler, mystifier. — *Gaberie :* raillerie.

Ganelon. — Le traître de Roncevaux.

Gaistel. — Gateau.

Garant. — Caution, protection, asile. — *A garant :* au plus sûr, en bon lieu.

Garçonnier. — Propre aux valets, vil, commun.

Gars. — Jeune homme, étourdi, sans expérience, jeune galant.

Gas. — Plaisanterie, conte, fadaise, mensonge.

Gaster. — Dévaster.

Gastelet. — Petit gâteau, friandise.

Gaudine. — Bosquet, jardin.

Gehir. — Dire, se plaindre, exhaler, gémir, raconter, confier.

Gesir. — Coucher.

Giller. — Tromper, trahir, dissimuler.

Girrai, je. — Je coucherai. — Du verbe gesir.

Glai. — Jacinthe, iris.

Glout. — Glouton, avide.

Gonelle. — Robe, jupon.

Graindre. — Plus grand, supérieur.

Gramenter, se. — Se plaindre, gémir, soupirer.

Greingnor. — Plus grand.

Grasse. — Viande grasse, bon morceau, met succulent.

Greve. — Bord de la mer, d'une rivière.

Gripaille. — Vol, rapine.

Gris. — Fourrure.

Griès. — Gravement, chèrement. — Grave, dur, pénible.

Gueneir. — Fuir, aller.

Guerpir. — Fuir, éviter, se retirer, trahir.

Guerrai, je. — Je guérirai.

Guerredon. — Don, récompense, faveur d'amour.

Guerroier. — Tourmenter, faire la guerre.

Guiller. — Tromper.

H.

Haie. — haine.

Haitié. — Heureux, bien vu, qui réussit, protégé du ciel.

Hascie. — Douleur, peine, blessure.

Haste. — Broche, roti.

Hé. — Haine. — *Ils héent.* — Ils haïssent.

Herbergier. — Loger, accueillir, ouvrir un asile, dans son cœur.

Héritage. — Bien héréditaire, fief, bien patrimonial auquel on est attaché.

Hétié. — Joyeux, bien venu, heureux, protégé du destin.

Honir. — Déshonorer.

Hui main. — Ce matin.

Hutiner. — Faire du bruit, battre, caresser.

Huwe. — Exclamation populaire.

I.

Iause aillie. — Peut-être pour sauce à l'ail. — Jause signifiait jaune : cette expression peut donc désigner une sauce jaune à l'oignon.

Ière, j'. — Je serai, j'étais. — *Il iert.* — Il est, il était, il sera.

Ire, iror. — Colère.

Isnel. — Leste, gai. — *Isnelement.* — Rapidement, avec élan, impétueusement.

Ist, il. — Il sort. — *J'istrai.* – Je sortirai. — Du verbe Issir : du latin *exire.*

Itant — Aussi, ainsi, autant.

Itel, itiex. — Tel.

J.

Jancellie. — Nom de quelque bon morceau, de quelque friandise.

Jangleor, janglor. — Médisant, bavard. — *Jangler.* — Bavarder, médire, causer, flatter, trahir.

Joel. — Jeu, joyau, plaisanterie.

Joli, joliet. — Gai, aimable. — *Joliete, joliveté.* — Gaité, gaillardise, beauté. — *Jolivement,* gaîment.

Jorra, il n'en. — Il n'en jouira.

Joste, de. — De près, à côté.

Jostise. — Seigneurie, domination, possession.

Jouvent. — Jeunesse.

Jugier — Dominer, Vaincre, condamner, ordonner, contraindre.

Juis. — Juif.

Jus. — En bas, ici bas, le monde, la terre.

Justisier. — Gouverner, dominer, tyranniser.

L.

Lai, je. — Je laisse. — *Il lait.* — Il laisse.

Laidir. — Insulter, maltraiter, battre. — *Laidure.* — Outrage, mauvais traitement, coups.

Lairai, je — Je laisserai.

Lais. — Hélas !

Large mettant. — Dépensant sans compter, libéral, prodigue.

Léecier. — Réjouir.

Lès. — Pointe, côté. — *Lez, à lez.* — Côte-à-côte.

Lié. — Gai, gaillard. — *Liement* : Gaiement.

Lier. — Fournir de ceintures, faire cadeau de rubans.

Lierre. — Voleur.

Lige. — Vassal soumis sans réserve, serviteur dévoué. — *Ligement* : Avec dévouement absolu, sans réserve. — *Ligesse* : hommage féodal sans réserve, dépendance complète.

Livraison. — Rétribution, gage, acquisition.

Loï. — Permission, pouvoir, usage, manière.

Lieur. — Louier, récompense, salaire.

Lorière d'un pendant. — Il fallait peut-être mettre l'orière d'un pendant, c'est-à-dire l'entrée, le bord d'une colline.

Los. — Gloire, avis.

Losenger. — Flatter, solliciter, tromper, mentir, conseiller. — *Losengerie* : méchanceté, bavardage, médisance. — *Losengier* : flatteur, menteur, envieux, méchant, traitre.

Lou, je vous. — Je vous conseille.

M.

Main, maint. — Matin. — Beaucoup.

Mainrai, je, — Je menerai.

Mains. — Moins. — Beaucoup.

Maint, il. — Il demeure, il reste, il mène, il mande, il envoie.

Maïrer. — Maîtriser, opprimer, gouverner.

Mais. — Plus.

Mal. — Méchant, mauvais.

Malage. — Maladie.

Maleuré. — Malheureux, méchant.

Manage. — Manoir, possession.

Manoir. — Rester, vivre, demeurer, être en arrière, se conserver.

Mant, il. — Il mande, il fait savoir, il ordonne.

Mar. — Par malheur, malédiction. — *Mar, né.* — Malheureusement né. — *Je mar vis :* je vis par malheur.

Mars. — Marc, poids.

Martel. — Marteau, coups.

Marvir. — Maudire, mal mener, voir d'un mauvais œil.

Mar, mate. — Vaincu, soumis, abattu.

Mauconseil. — Mauvais conseil.

Mauparlière. — Médisant.

Mauvis. — Allouette.

Mehaigner. — Maltraiter, faire du mal, blesser, tuer.

Melléement. — En peine, en bataille, en querelle, en inimitié.

Meller. — Brouiller, combattre.

Membrer. — Se souvenir, penser à.

Menant. — Pourvu, économe, riche.

Mendre. — Moindre.

Menoie. — Monnaie, argent.

Menot, il. — Il menait.

Merele. — Lot, part, jeu, monnaie, palet, coup.

Merir. — Payer, récompenser, donner, faire gagner, gagner un salaire, mériter.

Meschéance. — Malheur, mauvaise chance, infortune.

Mesdis. — Méchants propos.

Mesestance. — Infortune, misère, peine de cœur, mauvaise position.

Mesnie. — Maison, famille.

Mesprison. — Faute, erreur, mépris.

Messervir. — Mal servir, desservir, nuire, trahir.

Mestier. — Besoin, utilité.

Mestrie. — Puissance, supériorité, science, domination, seigneurie.

Mestroier. — Maîtriser, dominer, instruire.

Mesure. — Raison, terme, retenue, réserve.

Mesurable. — Raisonnable, sage.

Mettre. — Dépenser, avancer, risquer, donner.

Mignot. — Gentil, gai, élégant.

Mire. — Médecin.

Moie. — Mien, mienne.

Mons, mont. — Monde, terre.

Monteplier. — Multiplier.

Morcès. — Morceaux, mets distingués.

Mort, il. — Il périt.

Mouillier. — Femme.

Muance. — Changement de saison, de plumes, inconstance.

Mue, être en. — Etre renfermé comme l'oiseau qui mue, ou changer de plumes, être inconstant.

Mueldre. — Meilleur.

Muelz, *mues*. — Mieux.

Muer. — Changer de plumes, se rajeunir, être inconstant.

Muir, *je*. — Je meurs.

Muse. — Musette.

Musance. — Niaiserie, crédulité, oisiveté. — *Musart*, *musel* : qui perd son temps, oisif, crédule, niais, sot. — *Muser* : Perdre son temps, attendre, être attrapé.

N.

Nasquis. — Ne, prédestiné, dévoué.

Navarrois. — Royaume de Navarre.

Ne, *neis*. — Même, pas un, ne les.

Netier.— Nettoyer, purifier, améliorer, élever, exalter.

Niéche.— Nièce.

Noient. — Nient, rien.

Noif, *Nois*.— Neige.

Nonchaloir.— Indifférence, oubli.

Noncier — Annoncer.

Note. — Chanson, air. — *Noter* : Chanter, écrire un air de musique.

Nouant.— Néant, nul.

Nouvellier, *novellier*. — Inconstant, qui change volontiers d'amourette.

Nues.— Neuf.

Nus.— Nul, nulle, aucun.

O.

O. — Avec.

Obéis. — Soumis, sujet, obéissant.

Oes. — Œuf, vœu, les yeux.

Oez. — Ecoutez, entendez. — Du verbe ouïr.

Orfrois.— Broderie.

Orrez, *vous*. — Vous entendrez.

Ostal. — Hôtel.

Ostour. — Autour.

Ot, *il*. — Il a, il eût, il entend.

Outrage. — Excès, folie. — *Outréement* : avec excès, abusivement, d'une manière folle.

Ouvrer, ovrer. — Travailler, exécuter, faire.

P.

Pailes. — Blême, pâle, défait, usé, épuisé.

Pair, tant quil i. — Tant qu'il y paraîsse.

Palesteau. — Guenille.

Panière. — Panier, sac, pannetière des bergers.

Palus. — Marais, boue, ruisseau.

Parataindre. — Atteindre tout-à-fait, obtenir, réussir, toucher le but.

Parc. — Part, portion, partage, don.

Parçoit, elle s'en. — Elle s'en aperçoit, elle s'en sépare.

Pardon. — Peine perdue, perte de temps, espérance trompée.

Parfourni. — Attendu, craint, à fournir, qui peut arriver.

Parlement. — Conversation intime, rendez-vous, doux propos.

Parmenter ou parmentir. — Broder, garnir, parer, mentir, déguiser la vérité.

Parra, il. — Il paraîtra.

Part, il. — Il paraît, il partage, il a sa part.

Partir. — Partager, assigner, donner un rôle dans un jeu partie.

Parture. — Partage, départ, rôle.

Pascor. — Le temps de Pâques, le printemps.

Pastor, pastore, pastorele. — Berger, bergère.

Pavour. — Peur.

Pel. — Peau.

Pendant. — Colline.

Pénéant. — Pénitent.

Penroie je. — Je prendrais. — *Vos penrez* : vous prendrez.

Pensie. — Pensée.

Perdon. — Perte de temps et de peine, espérance trompée. *En perdon* : en pure perte, inutilement, sans succès.

Pert, il. — Il paraît.

Pesance. — Chagrin.

Pièce a. — Depuis longtemps, il y a longtemps.

Pieur. — Pire.

Pigne. — Peigne.

Piteus. — Triste.
Pipe. — Pipeaux.
Plaidier. — Parler, flatter, tromper, disputer, plaider. quereller
Planté. — Abondant, fertile.
Plesseis.— Jardin, bosquet, lieu de plaisance.
Plevir. — Jurer, promettre.
Poo, poi, pou. — Peu.
Poés, vous. — Vous pouvez.
Poignant. — Saillant, pointu, piquant, blessant, ferme.
Poindre. — Piquer, blesser, saillir, pousser.
Pointure. — Piqûre, blessure.
Pois. — Peine, chagrin, contrariété, antipathie, regret
Poiser. Contrarier, blesser, peser.
Ponée. — Cachette, dérobée, réserve, écart, lieu écarté, tranquille.
Pooit, il. — Il pouvait.
Por quant, non. — Cependant non, pour cela non.
Pourchacer, se. — Se pourvoir, chercher à se procurer.
Poussos. — Poulet.
Poutrel. — Jeune cheval, cheval de bataille, de tournoi.
Povor. — Peur, chagrin, inquiétude, souci.
Prendre, se. — Se comparer, se rapprocher.
Prael, praelet. — Pré, prairie, gazon.
Preu, prou. — Avantage chevaleresque, chevalier brave.
Primes. — D'abord.
Pris, je n'. — Je ne prise.
Proece. — Prouesse, bravoure, exploit.
Proie. — Butin d'amour.
Put. — Sale, honteux, vil

Q.

Querelle. Prière, plainte, regret.

Quitte. — Libre, délivré, livré, donné. — *Quitter :* délivrer, acquitter, débarrasser, payer, livrer.

R.

Rabardiaus. — Poète de mai, chanteur de printemps, bergers amoureux.

Rabardies. — Renverdies, chanson et danse du printemps.

Rabaudie. — Réjouissance.

Racointier. — Raconter la même chose, faire des coquetteries, se faire prier, compter.

Raler. — Aller de nouveau, revenir, rentrer, retourner.

Ramé. — Garni de branches.

Ramée. — Feuillage.

Ramender. — Raccommoder, réparer, restaurer.

Rapaiement. — Satisfaction, paix, plaisir. — ***Rapacer*** : payer Calmer, satisfaire, réconcilier, faire la paix.

Rassis. — Calme, doux, ferme, net.

Rassoté — Double sot.

Raverai, je. — J'aurai de nouveau.

Raverdoier. — Reverdir.

Ravoier. — Remettre en bonne voie, sauver, secourir, rendre le courage.

Reancon. — Rançon.

Recovrance. — Délivrance.

Recroire. — Se fatiguer, se désespérer, se défier, renoncer, abandonner.

Refraindre. — Retenir, réprimer, comprimer, empêcher d'agir.

Remaindre. — S'arrêter, rester en arrière, renoncer, mourir. — ***Je remaing*** : Je reste.

Remembrance. — Souvenir, pensée. — ***Remembrer*** : se souvenir, retrouver ses esprits, la mémoire.

Remès. — Resté en arrière, absent.

Remirer. — Regarder.

Remuer. — Changer.

Renvoisier. — S'égayer, être gaillard, se remettre en gaîté, se réjouir.

Renvoiserie. — Gaîté.

Repairer, repairier. — Habiter, revenir, rentrer.

Repost, en. — A l'écart.

Reprouvrier. — Blâme, sentence, proverbe, raillerie proverbiale.

Requérir — Prier d'amour.

Requoi, en. — En cachette, à l'écart, mystérieusement.

Rescous. — Libre, affranchi.

Respassé, il m'aura. — Il m'aura refait, restauré.

Respondre. — Répondre, cacher, reproduire, mettre de côté.

Restanceler. — Étinceler.

Retraiement. — Retraite, trahison, réserve, restriction, retenue.

Retraire. — Se retirer, fuir, retrancher, reprocher, reproduire, accuser.

Revel. — Ardeur, gaîté, bruit, réveil, indépendance.

Revesti. — Habillé à neuf, rajeuni.

Richor. — Richesse, trésor.

Robe. — Vol, rapine, gain, vêtement.

Rostiée. — Rôti, grillade.

S.

Saige. — Savant, expérimenté, intelligent, qui comprend ce qu'on demande.

Saint, qui ne s'en. — Qui ne s'en guérisse, qui ne s'en trouve bien.

Salvement. — Salut.

Saner. — Guérir.

Saucelet. — Jeune saule.

Savorés, *Savorous.* — Savoureux, doux, aimable

Seignorie. — Supériorité, influence, savoir-faire.

Senné — Sage, intelligent, sympathique, qui comprend ce qu'on demande.

Sercot. — Robe de dessus.

Seri. — Clair, net, pur, serein, brillant, doux.

Sevent, ils. — Ils savent.

Sevrer. — Séparer. — Du latin: *separare.*

Sievre : suivre. — *Je sievré :* je suivrai.

Soe. — Sien, sienne, son, sa.

Soef, souef. — Doucement. — Doux, aimable.

Sohetier. — Souhaiter, songer.

Soi, je ne. — Je ne sais.

Solacier : s'amuser. — *Solas :* plaisir, consolation, plaisir d'amour.

Solaus. — Soleil.

Soloïe, je. — J'avais l'habitude.

Son. — Air, chanson, musique.

Songnier. — Songer, se tourmenter.

Songis. — Réfléchi, penseur, rêveur, attentif, dévoué.

Sor. — Blond, jaune, doré, d'or.

Sorcot. — Robe de dessus.
Sorcuidé. — Soupçonneux, présomptueux, fat, fol.
Soudre. — Payer, délivrer, affranchir, jaillir, briser.
Souffis. — Sujet, vassal, satisfait, qui a ce qui lui suffit.
Sougès. — Sujet, soumis, esclave.
Soutis. — Subtil, fin, malin, habile.
Souviner. — Renverser sur le dos.
Sur. — Aigre, dur.
Surie. — Syrie.

T.

Tabar. — Cotte d'armes.
Tabor. — Tambour.
Tailli. — Fait, taillé.
Talent. — Désir, volonté, inspiration, caractère, esprit.
Tali. — Page 68, lig. 4, lisez *tolli.*
Tans. — Temps, fois, circonstance, quantité, mesure.
Tanson — Querelle.
Tantes. — si nombreux, autant.
Targier. — Tarder, retarder, refuser.
Tempre. — Toujours, tost.
Tençon. — Querelle, plainte.
Tens. — Temps, vie, fois, mesure, quantité, circonstance.
Tenser. — Gronder, remontrer.
Tex. — Tel.
Thiois. — Allemand.
Tollir: enlever, voler. — *Tolu:* enlevé, détourné, pris.
Tort, il. — Il tourne
Toudis. — Toujours.
Toult, il. — Il enlève.
Tousette. — Jeune fille.
Traire. — Tuer, trainer, supporter, porter, garder.
Traire à garant. — Invoquer comme caution, comme témoin.
Traitis.. — Bien fait.
Très que. — Dès que.
Trestor. — Jeu, ruse, malice, jeu d'amour.
Tribous. — Bruit, querelle, embarras, tribulation.
Trie, ce que j'en. — Ce que j'en tire, ce que j'y trouve.

Tristor. — Tristesse.
Truis, *je*. — Je trouve.
Tumer. — Tomber, heurter.

V.

Vair. — Fourrure. — Gris, bleu.
Val, à. — Au bas, au fond, dans la vallée.
Valoir. — Valeur, mérite, beauté, supériorité, excellence.
Valt, *il*. — Il vaut.
Vasselage. — Exploit, bravoure, mérite, chevalerie, supériorité.
Véer. — Défendre, refuser.
Vez. — Voyez, tenez.
Viaire. — Figure, tournure, regard, les yeux.
Vie. — Vivant, vif.
Vient. Vingt.
Vieler. — Jouer de la vielle, chanter en en jouant.
Vil. — Lâche.
Vilain. — Bas.
Vilonie. — Bassesse, vilenie, laide action.
Vinage. — Vigne.
Vis. — Vif, apparent, visage, tournure.
Voeil, *je*. — Je veux.
Voeillance. — Volonté.
Voirois. — Vorace, dévorant.
Voie, *que je ne*. — Que je n'aille.
Voie, toute. — Toutefois, cependant, néanmoins.
Vuel. — Vouloir, vœu.

W.

Wanbizon. — Pourpoint, pique, bâton, hache.
Wihos. — Mari ou amant trompé.

TABLE.

